# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

## DE NANTES

## ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 décembre 1877.



---

**Volume 5e de la 7e Série.**

---

1894

DEUXIÈME SEMESTRE.

---

NANTES,

Mme Vve CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilori, 5.

L. MELLINET ET Cie, SUCrs.

# POÉSIES

Par M. Émile BLANDEL.

---

## TRIOLETS CARNAVALESQUES.




---

### I

C'était un Pierrot fort coquet
Dont vous étiez la Colombine.
Il vous offrait un gros bouquet,
C'était un Pierrot fort coquet.
Remerciant le freluquet,
Vous lui faisiez riante mine.
C'était un Pierrot fort coquet
Dont vous étiez la Colombine.

### II

Vous alliez tous les deux valsant
Au son d'une musique folle.
Enlacés, couple ravissant,
Vous alliez tous les deux valsant.
Il vous tenait, l'adolescent
Joyeux, plus d'un propos frivole.
Vous alliez tous les deux valsant
Au son d'une musique folle.

III

Seul, pauvre Arlequin délaissé,
Vous pleurant tout bas, belle ingrate,
Je songeais à l'heureux passé !
Seul, pauvre Arlequin délaissé.
Et j'aurais volontiers cassé
Sur le dos de Pierrot ma batte.
Seul, pauvre Arlequin délaissé,
Vous pleurant tout bas, belle ingrate !

IV

Hélas ! Quelle perversité ,
Vous ne l'aimiez pas davantage.
Au printemps vous l'avez quitté,
Hélas! Quelle perversité.
Et de notre rivalité
Vous eussiez ri, brune volage.
Hélas ! Quelle perversité,
Vous ne l'aimiez pas davantage.

---

## CHANSON JEUNE.

---

J'ai pleuré des larmes de joie
Lorsque j'ai su que tu m'aimais !
Certain d'être heureux à jamais,
J'ai pleuré des larmes de joie !

Tu m'as mis le soleil au cœur
Dans un premier baiser farouche ;
Tes lèvres roses sur ma bouche,
Tu m'as mis le soleil au cœur !

J'ai vite oublié ma tristesse
En me mirant dans tes grands yeux.
Près de toi me trouvant moins vieux,
J'ai vite oublié ma tristesse.

Et je suis fou comme à vingt ans,
Je t'aime de toute mon âme.
Et devant tes charmes de femme,
Je suis aussi fou qu'à vingt ans.

---

## LACHE VENGEANCE.

### SONNET.

---

Sois belle et toujours belle, et torture mon cœur,
Ris de mes larmes, ris de ma tristesse amère,
Anéantis enfin pour toujours ma chimère,
Frappe-moi comme un chien de ton talon vainqueur !

Qu'importe ! Je saurai souffrir cette rancœur !
Tu m'as fait oublier depuis longtemps ma mère ;
Sur l'Océan du désespoir, ma pauvre âme erre,
Cependant que tu ris de ton regard moqueur !

J'aurai mon tour ! Tu vieilliras et tous ces charmes,
Tu verseras sur eux un jour de pauvres larmes.
Lorsque sera venu pour toi l'âge fatal.

Peut-être je vivrai dans la même indigence ;
Oh ! mais j'aurai pourtant vois-tu cette vengeance
D'aller te voir mourir sur un lit d'hôpital !

---

## PÊCHEURS BRETONS.

### SONNET.

---

Quand leurs bateaux s'en vont perdus sur l'Atlantique,
Sans voiles et sans mâts, ballottés par les flots,
Ils inclinent le front, les rudes matelots,
Et murmurent tout bas plus d'un pieux cantique!

Peut-être ils vont mourir loin du pays celtique
Où leurs rêves hardis de marins sont éclos,
Et les veuves auront pour toujours des sanglots
En priant à genoux dans l'église rustique!

Qu'importe, vrais croyants, ils implorent leurs saints,
Ceux qui du Dieu clément connaissent les desseins:
Magloire, Anne d'Auray, le bon monsieur Saint-Yves!

Et l'ouragan souvent passe, et ceux que la mort
Avait frolés déjà de caresses furtives
Se retrouvent heureux au cher pays d'Armor.

---

## LE VIEUX PÊCHEUR.

---

Sur ce rocher sauvage où le flot blanc d'écume
Se brise en bondissant comme un fauve indompté,
Le vieux pêcheur breton, morne, s'est arrêté,
Contemplant l'Océan le cœur plein d'amertume.

Ce soir, et jusqu'à l'heure où le phare s'allume,
Il sera là; rêveur, devant l'immensité,
Songeant avec tristesse au beau temps regretté
Où seul il dirigeait son bateau dans la brume.

Il était bien alors le plus rude patron
Que l'on pût rencontrer de Brest à Quiberon,
Mais les ans sont venus courber sa taille haute.

Et le vieux loup de mer ne peut en ces beaux jours
Que venir contempler de ce point de la côte
La mer qu'il aimait tant et qu'il chérit toujours.

---

## LE MAL DES VILLES.

### SONNET.

---

Le père l'a voulu. Depuis tantôt dix ans
Le bambin qu'elle allait conduire sur la grève,
Dans la ville là-bas caresse un autre rêve
Que celui de venir pêcher sur les brisants.

Il a quitté les lourds habits des paysans;
Sur des livres jaunis il travaille sans trève,
Et la lettre de lui chaque mois est si brève,
Qu'elle en trouve toujours les termes méprisants.

Pourtant, lorsqu'il revient les voir aux jours d'automne,
Beau comme un de la ville, en la paix monotone
Du très humble logis c'est encor le bonheur!

Mais il a bien changé; poursuivant sa chimère,
Il a vieilli, ses yeux pleurent quelque douleur
Et ce n'est plus son *gas,* pauvre bonne grand'mère!

---

# POÉSIE

PAR M. DOMINIQUE CAILLÉ.

---

## EXIL TERRESTRE.

On dirait que le jour tremble et doute, incertain ;
Et qu'ainsi que l'enfant, l'aube pleure de naître.
VICTOR HUGO.

---

Le nouveau-né jamais ne rit, mais toujours pleure,
Toujours pleure l'azur splendide où tout à l'heure
Il voltigeait léger près du blond séraphin.

Il crie et se débat en vain : le corps d'argile,
De plus en plus pesant, alourdit l'âme agile
Qui, pour la terre étroite, oublie un ciel sans fin.

Puis, l'homme avec le temps s'accoutume à la fange,
S'y vautre et perd sa grâce et sa pureté d'ange :
Le rire a remplacé les larmes de jadis.

Mais, que tombé d'un œil d'enfant, d'un œil de femme,
Un céleste rayon luise en ce monde infâme,
Attristés, nous rêvons de l'ancien paradis ;

Et tout redevient pur et vierge dans notre âme.

---

## TROIS SONNETS

Par M. Jehan MARBEUF.

---

### I

### LA PLAGE DE BÉLON.

---

C'est le vieux Kerbélon, au pays des Venètes,
Où César a livré d'héroïques combats
Contre les paludiers de Guérande et de Batz,
Aux yeux bleus, aux cheveux flottants, aux cœurs honnêtes.

C'est ici que venaient célébrer leurs sabbats
Les nains, au bout des flots agitant leurs sonnettes,
Les Korrigans, amis des folles chansonnettes,
Dansant sur les Evens qui blanchissent là-bas.

C'est le même Océan à la vague plaintive,
C'est des mêmes rochers la même perspective,
C'est le même pourtour de ce paisible lac ;

Mais que de changement sur ta plage jolie,
O Bélon ! — Le passé, plein de mélancolie,
Dort sous la dune avec l'église d'Escoublac !

---

II

## A JOACHIM DU BELLAY.

---

Que tu seras bien là sur le bord de la Loire
Où, rongé par le temps, le château d'Ancenis
Se dresse ; les oiseaux balanceront leurs nids
Sur ta tête, chantant dans leurs trilles ta gloire.

La Bretagne et l'Anjou, pour ton triomphe unis,
Ne semblent plus former qu'un même territoire,
Et ces provinces-sœurs, fières de ton histoire,
Font résonner tes vers et ton nom rajeunis.

Tu les connais ces lieux que ton regard contemple :
C'est la cité bretonne où s'élève un vieux temple,
Le fleuve qui murmure un monotone lai ;

Liré, sur la colline, et revêtu de lierre,
Le donjon féodal, l'antique Turmélière
Où vit ton souvenir, Joachim du Bellay.

---

III

## LA CINQUANTAINE DE SON ÉMINENCE

## LE CARDINAL RICHARD.

---

Cinquante ans de l'Agneau célébrer le mystère,
Ecouter le pécheur, recevoir son aveu ;
Cinquante ans de prêtrise et de saint ministère,
C'est beau devant le monde et plus beau devant Dieu !

De la « Bonne Duchesse » et de son monastère
Raconter le passé, c'était encor trop peu ;
Il voulait qu'elle fût Bienheureuse, et la terre
De Nantes tressaillit quand s'accomplit son vœu.

Que d'allocutions, que de pages écrites
Ont jailli de son cœur ! — De combien de mérites
Le chemin qu'il suivit ici-bas est semé !

Evêque ou Cardinal, pour lui la grande affaire
C'est de gagner à Dieu des âmes, c'est de faire
« Sur toutes choses, que Dieu soit le mieux aimé ! »

---

# POÉSIES

PAR Mme ADINE RIOM.

## VINGT ANS.

Vingt ans, ami, c'est l'âge où l'on voit chez la femme
Croître, aux rayons plus chauds, tous les germes de l'âme
Où, déjà, l'on pressent dans l'horizon moins bleu
L'éclair qui brillera dans le nuage en feu.

Vingt ans, c'est l'âge heureux où naît l'expérience,
Où la jeune raison croit avoir la science.
Mais l'abri maternel souvent jusqu'à ce jour
Gardant des droits, la femme ignore encor l'amour.

Or, voici qu'un matin la mère dit tremblante
A sa fille étonnée : — « Un époux se présente,
» Il est riche, estimé ; nous en avons fait choix.
» Vous serez, chère enfant, sa femme dans un mois. »

La demande acceptée, il n'y songe plus guères,
Ce fiancé prescrit, c'est un homme d'affaires.
Avant le mariage, on reçoit les présents :
Le salon se transforme en bazar d'exposants.
Après le « oui, » semblable à la pauvre captive

Qui se trouve le soir pâle, morne, craintive,
Sous la tente ennemie, au pouvoir du vainqueur,
La femme sent passer un frisson dans son cœur.
L'effroi de l'inconnu la saisit tout entière.
Elle attend sans comprendre, essaie une prière.
Cet homme, son époux, qu'elle ne connaît pas,
Va venir... Il lui semble entendre un bruit de pas.
Qui l'a rendu son maître? Une seule parole!...
Il fallait donc lui dire... Oh! c'est à rendre folle!...
Hier, elle était libre et songeait à danser.
L'oiseau dans l'air reçoit le plomb sans y penser.

Quelquefois le hasard se met de la partie
Et donne aux unions bonheur et sympathie.
Dans l'homme qui s'impose à ce premier moment
Peut se trouver l'ami plus tard, jamais l'amant.

Hélas! j'en connais une, et vous aussi peut-être,
Qui souffrit bien longtemps sans rien laisser paraître.
Dès l'aurore, à ses yeux, tout semblait s'effacer.
Le jour, comme la veille, allait recommencer.
Son uniformité fatale, inexorable,
Comme on trouve au désert du sable après du sable,
Quand le ciel apparaît sans nuage et sans eau,
Et que l'ardente soif invoque le tombeau.

Aucun souffle ne passe, aucun bruit ne résonne.
Toujours même horizon; dans l'espace personne.
Ainsi passe la vie, ainsi pèse le jour
Lorsqu'il revient trouver la femme sans amour.
— « Essayons, disait-elle, en comprimant mon âme,
» En étouffant sa foi, sa prière, sa flamme,
» Si je souffrirais moins! » — Mais, décevante erreur,
Un point plus douloureux lui révélait son cœur!

Cette douleur toujours devenait plus profonde.
La malheureuse enfant n'espérait rien au monde.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Un voyageur m'a dit que sur le grand lac bleu
D'un pays qui s'appelle « Empire du Milieu, »
Il voguait une nuit, inconnu, solitaire
Et comme enveloppé dans l'ombre et le mystère,
Quand tout à coup, témoin d'un spectacle nouveau,
De mille diamants il vit resplendir l'eau,
L'éther s'illuminer d'essaims de lucioles
Qui, s'envolant au loin en blondes auréoles,
Dans leur phosphorence apportaient au lac bleu
Le jour, le mouvement dans l'image du feu.
Les nénuphars vermeils, avec leur vert feuillage,
De pourpre et d'émeraude émaillaient le rivage ;
Et ces joyaux ailés, et ces chaudes couleurs
Animaient l'air du soir de leurs vives lueurs.

Ainsi ce jour, le seul pour cette pauvre femme,
Se leva radieux à l'horizon de l'âme ;
Vers l'astre du bonheur elle étendit la main,
Eblouie, étonnée... Oui, mais le lendemain !

Qu'a-t-il donc, oh mon Dieu ! cet amour éphémère
Pour nous ravir ainsi ? Pour borner à la terre
Notre esprit immortel en lui faisant rêver
Que par cette aile ardente on se peut élever
Au-dessus du possible ? Il appelle, il attire,
Fait respirer la flamme et vivre de délire.
Hélas ! et c'est ainsi qu'en effeuillant nos jours,
Jusqu'à l'heure dernière, il nous trompe toujours.

Mais j'avais oublié la pauvre âme blessée
En parlant de l'amour, car, dans toute pensée,

Il laisse même trace avec mêmes ennuis.
Dix ans se sont passés, et voilà que depuis
Il n'est pas un seul jour, que dis-je, pas une heure
Où le cher souvenir en silence ne pleure
Dans cette âme brisée où la lutte et l'effort
Vont s'arrêter bientôt sous les doigts de la mort.
Quand, traînant son long voile et baissant la paupière,
Elle passe, longtemps je regarde en arrière !

Vous-même, oh mon ami ! ne sentez-vous donc pas,
A ce simple récit qui vous parle tout bas,
Comme un flot qui remonte et dans votre mémoire
Va jeter les débris de votre propre histoire.
Sur la grève oubliée on pleure son reflux !
Depuis combien de temps, ami, n'aimez-vous plus ?...

---

# UNE EXCURSION A HŒDIC

PAR M. JULIEN TYRION.

---

J'aurais mauvaise grâce de venir vous parler d'Hœdic, après le travail si consciencieux paru sur cette île et sa sœur Houat, dans les Annales de notre Société, en 1850, et dû à la plume autorisée de M. l'abbé Delalande. Aussi mon intention n'est-elle que d'essayer de vous faire partager les impressions que j'ai ressenties en visitant cette île l'an dernier.

Je flanais sur le quai du Croisic, lorsque j'aperçus dans les haubans d'un dundee d'une dizaine de tonneaux une affiche annonçant, pour le lendemain, une promenade à Hœdic. Je me renseignai, on m'indiqua la demeure du capitaine du petit navire, M. Provost, et je retins mon passage pour le lendemain ; le départ devant avoir lieu à 7 heures du matin.

Exact au rendez-vous, après avoir fait à pied le trajet du Pouliguen au Croisic, sur le conseil du capitaine, je me procure des vivres, aucun restaurant n'existant dans l'île pour laquelle nous allons appareiller.

En attendant mes compagnons d'excursion, je procède à

l'examen du dundee *La Bonne-Nourrice,* qui me paraît apte à tenir sérieusement la mer. Les toiles sont hissées, et comme le temps est superbe, le flèche est envoyé en tête de mât.

Bientôt arrivent les passagers. Nous démarrons ; *La Bonne-Nourrice* est tirée à la cordelle jusqu'au bout du quai, puis, le matelot à bord, le patron laisse porter au plus près pour sortir du port, et bientôt le bateau arrivant tout à fait, et les écoutes un peu débordées, nous filons vers la haute mer par jolie brise de N.-E. qui nous donne 3/4 de largue avec les amures à tribord.

A Dieu vat ! Hœdic ! qu'est-ce que cela peut bien être que ce rocher perdu dans l'Océan ? J'ai bien passé par là dans les temps, en allant à Belle-Ile, mais sans jamais y débarquer.

Le vent gonfle les voiles et le petit navire s'incline gracieusement sur les flots. Le capitaine me donne une carte marine sur laquelle je suis la marche de notre embarcation ; la brise se lève, la mer commence à être dure et nous roulons un peu ; si cela continue nous serons de bonne heure à Hœdic. Nous envoyons à la mer deux lignes à maquereaux au moment où nous passons au vent du Four. Des fous plongent par ici, la pêche sera bonne. Notre matelot capture bientôt une douzaine de ces scombres, véritables bijoux faits de rubis, d'émeraudes et de topazes.

Nous apercevons maintenant les Cardinaux ; nous approchons ; c'est là qu'est placé, depuis quelques années, le phare d'Hœdic. Sur tribord, après avoir laissé Piriac et l'île Dumet, nous voyons l'entrée de la Vilaine, Pénerf et le golfe du Morbihan, Saint-Gildas-de-Ruys, rappelant le souvenir d'Abélard, puis Port-Navalo, là-bas, à perte de vue.

Par babord devant apparaît distinctement l'île d'Hœdic. Par malheur la brise tombe et la mer devient unie comme un miroir. Nous sommes à peu près à une lieue de cet îlot, il est onze heures, les estomacs crient famine. Nous avançons un peu cependant et nous dépassons les Cardinaux où se trouvent des rochers splendides. Nous distinguons bientôt la ceinture rocheuse entourant l'île, ses grèves et ses anses, le sémaphore, l'ancien phare et un peu de l'église. Avec nos jumelles nous assistons à la pêche d'un indigène.

Nous avons devant nous l'île aux Chevaux, Houat, et dans le fond comme une raie bleue, c'est Belle-Ile. A midi nous mouillons dans un petit hâvre, après avoir pris l'un par l'autre les deux amers qui donnent la passe : deux bornes avec un point noir au milieu et ressemblant assez à des cibles.

Le matelot laisse tomber l'ancre, et bientôt je débarque sur une pointe de roc toute couverte de goémons sur lesquels je glisse comme sur de la glace.

Avant de visiter l'île je cherche dans les rochers un endroit à l'ombre pour déjeûner.

Il est bien probable que je ne mangeais pas comme les habitants de l'île, car, durant mon repas, trois indigènes, sans toutefois approcher, ne me quittèrent pas du regard tout en manifestant le plus vif étonnement.

Mes compagnons d'excursion déjeûnaient en famille, à bord, où nous devions être de retour à 3 heures.

L'estomac satisfait, je me dirige vers le pays en me guidant sur le sémaphore que j'aperçois de loin. Toujours dans le sable, où j'enfonce jusqu'à mi-jambe, j'arrive à cet établissement qui se compose d'un corps de bâtiment avec cour, le tout entouré d'un mur.

Un fil télégraphique relie Hœdic à Houat, Belle-Ile et

Quiberon. Je ne suis pas tout à fait en pays perdu. Près du sémaphore se trouve l'église et le cimetière. L'église est d'une grande pauvreté, on n'y remarque guère qu'un confessionnal sculpté Louis XV, je crois. Comme contraste à cette splendeur, je découvre dans un coin une marmite en fonte qui doit servir à faire brûler l'encens, et, sur un banc, un morceau de pain bénit, oublié sans doute. Ce pain est tout noir. Je l'emporte comme souvenir.

Je pénètre dans le cimetière où sont alignées quelques misérables tombes de pêcheurs sans croix et sans pierre. Un monument en marbre blanc attire mon attention : c'est le tombeau élevé à l'ancien recteur par ses paroissiens.

Cet homme a dû rendre d'immenses services aux habitants de l'île, comme ses prédécesseurs : il cumulait les fonctions de maire, de banquier, de notaire, de receveur des douanes, de percepteur, d'épicier, de pharmacien, d'hôtelier, etc. De mémoire d'homme, jamais un industriel ou un commerçant n'est venu s'installer sur ce rocher perdu à six lieues de tout continent, sans cesse battu par le vent de mer, couvert par l'embrun et possédant une population d'une centaine d'âmes dont la moitié au moins passe sa vie au large.

Longtemps les habitants de cette île eurent leur législation propre et reçurent en dehors de la loi commune, un règlement rédigé par les premiers recteurs, adopté par la population et rectifié suivant les besoins, tenant lieu de codes et de lois.

Depuis quelques années déjà les îles d'Hœdic et de Houat ont été érigées en communes. Pendant quelque temps il n'y eut qu'un desservant pour les deux îles ; mais parfois la tempête empêchait de communiquer d'une île à l'autre. Aussi lorsque, le dimanche, on célébrait la messe à Houat, on hissait un pavillon et les habitants d'Hœdic

venaient sur le rivage assister de loin à l'office ; on était convenu de signaux et tout se passait au contentement des habitants.

Continuant mon excursion, je vois poindre derrière une dune un chapeau de prêtre, c'est le nouveau recteur qui vaque à ses occupations multiples, car il a pris toute la succession de son prédécesseur, sauf toutefois la mairie.

A droite je relève une école tenue par des Sœurs. Dans une nuit de tempête, le sable, poussé par le vent, s'était tellement amoncelé autour de leur établissement que l'on fut obligé, pour les délivrer, de dresser des échelles contre la muraille et de les faire sortir par les fenêtres.

A propos de ce sable, un certain M. Mercier, de Redon, crut y découvrir de la poudre de pierres précieuses et, dans le but d'en faire des gemmes par la fusion, en chargea deux barques. Malheureusement il ne réussit pas dans son entreprise ; cependant il put revendre ce sable, déjà travaillé sans doute, à une manufacture d'émeri de Rennes.

A part le recteur, je n'ai encore rencontré personne. Je continue mon exploration et je commence à être fatigué par cette marche dans le sable sous un soleil de feu. Me voici au village composé d'une vingtaine de maisons construites en granit et recouvertes de chaume. Toutes ces maisons sont désertes. On se croirait dans une ville morte. Enfin je rencontre une femme, elle parle le Breton de Saint-Gildas-de-Ruys. Je me fais comprendre par signes ; elle m'indique la direction à prendre pour arriver à la cantine, et bientôt je me trouve sur une petite place où cinq ou six pêcheurs sont réunis. Ce sont de grands diables qui me paraissent être des descendants des Saxons. Je m'adresse à l'un d'eux qui m'introduit dans le cabaret.

C'est tout un poème que ce cabaret.

Tout d'abord, une forte odeur de rogue vous prend à la gorge et, dans la fumée des pipes, on aperçoit une chambre de 8 à 10 mètres carrés, au plancher de terre battue, aux murs salpêtrés et sales, dans laquelle sont installés quelques tables et des bancs de bois crasseux. Des pêcheurs sont attablés et boivent de l'eau-de-vie. Ils me regardent avec hébétement.

Cette première salle est séparée de la cave qui se trouve sur le même plan, en entrant à droite, par un guichet. C'est par ce guichet que la bonne des Sœurs qui ont charge de l'auberge, passe la consommation au client et reçoit l'argent, quand toutefois il y en a à recevoir, car le plus souvent le matelot, en rentrant de croisière, après avoir vendu ses homards dans l'un des ports de la côte, s'en va trouver le recteur qui devient son banquier. Une part du produit de sa pêche est remise à sa femme et le recteur en détient l'autre part qui sert à payer sa consommation et ses achats en vêtements ou en linge.

Un pêcheur me sert d'interprète et m'offre des homards. Je repars, toujours dans le sable, traînant mon sac, et j'aperçois au loin un petit fortin, déclassé maintenant. Il ne doit rien y avoir de bien intéressant par là et comme je suis harassé, je me dirige vers la côte. En route, je croise le nouveau recteur, nous nous saluons. C'est bien le type d'un breton : petit, trapu et rougeaud. Ce doit être un apôtre, à peine a-t-il 30 ans.

Je poursuis mon chemin et découvre un menhir dans lequel est incrustée une image de la Vierge. Puis, las de ce pays sauvage et absolument exténué, je vais me reposer dans les rochers en attendant l'heure de l'appareillage.

Voici, Messieurs, les quelques impressions que j'ai rapportées de mon excursion à l'île d'Hœdic. A ceux d'entre vous que ce modeste récit aurait pu intéresser et qui désire-

raient avoir des renseignements précis sur cet îlot, j'indiquerai la relation faite sur les îles d'Hœdic et Houat, par M. l'abbé Delalande et dont je vous parlais tout à l'heure. Ce savant a vécu longtemps dans ces parages ; il a fréquenté les anciens recteurs des deux paroisses et a pu recueillir près d'eux des données précieuses qui lui ont permis de publier dans les Annales de notre Société une histoire complète et détaillée de ces deux îles perdues dans l'Océan.

---

# LE PHOSPHATE DU GRAND-CONNÉTABLE

PAR A. ANDOUARD.

---

L'îlot du Grand-Connétable, situé à 27 milles à l'est de Cayenne, possède un gisement très important de phosphate d'alumine, exploité depuis 10 ans par une Compagnie américaine.

Ce phosphate est venu en France pour la première fois, en 1893, et il n'a été utilisé jusqu'ici que par l'industrie de l'alun. Il est amorphe, léger, très poreux, le plus souvent d'un jaune rougeâtre ou d'un rouge brique foncé, mais quelquefois blanc, verdâtre ou complètement noir. Il présente la composition centésimale suivante :

| | |
|---|---|
| Acide phosphorique ..... | 39.10 |
| — silicique ......... | 1.70 |
| — sulfurique ........ | 0.06 |
| — carbonique ....... | Traces |
| Chlore ................. | Traces |
| Alumine ................ | 25.59 |
| Sesquioxyde de fer ...... | 8.03 |
| Chaux .................. | 1.40 |
| Magnésie ............... | Traces |
| Eau à 105° ............. | 21.24 |
| — au rouge .......... | 2.50 |
| Non dosé ............... | 0.38 |
| Total..... | 100.00 |

Bien qu'il soit très sec, ce phosphate perd à 105° plus d'un cinquième de son poids d'eau combinée. Sa dessiccation doit, par suite, être effectuée à une température un peu inférieure à 100°, lorsqu'on veut évaluer son eau d'imbibition seulement.

Il ne cède rien à l'eau froide ; mais il est très soluble dans les acides et dans le citrate d'ammoniaque, partant très assimilable. Sous ce rapport, il est supérieur aux divers phosphates de chaux fossiles connus ; il imprime à la végétation une impulsion des plus remarquables. L'agriculture pourra tirer un excellent parti de son emploi direct ; je reviendrai prochainement sur ce point.

---

# SITUATION DU VIGNOBLE

# DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, EN 1894

Par A. Andouard.

---

L'année qui va finir a eu pour traits caractéristiques une température peu élevée, jointe à une humidité persistante sans être excessive comme quantité. Ces conditions n'ont pas été très favorables à la propagation du phylloxera. Il ne s'en suit pas que notre redoutable ennemi ait désarmé, encore moins qu'il n'ait pas continué de manifester ses facultés envahissantes. Le dénombrement de nos vignes va nous démontrer le contraire ; seulement, il est certain que les taches récemment apparues sont la conséquence de prises de possession anciennes et non pas celle des piqûres d'hier, dont les effets ne sont pas encore perceptibles. Bien probablement, le puceron aura éprouvé un ralentissement réel dans sa marche en avant ; mais il avait tellement étendu son empire, pendant les deux dernières années, que ce ralentissement passera sans doute inaperçu.

Si nous pouvons admettre néanmoins que le phylloxera ait été mis relativement en échec par la pluie, au présent exercice, il en est tout autrement des parasites végétaux, dont la vitalité s'est trouvée surexcitée par tout ce qui nuisait au premier.

I. — Parasites animaux.

*A. Phylloxera.* — La différence entre la superficie du vignoble phylloxéré dans les deux dernières années, est de 174 hectares en plus, pour 1894, dont 146 représentent l'élargissement des zones précédemment envahies, et 28 le terrain nouvellement infesté dans 7 communes jusqu'ici réputées indemnes :

*Arrondissement de Nantes.*

| | | |
|---|---|---|
| Commune de Legé | 4h | 00a |
| — La Planche | 10 | 00 |
| — Saint-Hilaire-du-Bois | 2 | 00 |
| — Saint-Lumine-de-Clisson | 2 | 00 |
| *Arrondissement de Paimbœuf.* | | |
| Commune de Saint-Hilaire-de-Chaléons | 0 | 50 |
| — Saint-Jean-de-Boiseau | 5 | 00 |
| — Sainte-Pazanne | 4 | 50 |
| Total | 28h | 00a |

Si l'on se tenait à cette apparence, on se tromperait sur la véritable aggravation du mal. Par suite de l'arrachage des vignes mortes l'an dernier, les plantations de l'arrondissement d'Ancenis ont diminué de 148 hectares. Ce nombre doit, par conséquent, être ajouté au précédent ; il y a donc aujourd'hui 322 hectares de plus dans la part que s'est appropriée le parasite. C'est la plus lourde augmentation que nous ayons encore subie, dans le cours d'une année.

Parmi les communes anciennement envahies, la plus éprouvée cette fois est Basse-Goulaine, où l'insecte a compromis 19 hectares en un an. Viennent ensuite Ancenis, Mouzillon et Le Cellier, avec 15 nouveaux hectares malades, puis Barbechat, Saint-Géréon, Varades, Clisson, Gorges, Le

Landreau, Le Loroux-Bottereau, Saint-Etienne-de-Corcoué, Saint-Julien-de-Concelles, Vallet, qui en comptent chacune 10 en supplément.

Dans les conquêtes dernières du parasite, la commune de La Planche débute par l'effrayante révélation de 10 hectares contaminés. Il est bien à craindre que la santé générale de son vignoble entier ne soit fort précaire.

En présence d'un accroissement de ravages aussi sérieux, le service phylloxérique s'est multiplié. Le traitement au sulfure de carbone a été appliqué sur 280 hectares environ, malgré les intempéries qui ont marqué la saison habituellement chaude. Interrompu en ce moment par les vendanges, il sera repris aussitôt la récolte achevée, afin de modérer l'extension des taches de formation récente.

Par ailleurs, du sulfure de carbone et des pals injecteurs ont été fournis aux vignerons habitant des communes où l'on n'a pas encore pu organiser de Syndicat. En un mot, rien n'a été négligé par notre actif délégué départemental, pour assurer le relèvement du vignoble et le meilleur emploi possible des subventions affectées à la destruction du phylloxera.

Quelque bons que soient les résultats des traitements sulfurés, on se fatigue assez vite de la continuité qu'ils exigent et l'on arrive par une pente naturelle à la reconstitution au moyen des cépages exotiques. C'est ce qu'ont demandé les communes de La Boissière-du-Doré, Mouzillon et La Chapelle-Basse-Mer, qui viennent d'être autorisées, après les formalités d'usage, à introduire librement sur leur territoire les cépages américains de toute provenance.

Cette lassitude, quelquefois prématurée, n'a pas gagné tous les centres viticoles et le Comité est heureux de constater que les Syndicats de défense ont, en 1894, recruté 154 adhérents, représentant 263 hectares de vignes et 1,686

francs de cotisations. M. Fontaine espère la création d'autres Associations de ce genre, d'ici peu de temps. C'est d'un bon augure pour la résistance ; en attendant, voici le relevé des forces dont nous disposons actuellement, comme auxiliaires du Service phylloxérique :

**Relevé des Syndicats de la Loire-Inférieure.**

| COMMUNES SYNDIQUÉES. | Surfaces 1894. H. | A. | C. | | Nombre des adhérents. | Montant des cotisations en 1894. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Le Bignon | 130 | 25 | » | | 66 | 781.50 |
| (Cantonal) Clisson | | | | | | |
| Gorges | 265 | 24 | 26 | | 133 | 1.591.45 |
| Remouillé | | | | | | |
| (Cantonal) Vallet | | | | | | |
| Mouzillon | 215 | 91 | » | | 63 | 2,115.05 |
| Saint-Etienne-de-Corcoué | 30 | 56 | » | | 9 | 183.36 |
| (Cantonal) Varades | | | | | | |
| Montrelais | 66 | 23 | 40 | | 77 | 662.35 |
| (Cantonal) Vertou | 61 | 50 | » | | | |
| Basse-Goulaine | 6 | » | » | | | |
| Haute-Goulaine | 16 | » | » | | | |
| Saint-Fiacre | 29 | 24 | » | | | |
| Châteauthébaud | 78 | 22 | » | 242 96 | 71 | 485.92 |
| Sorinières | » | » | » | | | |
| Maisdon | 7 | 60 | » | | | |
| Haie-Fouassière | 44 | 40 | » | | | |
| Saint-Léger | 48 | 15 | » | | 27 | 288.90 |
| Saint-Aignan | 134 | 74 | 17 | | 54 | 808.75 |
| Pont-Saint-Martin | 83 | 67 | 75 | | 53 | 501.95 |
| Le Landreau (Pres) | 108 | 82 | 16 | | 115 | 481.13 |
| Haute-Goulaine (Pres) | 50 | » | » | | 69 | 250. » |
| | 1.376 | 54 | 74 | | 737 | 8.150.36 |

*B. Autres parasites.* — Les larves de hanneton, parvenues à leur deuxième année, ont continué d'exercer des dégradations graves. Leur nombre est incalculable, à peu près partout. Les vignes âgées paraissent en avoir faiblement souffert ; pourtant, plusieurs propriétaires accusent des pertes sensibles de leur chef. Bien plus atteintes ont été les jeunes plantations et surtout les pépinières ; plusieurs de celles-ci ont été détruites aux trois quarts. Sous ce rapport, l'année 1894 est une des plus funestes, entre celles dont on a gardé la mémoire.

La *Cochylis* et le *Rhynchite,* beaucoup moins abondants qu'en 1893, ont néanmoins marqué leur éclosion d'une façon onéreuse pour quelques viticulteurs, particulièrement dans les arrondissements de Nantes et de Paimbœuf.

L'*Otiorhynque* ne s'est guère montré que sur la rive droite de la Loire. Il avait formé de nombreuses colonies, à la pépinière d'Oudon, où il a rongé des rangs entiers de Jacquez et de Riparias.

A signaler aussi l'*Altise,* la *Noctuelle* et le *Gribouri,* sans qu'on puisse les charger de méfaits importants. Le temps n'a pas été propice à leur multiplication, non plus qu'à celle de tous les autres insectes, dont les ravages, par suite, ont été très limités.

## II. — Parasites végétaux.

*Mildiou.* — C'est toujours l'un des plus terribles fléaux de nos vignes et il a, cette fois encore, affirmé durement sa puissance redoutable. Ceux qui avaient été ses victimes, il y a quelques années, avaient juré un peu légèrement qu'il ne les prendrait plus. Et cependant ils sont en ce moment aussi nombreux qu'à l'époque dont je parle. D'un bout à l'autre du département, le regard est attristé par des champs couverts de raisins non mûrs, suspendus à des rameaux

depuis longtemps abandonnés par leurs feuilles. Ces raisins sont et ils resteront à l'état de verjus ; le vin qui en sortira sera détestable.

Il n'y a pas d'excuses à une semblable incurie ; celles qu'on invoque ne sont que des subterfuges puérils. Nos espérances en muscadet étaient très faibles, mais nous avions le droit de compter sur une récolte moyenne de gros-plant ; elle va être presque nulle. Nous perdons ainsi une somme énorme, par la faute des obstinés qui ne veulent obéir qu'à leurs préjugés. On se demande vraiment, après tant de démonstrations cruelles, si jamais il viendra le jour où les aveugles d'à présent voudront ouvrir les yeux à la lumière.

Les trop rares viticulteurs qui ont su préserver leurs vignobles se sont servis, pour la plupart, de bouillie bordelaise. D'autres ont employé la bouillie bourguignonne avec un succès peut-être plus grand que celui des premiers. Plus nous allons, en effet, plus augmente le laisser-aller avec lequel on prépare le remède bordelais. Nous avons beau répéter sans cesse qu'il est indispensable de doser exactement les éléments qui le composent, on persiste à les évaluer au jugé. D'un autre côté, pour s'affranchir du léger ennui de faire provision de chaux vive, on recourt presque partout à la chaux éteinte et mise en pâte, dont on ignore absolument le titre en chaux réelle. De là des accidents inévitables, tous les ans renouvelés, sans que leurs auteurs deviennent pour cela plus sages. En substituant le carbonate de soude à la chaux, on diminue de moitié les mauvaises chances de préparation ; c'est une des raisons pour lesquelles il est bon d'y recourir.

Les différentes formes que revêt le mildiou, lorsqu'il attaque les raisins, ne sont pas rares dans nos champs en ce moment (*Charrinia diplodiella, Grey-Rot, Brown-Rot*). Toutefois, il semble qu'elles se soient plus développées en

certaines autres années, où le champignon de la feuille était moins abondant.

Nous comptons encore au nombre des adversaires qui ne capitulent pas : l'*oïdium,* toujours exact à dessécher nos vignes rouges et notre pineau ; le *pourridié,* hôte assidu de tous les terrains humides ; l'*anthracnose,* que M. Fontaine croit être en voie d'extension, bien que ses progrès ne soient pas de nature à inspirer des inquiétudes prochaines.

L'habitude est prise de soufrer les vignes susceptibles d'héberger l'oïdium ; aussi, ce champignon nous fait-il peu de mal. Contre le pourridié, ceux qui ne veulent pas assainir les terres où il se plaît n'ont bientôt d'autre ressource que d'arracher les vignes dont il a ruiné les racines. Nous en avons encore des exemples cette année. Reste l'anthracnose, dont on pourrait se débarrasser aussi avec des badigeonnages au sulfate de fer. Nous recommandons tous les ans ce moyen, sans obtenir qu'on l'applique ; son emploi contribuerait pourtant d'une manière efficace à maintenir la vigueur de la vigne. Il va devenir de plus en plus nécessaire, à mesure que s'étendront les plantations de cépages américains, que l'anthracnose attaque facilement, en première ligne, le Rupestris et le Solonis.

## III. — Pépinières de vignes américaines.

### 1° *Départementales.*

*A. Oudon.* — L'étude de cette pépinière est particulièrement instructive cette année ; elle prouve le peu de cas qu'il faut faire des cépages américains, que l'on espérait utiliser comme producteurs directs.

*Othello* et *Huntingdon* ont été tués par le phylloxera à la fin de 1893.

*Herbemont, Saint-Sauveur, Senasqua, Duchess, Croton* touchent à leurs derniers jours.

*Canada, Secretary, Cornucopia, Black-Defiance, Irving, Autuchon* sont probablement trop affaiblis pour se relever.

Le *Jacquez* n'est pas vigoureux, peut-être par suite des blessures que l'Otiorhynque lui a infligées aux premiers temps de sa végétation ; on peut croire cependant qu'il se relèvera.

A cette exception près, la collection des porte-greffes à notre usage (*Riparia, Rupestris, Vialla, Solonis*) et celle des vignes greffées sont d'une vigueur très remarquable. Plusieurs de ces dernières portaient, au moment de la récolte, 40 grappes de raisin par souche ; et il ne faut pas oublier qu'elles sont à leur troisième feuille seulement.

Une végétation aussi opulente a permis de couper 30,200 boutures sur les porte-greffes les meilleurs, en 1893. En voici la nomenclature :

| | |
|---|---|
| Riparias divers...... | 14.320 |
| Rupestris........... | 3.900 |
| Riparia-Rupestris.... | 900 |
| Solonis............ | 1.810 |
| Jacquez............ | 3.075 |
| Franklin........... | 1.800 |
| Hybride Planchon.... | 400 |
| Blue-Dyer.......... | 700 |
| Oporto............. | 700 |
| Vialla............. | 2.195 |
| York's-Madeira...... | 400 |
| Total..... | 30.200 |

Les demandes de ces boutures ont été trois fois plus importantes qu'en 1893; il en a été délivré 12,670 au prix de 1 fr. le cent. A chaque lot était adjoint, à titre gracieux,

un paquet comprenant 10 gros-plants et 15 muscadets, greffés sur différents cépages. Les boutures non réclamées ont servi en partie à des essais de greffage ; l'excédent a été mis en jauge. On voit que les résultats de la pépinière sont déjà importants ; ils grandiront encore certainement entre les mains habiles qui les ont si bien préparés jusqu'ici.

*B. — La Persagotière.* — Cette pépinière s'est accrue de plants de Riparia, de Rupestris et de Solonis. Elle vient d'être envahie par le phylloxera, qui fatigue déjà visiblement l'Elvira, l'Othello et quelques autres producteurs directs, dont la perte ne pourra causer, du reste, ni préjudice ni regret.

Le Directeur de l'établissement a fait greffer, au printemps, un grand nombre de boutures. La réussite est d'environ 60 °/₀. Les plants greffés sont très beaux.

2° *Communales.*

*Haute-Goulaine.* — La pépinière a été agrandie, elle mesure près de 50 ares. La végétation des sujets américains y est fort belle.

*Le Landreau.* — La plantation comprend surtout du Rupestris. Elle est en parfait état et se développe sur plus d'un hectare actuellement. Elle fournira des boutures nombreuses l'an prochain.

*Mauves.* — Les dégâts causés par un orage, en 1893, ont été réparés. La végétation est satisfaisante, les résultats ne se feront pas attendre.

*Vallet.* — La pépinière de cette commune a déjà mis à la disposition des vignerons 8,925 bonnes boutures, composées à peu près également des cinq cépages américains recommandés par M. Viala. Les producteurs directs primitivement introduits ont été remplacés par les porte-greffes que je viens de citer ; ceux-ci sont très vigoureux, sauf le

Jacquez, dont l'état est moins exubérant que celui des autres cépages.

*Saint-Léger.* — Ici des améliorations culturales sont encore nécessaires. Toutefois, la délivrance des boutures est déjà commencée ; il en a été distribué 5,820 aux associés. Sur le nombre, beaucoup étaient trop grêles, il serait à désirer qu'on évitât cet écueil, il amènerait des insuccès propres à engendrer le découragement.

*Varades.* — Le destin s'acharne après cette pépinière ; elle a beaucoup souffert de la gelée le 26 mai dernier. Malgré ce nouvel accident, elle a pu fournir quelques boutures dès cette campagne.

*Vertou.* — La plantation, un peu décimée en 1893, a été complétée cette année ; elle est très prospère aujourd'hui.

## IV. — Ecoles de greffage.

Dix écoles de greffage ont été ouvertes dans autant de communes distinctes, sous la direction de MM. Arnault et Fontaine. Elles ont été moins suivies que la première fois, dans l'arrondissement d'Ancenis, où elles seront momentanément supprimées. Voici le mouvement qu'elles ont présenté et les diplômes qui en ont été la conséquence :

| Communes. | Elèves inscrits. | Elèves diplômés. |
|---|---|---|
| Oudon | 34 | 2 |
| Mauves | 29 | 3 |
| Ancenis | 44 | 4 |
| Varades | 47 | 4 |
| Chapelle-Basse-Mer | 65 | 4 |
| Le Landreau | 125 | 4 |
| Le Loroux-Bottereau | 206 | 4 |
| Le Pallet | 98 | 5 |
| Vallet | 122 | 11 |
| La Persagotière | 69 | 12 |

Cet enseignement, si heureusement inauguré il y a deux ans, sera continué cette année, du 5 novembre au 27 décembre, à l'Ecole départementale des sourds-muets et dans les communes suivantes : Chapelle-Basse-Mer, Mouzeil, le Landreau, le Loroux-Bottereau, Vallet, Clisson, la Haie-Fouassière, le Pallet et Vertou.

## V. — Expériences.

On ne saurait donner ce nom aux cultures de tabac ou d'autres plantes supposées désagréables au phylloxera, qui sont faites çà et là dans les vignes, avec une persévérance digne d'essais plus sérieux. Elles sont sans intérêt.

Le Comité ne pourra déduire aucune conclusion de l'expérience tentée, il y a trois ans, avec la Marceline Ducassé. La patience a manqué, pour la conduire à bonne fin, à celui qui l'avait entreprise.

Cette année, M. Fontaine a fait essayer la tourbe imprégnée d'huile de schiste, conseillée par M. de Mély, et les briquettes camphrées imaginées par l'abbé Laverdun. Il ne s'est pas écoulé assez de temps, depuis la mise en place de ces produits, pour qu'il soit possible de les juger.

A la pépinière d'Oudon, M. Fontaine a cherché à combattre la larve du hanneton avec un ensemencement abondant d'*Isaria densa* ; son insuccès a été complet, à ce point que les vers blancs ont causé plus de dommages dans les parties du sol imprégnées de leur parasite, que dans celles où il n'en avait pas été introduit.

Je n'ai pas été plus heureux à la Station agronomique. J'ai répandu à profusion des cultures d'*Isaria* faites par moi, les unes sur des pommes de terre, les autres sur des larves de hanneton, par plusieurs méthodes et notamment par celle qu'a préconisée M. de Vaux ; dans aucune de ces tentatives je ne suis parvenu à diffuser le champignon dans

mes terres. Son développement exige certainement des conditions spéciales, encore inconnues et peut-être délicates, en dehors desquelles il n'évolue pas. Il est intéressant d'en poursuivre l'étude, car si le ver blanc ne diminue pas bientôt dans une forte proportion, la culture de la vigne sera très difficile, pour ne pas dire impossible.

Pour terminer cet exposé, je mets sous les yeux du Comité de vigilance le relevé des points attaqués par le phylloxera, avec l'évaluation approximative de leur étendue. La récapitulation de ces documents inspire de pénibles réflexions et justifie trop bien les prédictions du Comité. Viennent des années à température élevée, disions-nous naguère, et nous verrons le parasite marcher à pas de géant dans nos vignes. Ces années sont venues et la dissémination de l'insecte n'a pas manqué de se manifester aux yeux. Notre vignoble diminue sans cesse ; 81 communes portent aujourd'hui dans leurs flancs le germe implacable de la dévastation, c'est plus de la moitié de notre domaine viticole, si l'on songe que ce sont nos meilleurs territoires qui sont phylloxérés. Aussi le Comité de vigilance s'attachera-t-il de plus en plus à la recherche de tout ce qui pourra contribuer à la conservation de notre principale richesse agricole.

## SITUATION DU VIGNOBLE EN 1894.

*Vignes malades, mais résistant encore.*

ARRONDISSEMENT D'ANCENIS.

| | |
|---|---|
| Ancenis | 55h |
| Anetz | 40 |
| Cellier (Le) | 100 |
| Couffé | 50 |
| Joué-sur-Erdre | 25 |
| Ligné | 15 |
| Mésanger | 30 |
| Montrelais | 40 |
| A reporter | 355 |
| Report | 355 |
| Oudon | 60 |
| Pannecé | 12 |
| Rouxière (La) | 16 |
| Saint-Géréon | 70 |
| Saint-Herblon | 60 |
| Saint-Mars-la-Jaille | 4 |
| Teillé | 10 |
| Varades | 80 |
| Total | 667h |

### ARRONDISSEMENT DE CHATEAUBRIANT.

| | |
|---|---|
| Meilleraye (La)......... | 1h |
| Nort .................. | 15 |
| Saint-Mars-du-Désert.... | 10 |
| Touches (Les).......... | 10 |
| Total...... | 36h |

### ARRONDISSEMENT DE NANTES.

| | |
|---|---|
| Barbechat ............. | 90h |
| Basse-Goulaine ......... | 20 |
| Bignon (Le)............ | 50 |
| Boissière (La).......... | 30 |
| Bouaye................ | 8 |
| Bouguenais ........... | 8 |
| Brains ................ | 5 |
| Carquefou ............. | 30 |
| Chapelle-Basse-Mer (La).. | 65 |
| Chapelle-Heulin (La).... | 6 |
| Chapelle-sur-Erdre (La).. | 6 |
| Châteauthébaud......... | 10 |
| Chevrolière (La)........ | 4 |
| Clisson................ | 20 |
| Gorges ................ | 25 |
| Haie-Fouassière (La)..... | 12 |
| Haute-Goulaine......... | 10 |
| Landreau (Le).......... | 50 |
| Legé ................. | 4 |
| Limouzinière (La)....... | 6 |
| Loroux-Bottereau (Le)... | 80 |
| Maisdon ............... | 10 |
| A reporter..... | 549 |

| | |
|---|---|
| Report..... | 549 |
| Mauves................ | 64 |
| Monnières............. | 10 |
| Montbert .............. | 8 |
| Mouzillon ............. | 30 |
| Nantes ................ | 6 |
| Pallet (Le)............ | 15 |
| Planche (La)........... | 10 |
| Pont-Saint-Martin ....... | 10 |
| Regrippière (La)........ | 10 |
| Remaudière (La)........ | 15 |
| Remouillé.............. | 5 |
| Rezé ................ | 15 |
| Saint-Aignan ........... | 10 |
| Saint-Colombin ......... | 15 |
| St-Etienne-de-Corcoué... | 25 |
| Saint-Fiacre.... ....... | 5 |
| Saint-Herblain.......... | 10 |
| Saint-Hilaire-du-Bois .... | 2 |
| Saint-Jean-de-Corcoué ... | 40 |
| St-Julien-de-Concelles... | 40 |
| Saint-Léger............ | 20 |
| Saint-Lumine-de-Clisson.. | 2 |
| Saint-Lumine-de-Coutais. | 5 |
| Saint-Mars-de-Coutais ... | 4 |
| St-Philbert-de-Grand-Lieu | 5 |
| Saint-Sébastien ......... | 2 |
| Sainte-Luce ............ | 15 |
| Sorinières (Les)......... | 3 |
| Sucé ................. | 2 |
| Thouaré............... | 30 |
| Treillières ............. | 5 |
| Vallet ................ | 40 |
| Vertou................ | 5 |
| Vieillevigne ............ | 2 |
| Total...... | 1.034h |

ARRONDISSEMENT
DE PAIMBŒUF.

| | |
|---|---|
| Montagne (La)......... | 5h » |
| Port-Saint-Père......... | 10 » |
| St-Hilaire-de-Chaléons... | » 50a |
| Saint-Jean-de-Boiseau.... | 5 » |
| A reporter..... | 20 50 |
| Report..... | 20 50 |
| Sainte-Pazanne......... | 4 50 |
| Total...... | 25h » |

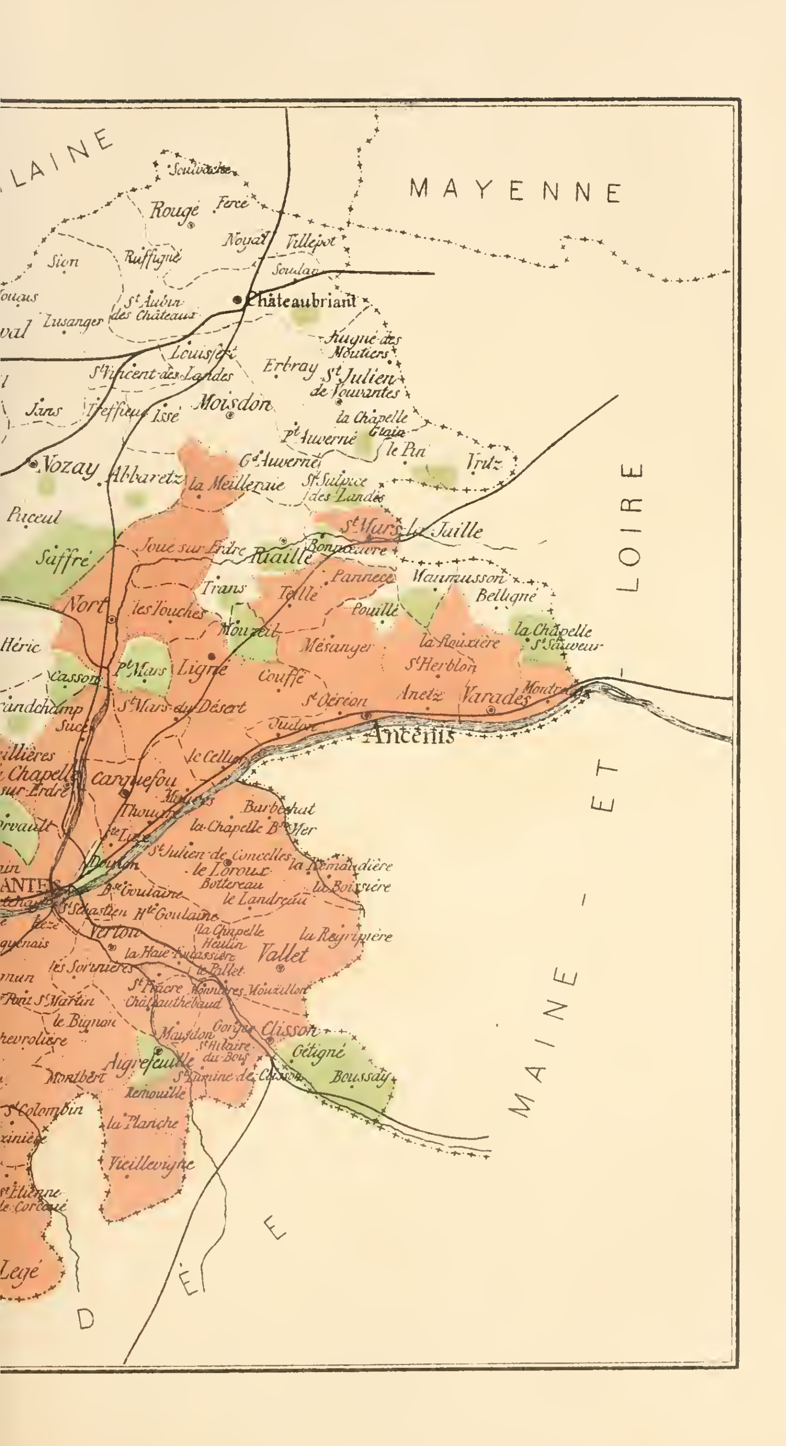
ARRONDISSEMENT
DE SAINT-NAZAIRE.

| | |
|---|---|
| Couëron......... ..... | 10h » |

RÉCAPITULATION.

| | | |
|---|---|---|
| Surface du vignoble en 1893...................... | | 30.096h |
| Vignes détruites au 31 décembre 1894............... | | 1.495 |
| Reste............... | | 28.601h |
| Vignes plantées en 1894............................ | | 100 |
| Surface du vignoble en 1894....................... | | 28.701h |
| A déduire : | | |
| Vignes malades...................... | 1.772h | |
| — suspectes...................... | 350 | |
| | | 2.122 |
| Vignes paraissant indemnes, à la fin de 1894........... | | 26.579h |


CARTE
de la
LOIRE-INFÉRIEURE
MORBIHAN
ILLE-ET
OCÉAN
V E
Embouchure de la Loire
Masserac
Avessac
St Nicolas de Redon
Guémené-Penfao
Fégréac
Plessé
Sévérac
St Gildas des Bois
Guenrouet
le Gâvre
Missillac
Dreffeac
Herbignac
la Chapelle des Marais
Ste Reine
Pontchâteau
Ste Anne
Quilly
Blain
Avessac
Mesquer
St Molf
St Lyphard
Crossac
Campbon
Bouvron
Fay
Piriac
St Joachim
Besné
la Turballe
Prinquiau
la Chapelle Launay
Malville
Montoir
Savenay
St André des Eaux
Guérande
Donges
Lavau
Bouée
Cordemais
le Croisic
Escoublac
Batz
le Pouliguen
St Nazaire
Corsept
Paimbœuf
St Etienne de Mt Luc
St Brevin
St Viaud
Frossay
St Père en Retz
Vue
le Pellerin
St Michel
Rouans
la Plaine
Chauvé
Chéméré
Port St Père
Ste Marie
le Clion
Pornic
Arthon
Ste Pazanne
la Bernerie
St Hilaire de Chaléons
St Lumine de Coutais
les Moutiers
Bourgneuf
Fresnay
St Même
Machecoul
la Marne
Paulx
St Etienne de Mer-Morte
Noirmoutiers



MAYENNE
LOIRE
ET
MAINE
Soulvache
Rougé
Fercé
Noyal
Villepot
Sion
Ruffigné
St Aubin des Châteaux
Lusanger
Châteaubriant
Juigné des Moutiers
Louisfert
St Vincent des Landes
Erbray
St Julien de Vouvantes
Jans
Treffieux
Issé
Moisdon
la Chapelle Glain
Pt Auverné
Gd Auverné
le Pin
Vritz
Nozay
Abbaretz
la Meilleraie
St Sulpice des Landes
Puceul
St Mars la Jaille
Saffré
Joué sur Erdre
Riaillé
Bonnœuvre
Pannecé
Maumusson
Belligné
Trans
Teillé
Nort
les Touches
Pouillé
Mouzeil
la Chapelle St Sauveur
Héric
Mésanger
la Rouxière
Casson
Pt Mars
Ligné
Couffé
St Herblon
Anetz
Varades
St Mars du Désert
St Géréon
Sucé
Ancenis
le Cellier
Carquefou
Mauves
Thouaré
Barbechat
la Chapelle Bse Mer
St Julien de Concelles
Doulon
le Loroux Bottereau
la Remaudière
la Boissière
Bse Goulaine
le Landreau
St Sébastien
Hte Goulaine
Vertou
la Chapelle Heulin
la Regrippière
la Haie Fouassière
Vallet
les Sorinières
le Pallet
St Fiacre
Monnières
Mouzillon
Pont St Martin
Châteauthébaud
le Bignon
Maisdon
Gorges
Clisson
St Hilaire du Bois
Gétigné
Aigrefeuille
Montbert
St Lumine de Clisson
Boussay
Remouillé
St Colombin
la Planche
Vieillevigne
St Étienne de Corcoué
Legé

# ÉTUDE SUR LA VALEUR AGRICOLE

DU

# PHOSPHATE D'ALUMINE DU GRAND-CONNÉTABLE

PAR A. ANDOUARD.

---

J'ai commencé, au printemps de 1894, des cultures en pots destinées à comparer l'assimilabilité du phosphate du Grand-Connétable à celles des principaux phosphates de chaux fossiles connus.

A cet effet, j'ai choisi des plantes appartenant à des familles variées et présentant un développement radiculaire différent : *Balsamine, Lin d'été, Moutarde blanche, Sarrasin*. Puis, je leur ai préparé un sol peu nourrissant, dans l'espoir, non trompé, de voir s'accentuer plus nettement l'effet des aliments phosphorés que je voulais différencier. Voici la composition chimique de ce sol artificiel :

| | |
|---|---|
| Acide phosphorique (à l'état de phosphate).. | 0.10 % |
| Potasse (à l'état de sulfate) ................ | 0.10 |
| Chaux (à l'état de carbonate) ............. | 0.08 |
| Magnésie (à l'état de carbonate)........... | 0.02 |
| Argile jaune............................... | 10.00 |
| Sable blanc de Fontainebleau, environ...... | 87.00 |

Cette composition a été légèrement modifiée, au point de

vue des éléments fertilisants, par l'argile et par le sable, qui ont introduit dans le mélange 0,64 °/₀ de chaux et des traces de potasse, d'oxyde de fer et de matières organiques. Elle n'est pas moins restée celle d'une terre maigre et dépourvue d'humus.

Les phosphates minéraux mis en expérience avaient le titre et l'origine que voici :

| | Acide phosphorique. |
|---|---|
| Phosphate d'alumine du Grand-Connétable... | 39.10 °/₀ |
| — de chaux d'Algérie............... | 29.20 |
| — — des Ardennes.......... | 18.00 |
| — — de Carentan........... | 18.50 |
| — — de la Caroline......... | 27.20 |
| — — de la Floride.......... | 27.50 |
| — — de la Somme.......... | 25.40 |

Ils avaient tous été tamisés à la toile n° 100 et le poids de chacun d'eux avait été calculé, de manière à donner au sol des différents pots la richesse uniforme de 0,1 °/₀ d'acide phosphorique.

Les vases employés dans cette expérience étaient en grès vernissé. Chacun d'eux contenait 18 kilogrammes de terre et avait reçu soit une graine de balsamine, soit quatre graines de lin d'été, de moutarde ou de sarrasin.

L'ensemencement a eu lieu le 12 avril. Chaque espèce de plante occupait sept pots, représentant les sept phosphates en comparaison. Plusieurs graines ayant refusé de germer ont été remplacées le 24 du même mois et le 1er mai. Toutes ne sont pas venues à bien.

Les arrosages ont été pratiqués une fois par semaine avec une solution de nitrate de soude à 10 grammes de sel par litre, et le reste du temps avec de l'eau distillée. Chaque plante recevait ainsi tous les huit jours, au début de la

végétation, 2 milligrammes d'azote ; un peu plus tard, cette ration a été portée à 4 milligrammes et enfin à 8, au moment de l'évolution florale. La quantité totale de l'azote fourni à l'ensemble des plantes cultivées n'a pas dépassé 5 grammes, ce qui donne, pour chacune d'elles (59 seulement ont réussi), 84 milligrammes d'azote, correspondant à 552 milligrammes du nitrate de soude utilisé.

Les conditions culturales ont laissé à désirer. J'ai été obligé de disposer les pots sur deux rangs, dans une orangerie aspectant l'ouest et à peine visitée par le soleil. Bien qu'ils eussent été rapprochés des fenêtres, autant que possible, ils ne recevaient qu'une lumière oblique et inégale. En outre, l'obligation de laisser fermées presque toutes les ouvertures et l'excès de vapeur d'eau qui a saturé l'atmosphère pendant la majeure partie de l'été, ont entretenu dans l'orangerie qui m'était prêtée une humidité nuisible, dont tous les sujets ont été plus ou moins victimes.

Pour atténuer les effets de l'inégalité d'éclairage dont je viens de parler, j'ai eu soin de placer sur une même ligne tous les représentants d'une même plante. La lumière qu'ils recevaient n'en restait pas moins défectueuse, mais au moins était-elle identique pour tous.

Pendant les premières semaines, la végétation a été pénible ; il n'en pouvait pas être autrement dans un milieu dépourvu d'humus ; mais aussitôt que les racines ont été suffisamment allongées pour satisfaire aux exigences de l'accroissement, l'intensité relative de la nutrition s'est promptement révélée aux yeux. Toutes les plantes semées sur le phosphate du Grand-Connétable, sans exception, ont pris une élongation plus rapide que celle des autres. Aucun des visiteurs qui les ont examinées, aux diverses périodes de leur évolution, n'a hésité à reconnaître la supériorité de leur vigueur et de leur développement.

Comme conséquence de l'activité particulière imprimée à la formation de leurs tissus, elles ont donné naissance à des ramifications plus nombreuses que celles de leurs congénères. La floraison s'y est montrée plus précoce et la fructification plus parfaite ; ce sont elles qui ont produit le plus grand nombre de semences et qui les ont le mieux conduites à maturité. Quelques-unes ont conservé leurs cotylédons presque jusqu'au terme de leur existence. En un mot, du commencement à la fin elles ont surpassé les autres, de toute manière. Le relevé qui suit en fait foi ; il a été dressé en prenant pour guide de classement la hauteur maximum atteinte par chaque individu.

## Balsamine.

| Origine du phosphate. | Hauteur de la plante. | Poids à l'état vert. | Poids à l'état sec. | Nombre des fruits. |
|---|---|---|---|---|
| Grand-Connétable... | 0m530 | 18g06 | 1g452 | 6 |
| Carentan ......... | 0.340 | 7.14 | 0.606 | 0 |
| Somme........... | 0.285 | 3.15 | 0.157 | 0 |
| Algérie........... | 0.220 | 2.76 | 0.218 | 0 |
| Caroline.......... | 0.210 | 2.49 | 0.196 | 0 |
| Ardennes......... | 0.178 | 2.83 | 0.204 | 0 |
| Floride........... | 0.175 | 1.92 | 0.123 | 0 |

## Lin d'été.

| Origine du phosphate. | Hauteur de la plante. | Poids à l'état vert. | Poids à l'état sec. | Nombre des fruits. |
|---|---|---|---|---|
| Grand-Connétable.. | 0.550 | 1.72 | 0.143 | 2 |
| — ... | 0.574 | 1.26 | 0.109 | 0 |
| — ... | 0.415 | 1.64 | 0.129 | 1 |
| — ... | 0.350 | 0.91 | 0.097 | 0 |
| Carentan ......... | 0.440 | 1.15 | 0.098 | 0 |
| — .......... | 0.300 | 0.87 | 0.062 | 0 |
| Ardennes......... | 0.400 | 1.58 | 0.366 | 1 |
| — ......... | 0.390 | 1.21 | 0.223 | 1 |

| Origine du phosphate. | Hauteur de la plante. | Poids à l'état vert. | Poids à l'état sec. | Nombre des fruits. |
|---|---|---|---|---|
| Ardennes ......... | 0.330 | 1.40 | 0.260 | 1 |
| — ......... | 0.270 | 1.46 | 0.284 | 1 |
| Caroline ....... .. | 0.345 | 0.38 | 0.046 | 0 |
| — ......... | 0.305 | 0.26 | 0.031 | 0 |
| Algérie........... | 0.316 | 0.32 | 0.034 | 0 |
| — ......... | 0.260 | 0.27 | 0.030 | 0 |
| Floride ........... | 0.252 | 0.25 | 0.030 | 0 |
| Somme........... | 0.470 | 0.38 | 0.047 | 0 |
| — ......... | 0.382 | 0.31 | 0.036 | 0 |
| — ......... | 0.375 | 0.37 | 0.042 | 0 |
| — ......... | 0.356 | 0.25 | 0.031 | 0 |

**Moutarde blanche.**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Grand-Connétable... | 1.010 | 12.90 | 0.970 | 5 |
| — ... | 0.900 | 14.85 | 1.030 | 4 |
| — ... | 0.890 | 11.69 | 0.977 | 1 |
| — ... | 0.670 | 8.63 | 0.918 | 0 |
| Carentan ......... | 1.000 | 10.28 | 0.925 | 1 |
| — ......... | 0.800 | 11.40 | 0.940 | 0 |
| Ardennes ......... | 0.930 | 9.87 | 0.849 | 3 |
| — ......... | 0.920 | 8.74 | 0.695 | 3 |
| — ......... | 0.780 | 9.31 | 0.730 | 4 |
| — ......... | 0.740 | 7.62 | 0.635 | 1 |
| Somme........... | 0.890 | 7.75 | 0.667 | 2 |
| — ......... | 0.840 | 7.68 | 0.531 | 3 |
| — ......... | 0.840 | 6.90 | 0.475 | 0 |
| — ......... | 0.770 | 6.47 | 0.481 | 0 |
| Caroline .......... | 0.710 | 7.38 | 0.507 | 0 |
| — ......... | 0.610 | 6.25 | 0.390 | 0 |
| Floride ........... | 0.700 | 6.70 | 0.505 | 0 |
| — ......... | 0.650 | 7.51 | 0.570 | 0 |

| Origine du phosphate. | Hauteur de la plante. | Poids à l'état vert. | Poids à l'état sec. | Nombre des fruits. |
|---|---|---|---|---|
| Algérie........... | 0.440 | 4.67 | 0.209 | 0 |
| — ......... | 0.420 | 5.36 | 0.276 | 0 |

**Sarrasin.**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Grand-Connétable... | 0.928 | 7.95 | 1.325 | 13 |
| — ... | 0.680 | 4.68 | 0.702 | 1 |
| — ... | 0.550 | 4.09 | 0.648 | 1 |
| — ... | 0.210 | 3.71 | 0.600 | 0 |
| Caroline .......... | 0.920 | 7.05 | 1.303 | 1 |
| Somme........... | 0.620 | 3.42 | 0.560 | 9 |
| — ......... | 0.584 | 4.32 | 0.700 | 5 |
| — ......... | 0.422 | 1.65 | 0.259 | 4 |
| — ......... | 0.410 | 2.38 | 0.369 | 11 |
| Ardennes ......... | 0.560 | 5.27 | 0.760 | 13 |
| — ......... | 0.315 | 2.90 | 0.395 | 3 |
| Algérie........... | 0.557 | 2.55 | 0.378 | 6 |
| Floride........... | 0.550 | 1.97 | 0.247 | 2 |

La conclusion qui se dégage de ces tableaux est bien celle que j'ai annoncée déjà.

Les écarts sont marqués surtout pour *le lin,* plante exigeante, fort mal à l'aise dans une terre aussi ingrate que celle qui lui avait été offerte. Il est resté grêle dans tous les pots ; cependant, il a fini par s'élever à une hauteur presque normale sur le phosphate d'alumine; et si son poids était dérisoire, il n'était pas moins huit à dix fois plus fort sur cet engrais que sur les phosphates de la Somme, de la Caroline, de la Floride et de l'Algérie. Les phosphates des Ardennes et de Carentan seuls ont donné des résultats approchant de ceux du phosphate du Grand-Connétable. A remarquer, en outre, que ce fossile et celui des Ardennes ont été seuls à mener à maturité des capsules contenant des

graines bien constituées. Les autres n'ont pas réussi à en former.

*La balsamine* sur phosphate du Grand-Connétable était, dans la présente expérience, l'exemple qui frappait le plus les yeux ; elle le devait peut-être à son système radiculaire, qui prend facilement une extension si remarquable et qui s'était accru avec vitesse. Sa tige était robuste, en hauteur comme en diamètre. Sa floraison a été superbe et suivie d'une fructification normale. Parmi les autres, celle qu'avait nourrie le phosphate de Carentan a produit quelques fleurs et n'a pas fructifié. Tout le reste portait le cachet d'une végétation souffreteuse et n'a pas donné trace de développement floral, sauf une Balsamine cultivée sur phosphate de la Somme, qui a ébauché une fleur presque immédiatement flétrie.

Sans être aussi tranchées, les différences étaient encore très notables entre les *sarrasins* des sept phosphates expérimentés. Non seulement la plupart de ceux qui avaient végété sur le phosphate d'alumine dépassaient les autres en élévation, mais ils étaient plus rameux et pourvus de siliques plus nombreuses et mieux développées. Sous ce dernier rapport, le phosphate des Ardennes leur faisait concurrence et même un peu celui de la Somme. Celui-ci, en effet, a produit une plus grande quantité de fruits que le phosphate du Grand-Connétable ; mais les sujet qui les portaient étaient grêles, ils se tenaient mal et tout dans leur port annonçait une imparfaite nutrition. Il en était de même, du reste, pour tout ce qui vivait sur les phosphates des Ardennes, de l'Algérie et surtout de la Floride.

On voit toutefois, en rapprochant les résultats donnés par les phosphates de la Somme et des Ardennes, que c'est ce dernier qui a produit le poids maximum de plante sèche. L'un des deux sujets à l'alimentation desquels il a contribué

était moins allongé que le spécimen le mieux réussi parmi ceux qui croissaient sur le posphate de la Somme, mais il était plus rameux et sa vigueur était manifestement plus grande. L'autre est demeuré languissant, par le fait des pucerons qui l'avaient fatigué au milieu de sa croissance, avant qu'on eut pu les combattre. Quant à ceux qui ne figurent pas au tableau, ils avaient eu leur tige brisée par un accident.

Les inégalités de végétation étaient moins accentuées sur la plupart des *moutardes* que sur les plantes précédentes, tout en restant très sensibles. C'est toujours le phosphate d'alumine qui est en tête, suivi de près par celui de Carentan, puis par celui des Ardennes. Les phosphates de la Somme, de la Caroline, de la Floride et plus encore celui de l'Algérie se sont montrés inférieurs, pour la nutrition de cette crucifère.

Jetons les yeux maintenant sur la composition chimique. Elle n'a pu être déterminée que d'une manière très incomplète, en raison du faible poids que présentait chaque plante après dessiccation. J'ai dû me borner à doser la proportion centésimale des sels minéraux et, toutes les fois qu'il a été possible, celles de l'azote et de l'acide phosphorique. J'indique ici les résultats des analyses effectuées, en suivant l'ordre déjà adopté pour les tableaux concernant la végétation.

| Espèce cultivée. | Origine du phosphate. | Cendres °/o de plante sèche. | Azote °/o de plante sèche. | Acide phosphor. °/o de pl. sèche. |
|---|---|---|---|---|
| Balsamine. | Grand-Connétable.. | 23.89 | 2.00 | 2.05 |
| — | Carentan......... | 23.92 | 1.65 | 0.58 |
| — | Somme.... ..... | 23.57 | 0.72 | 0.42 |
| — | Algérie.......... | 12.38 | 0.60 | 0.21 |
| — | Caroline......... | 19.54 | 1.20 | — |

| Espèce cultivée. | Origine du phosphate. | Cendres °/o de plante sèche. | Azote °/o de plante sèche. | Acide phosphor. °/o de pl. sèche. |
|---|---|---|---|---|
| Balsamine. | Ardennes ........ | 17.92 | 1.30 | 0.96 |
| — | Floride ....... .. | 14.26 | — | — |
| Lin d'été.. | Grand-Connétable.. | 14.50 | 0.53 | 0.20 |
| — | — .......... | 11.78 | — | 0.38 |
| — | — .......... | 11.65 | — | — |
| — | — .......... | 12.00 | — | — |
| — | Carentan......... | 13.75 | 0.34 | 0.23 |
| — | — .......... | 14.80 | — | — |
| — | Ardennes ........ | 13.72 | 0.48 | 0.35 |
| — | — .......... | 12.60 | — | — |
| — | — .......... | 15.18 | — | — |
| — | — .......... | 12.54 | — | — |
| — | Caroline ......... | 12.20 | — | 0.25 |
| — | — .......... | 14.06 | — | — |
| — | Algérie.......... | 8.89 | — | 0.17 |
| — | — .......... | 9.35 | — | — |
| — | Floride.......... | 25.92 | 0.27 | 0.35 |
| — | Somme.......... | 14.00 | 0.24 | 0.16 |
| — | — .......... | 16.08 | — | — |
| — | — .......... | 15.43 | — | — |
| — | — .......... | 13.24 | — | — |
| Moutarde.. | Grand-Connétable.. | 21.78 | 3 40 | 1.59 |
| — | — .......... | 20.65 | 1.80 | 1.50 |
| — | — .......... | 22.06 | 2.92 | 1.68 |
| — | — .......... | 23.18 | 3.20 | 1.36 |
| — | Carentan......... | 19.67 | 2.50 | 0.75 |
| — | — .......... | 20.52 | 2.45 | 0.65 |
| — | Ardennes ........ | 25.74 | 3.00 | 0.72 |
| — | — .......... | 24.07 | 1.60 | 0.60 |
| — | — .......... | 23.80 | 1.95 | 0.80 |
| — | — .......... | 21.95 | 2.35 | 0.86 |

| Espèce cultivée. | Origine du phosphate. | Cendres °/o de plante sèche. | Azote °/o de plante sèche. | Acide phosphor. °/o de pl. sèche. |
|---|---|---|---|---|
| Moutarde.. | Somme.......... | 19.54 | 2.20 | 0.63 |
| — | — .......... | 17.60 | 1.80 | 0.13 |
| — | — .......... | 18.23 | — | 0.44 |
| — | — .......... | 20.14 | — | 0.42 |
| — | Caroline ......... | 24.79 | 1.45 | 0.78 |
| — | — .......... | 23.40 | — | 0.60 |
| — | Floride.......... | 16.48 | 3.00 | 0.22 |
| — | — .......... | 15.35 | 2.60 | 0.30 |
| — | Algérie.......... | 24.09 | — | 0.33 |
| — | — .......... | 22.76 | 1.05 | 0.28 |
| Sarrasin .. | Grand-Connétable.. | 16.47 | 2.20 | 1.35 |
| — | — .......... | 17.34 | 2.75 | 1.16 |
| — | — .......... | 15.68 | 2.60 | — |
| — | — .......... | 18.96 | — | — |
| — | Caroline ......... | 24.79 | 2.00 | 0.63 |
| — | Somme.......... | 18.51 | 1.65 | 0.20 |
| — | — .......... | 13.09 | — | 0.32 |
| — | — .......... | 12.84 | 1.40 | — |
| — | — .......... | 15.26 | — | — |
| — | Ardennes ........ | 14.04 | 1.40 | 0.88 |
| — | — .......... | 18.06 | 1.95 | 0.90 |
| — | Algérie .......... | 16.21 | 1.50 | 0.27 |
| — | Floride .......... | 22.00 | 1.70 | 0.40 |

Au point de vue de la composition chimique, c'est encore au phosphate d'alumine que répond la richesse maximum en azote et en acide phosphorique. Il n'en est pas ainsi pour tous les sujets alimentés par lui ; plusieurs même sont faibles sous ce rapport. La même remarque s'applique au total des éléments minéraux absorbés, sans qu'il soit possible d'en donner la raison avec certitude. Les conditions expé-

rimentales ont beau être identiques, en apparence, les plantes y découvrent parfois des différences, qu'elles traduisent par des écarts d'assimilation sensibles à la vue, en terrain pauvre principalement. D'autre part, les semences avaient été mises au nombre de quatre, dans chaque vase ; toutes ne sont pas parvenues à végéter. Là où il n'en est resté qu'une ou deux, les racines ont eu la faculté de s'étendre avec plus de liberté, la nutrition a pu être plus active que là où elles sont toutes venues à bien. Notons encore que l'insuffisance de l'aération et l'excès d'humidité qui en est résulté ont exercé une influence funeste sur quelques plantes et ont nui à leur développement.

Ces accidents, que j'aurais sans doute évités si j'avais pu disposer d'un emplacement plus favorable, ne me semblent pas cependant de nature à faire hésiter sur l'interprétation qu'il convient de donner aux résultats qui viennent d'être chiffrés. Le seul fait que le maximum d'élongation et le maximum d'azote comme d'acide phosphorique relèvent partout du phosphate d'alumine, autorise à dire que ce phosphate a été mieux assimilé que les autres phosphates fossiles mis en concurrence avec lui.

M'appuyant sur ces observations, j'ai cru pouvoir écrire, dans une note récemment présentée à l'Académie des Sciences, que j'espérais voir le phosphate du Grand-Connétable fructueusement utilisé par l'agriculture, dans son état naturel. Un savant éminent s'est inscrit contre cette espérance et l'autorité de son jugement m'imposerait des réserves au sujet de cette conclusion, si ces réserves n'avaient toujours été dans ma pensée. Je n'ai pas eu l'intention de me prononcer d'une manière absolue sur la valeur agricole du phosphate d'alumine, à la suite d'expériences aussi restreintes que celles dont je viens de donner l'analyse. Pour mieux juger la question j'ai préparé, l'automne dernier,

des essais en grande culture et sur des plantes appartenant à des familles différentes, En même temps j'ai renouvelé, dans les vases qui ont servi à mes premières constatations et avec un sol artificiel semblable à celui dont j'ai donné plus haut la composition, la comparaison du phosphate du Grand-Connétable aux autres engrais phosphorés, en m'adressant cette fois à des produits plus solubles que les phosphates fossiles : scories phosphoreuses, phosphate précipité, superphosphate, etc. Je ferai connaître les récoltes obtenues dans ces divers milieux et j'espère suivre, plus loin que je ne puis le faire aujourd'hui, l'introduction dans les végétaux des principaux éléments de leur nutrition, sous les différentes influences mises en œuvre.

En attendant, on m'accordera que j'étais fondé par ce qui précède à bien augurer de l'intervention du phosphate d'alumine dans la culture. Je ne suis pas seul d'ailleurs à lui attribuer une valeur agricole.

Bobierre croyait à son efficacité.

De son côté, Märcker a écrit que le phosphate de Kladno (phosphate d'alumine obtenu des minerais de fer) lui avait donné des résultats égaux à ceux des superphosphates (1).

Depuis que ces lignes ont été tracées, M. le Dr Arm. Gautier a fait connaître à l'Académie des Sciences (2) que M. G. Gautier, son frère, et d'autres agriculteurs distingués ont employé à des expériences de grande culture des milliers de tonnes des phosphates de chaux et d'alumine de la grotte de Minerve, qu'il avait étudiés. A dose égale d'acide phosphorique, ces phosphates se sont montrés plus efficaces que les phosphates de chaux usuels, pendant une période de trois

(1) Mentzel'scher Kalender, 1879, § 35.

(2) *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. cxx, p. 356.

années. Les mêmes expérimentateurs ont pu aussi se rendre compte de la grande assimilabilité du phosphate d'alumine presque pur provenant de la grotte précitée. Pour expliquer cette facile absorption par les plantes, M. Arm. Gautier a démontré, en 1893 (1), que le phosphate d'alumine est soluble dans divers sels ammoniacaux, notamment dans le phosphate et surtout dans le lactate d'ammonium, qui existent tous deux dans les fumiers et dans les terreaux fermentés.

Enfin, il m'a été assuré qu'en Amérique le phosphate du Grand-Connétable est tellement estimé, que presque tout ce qui est extrait de son gisement est absorbé par le Nouveau-Monde. J'aurai soin de vérifier l'exactitude de ces renseignements, d'après lesquels encore les agriculteurs américains attribueraient à ce phosphate une action comparable à celle des superphosphates, dont il atteindrait, par suite, le prix commercial.

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. CVI, p. 1492.

---

# LE THÉATRE D'HENRI BECQUE

## ÉTUDE

PAR A. MAILCAILLOZ

---

Il y a quelques années, vers 1886, je crois, les affiches du théâtre de Nantes annonçaient une représentation de la *Parisienne,* d'Henri Becque, qui devait être donnée dans la salle Graslin par une troupe de passage. A l'heure indiquée pour le lever du rideau, une vingtaine de personnes seulement garnissaient les banquettes, si bien que l'impresario dut rembourser à ces rares amateurs le montant de leur place et se diriger, lui et sa troupe, vers quelque cité plus hospitalière. Mais on ne pouvait, en la circonstance, reprocher aux Nantais d'avoir été plus béotiens que leurs compatriotes, car la tournée n'eut pas beaucoup plus de succès dans chacune des villes où elle s'arrêta, sans que la valeur des acteurs qui composaient la troupe fût, du reste, pour rien dans cette abstention. La vérité est que Becque ne faisait pas recette alors, et je ne crois pas que maintenant encore ses pièces soient une source de grands profits pour le directeur qui risque l'aventure de les mettre à la scène. Est-ce donc que son théâtre est sans valeur ? Est-ce que je ne cours pas moi-même le risque d'un insuccès en tentant de vous y intéresser ? Je ne le crois pas, ou plutôt s'il

devait en être ainsi, il ne faudrait en accuser que mes faibles ressources et non le défaut d'intérêt de l'œuvre elle-même que je veux étudier.

En effet, Becque présente cette particularité que, s'il est peu connu du gros public, s'il est même inconnu de beaucoup, son œuvre a cependant une importance considérable dans l'évolution du théâtre au XIXe siècle et, considérée par la plupart des lettrés et des critiques comme celle d'un maître, a en effet servi de modèle à toute une suite de disciples plus ou moins bien inspirés.

La personnalité même de l'auteur est peu connue, j'entends du public qui lit, public de province qui n'est informé sur le compte des écrivains que par leurs œuvres ou par les confidences et les interviews des journaux. C'est à peine si l'on sait de lui, au point de vue biographique, que, né à Paris le 9 avril 1837, il hésita quelque temps, à la fin de ses études, avant de trouver sa voie. Saisi un moment par la fièvre libérale des dernières années du Second Empire, il tenta de la politique, mais s'en dégoûta vite et se lança dans la carrière des lettres. Les dates de ses pièces marquent seules dès lors ses diverses étapes ; viennent successivement : *Sardanapale* (1867), au Théâtre-Lyrique ; l'*Enfant prodigue* (1868), au Vaudeville ; *Michel Pauper* (1870), à la Porte-Saint-Martin ; la *Navette* (1878), au Gymnase ; les *Honnêtes Femmes* (1880) et les *Corbeaux* (1882), toutes deux à la Comédie-Française ; enfin, la *Parisienne* (1885), à la Renaissance. Becque a collaboré, en outre, à plusieurs journaux comme critique dramatique. Enfin, il a été fait chevalier de la Légion-d'Honneur, le 28 décembre 1886.

Son œuvre même, si elle est plus connue des lecteurs, ne l'est guère du public de théâtre, et, à part la *Parisienne*, aucune de ses pièces ne paraît bien souvent sur les affiches. Si l'une d'elles est représentée, c'est presque toujours devant

un public houleux, disposé à l'enthousiasme ou au dénigrement systématiques. Les uns crient au chef-d'œuvre, pendant que les autres sont prêts à siffler, et il ne peut pas se former, entre les deux clans, une opinion moyenne faite d'impression sincère et de réflexion impartiale. La même passion se rencontre chez les critiques, et, quoique Becque ait réuni, un peu prématurément peut-être, ses œuvres en volumes pour appeler sur elles un jugement sérieux et équitable, celui-ci n'a point, que je sache, été rendu jusqu'à présent et peut encore se faire attendre longtemps.

Outre la difficulté de le juger, un autre trait qui frappe à première vue chez notre auteur, c'est la lenteur — et en même temps, malgré l'apparence de contradiction des deux termes — la variété de sa production. En effet, quoiqu'il soit âgé de plus de 55 ans et ait commencé à écrire en 1867, c'est-à-dire il y a 27 ans, il n'a encore donné que sept pièces dont trois seulement peuvent mériter d'être considérées comme d'importantes œuvres dramatiques. Et cependant ces sept pièces résument tout ce qu'il est possible d'écrire pour la scène : un livret d'opéra, *Sardanapale,* qui, mis en musique par Victorien Joncières, fut représenté au Théâtre-Lyrique, le 8 février 1867 ; un vaudeville bourgeois qui a des traits de comédie de mœurs : l'*Enfant prodigue ;* un drame émouvant qui est en même temps une pièce sociale et politique : *Michel Pauper ;* une bluette qui rappelle avec plus d'amertume et moins de fantaisie certaines pièces de Marivaux : les *Honnêtes Femmes ;* deux comédies de mœurs prises dans deux milieux différents ; la *Navette* et surtout la *Parisienne ;* enfin, une comédie de caractères qui touche au drame, les *Corbeaux*. On ne saurait être très étonné qu'après avoir traversé un tel cycle si compréhensif dans son peu d'étendue, Becque ait pu considérer sa carrière comme terminée et ait éprouvé le désir d'en marquer le terme par

la réunion de ses œuvres en volumes, de façon à mieux juger du chemin parcouru.

Profitons nous aussi de cette faculté qu'il nous a donnée d'apprécier la valeur de son théâtre et les motifs de l'excès d'honneur et de l'excès d'indignité qu'il s'est vu attribuer.

Je crois que c'est d'abord dans la personne même et dans le caractère de l'auteur qu'il faut rechercher l'explication de la vivacité des polémiques soulevées par ses écrits. En effet, il a semblé à quelques gens mal disposés qu'il y avait contradiction fondamentale entre l'homme et l'œuvre, et de là à accuser celle-ci de n'être pas sincère, il n'y avait qu'un pas à faire : il fut vite franchi. Partant de la tendance pessimiste de ses pièces, on reprocha à Becque sa gaité et son entrain. On ne put s'habituer à voir un homme désabusé de la vie dès qu'il prenait la plume, dépenser, le verre en main, des trésors d'esprit et de belle humeur pour fêter la bonne chère et le plaisir d'être en bonne et joyeuse compagnie, si bien que Jules Lemaître, relevant cette contradiction, a pu dire de lui que c'était un misanthrope à gorge déployée. Ou plutôt on accepta le joyeux convive et on affecta de dédaigner l'écrivain qui devait certainement, disait-on, manquer tout au moins de conviction.

D'ailleurs, la malveillance avait beau jeu avec lui, et il faut avouer que, loin de faire quoique ce fût pour la désarmer, il semblait, au contraire, prendre à tâche de l'exciter et de l'exaspérer. D'un amour-propre exagéré, affectant de négliger tous ses rivaux et même tous ses maîtres pour ne prendre exemple et n'accepter de leçons que de Molière lui-même, il devait paraître absolument insupportable, surtout à ses débuts, alors qu'il n'avait pas encore de raisons suffisantes pour justifier ses dédains et que, par ailleurs, l'abus de la réclame et le cabotinage n'avaient pas encore pris tout l'essor et tout le développement qu'ils ont acquis depuis. Cet orgueil ne se

traduisait pas seulement, du reste, par l'indifférence plus ou moins hautaine pour tout ce qui ne sortait pas de sa plume; il se manifestait souvent de façon plus directe encore par des critiques généralement fort acerbes contre telle ou telle œuvre d'un confrère ou d'un rival, par des mots et des traits dont l'esprit aiguisé ne faisait que rendre la blessure plus sensible. Le mécontentement ressenti de ces attaques, dont Becque abuse trop souvent, soit dans ses critiques dramatiques du *Peuple,* du *Matin* ou de la *Revue illustrée,* soit dans ses fragments de mémoires qu'il réunira sans doute en volume un jour ou l'autre, devait être d'autant plus grand qu'elles ne semblent pas dans son esprit entraîner le droit de riposte et qu'on reconnut bientôt qu'on avait affaire à un écrivain aussi intolérant que le critique était agressif.

Tout le monde se rappelle, à l'appui de cette affirmation, l'incident qui occupa la presse huit jours durant, lors de la reprise de la *Parisienne* à la Comédie Française, sous le nom d'incident Becque-Sarcey. L'aristarque du *Temps* s'était permis de contester le succès de la reprise et de douter de l'empressement du public à venir aux représentations qui devaient suivre la première. Et là dessus Becque avait pris feu et flammes et ne parlait de rien moins que d'envoyer à Sarcey une assignation pour lui demander des dommages-intérêts à raison du préjudice que lui causait son appréciation, préjudice d'autant plus grand que, le journal étant plus lu et le critique plus écouté, un très grand nombre de personnes devaient être tentées de donner raison à l'un et à l'autre en s'abstenant de paraître à la Comédie Française tant que la *Parisienne* tiendrait l'affiche. Becque finit par comprendre qu'il serait battu par le ridicule et l'affaire en resta là ; mais cet incident n'en est pas moins un renseignement précieux sur l'orgueilleuse susceptibilité de la prétendue victime.

Une telle suffisance n'est pas sans agacer beaucoup de gens et, avec la jalousie naturelle contre tout écrivain à qui l'on sent quelque talent, elle suffirait à expliquer les attaques fort vives dont Becque a été l'objet, attaques qui ont suscité des ripostes non moins violentes dans leur enthousiasme exagéré. Mais une autre cause encore peut être donnée de la passion avec laquelle l'œuvre de Becque est discutée : c'est qu'elle a donné naissance à une école et que cette école, en poussant à l'extrême les qualités de son maître, a, comme il arrive d'ordinaire, fini par les transformer en défauts, en vertu de cet axiome populaire que le mieux est l'ennemi du bien. C'est son théâtre, en effet, qui a inspiré la plupart des pièces composant naguère encore tout le répertoire du Théâtre Libre, les pièces des Ancey, des Brieux, des Salandri, ces comédies pessimistes où l'auteur se sait bon gré de voir la vie en noir, où il dédaigne toute action dramatique pour ne nous servir que « des tranches de vie saignantes, » où l'on sent enfin qu'il s'admire dans sa dédaigneuse ironie, réduisant pour ainsi dire le dialogue à une série de « mots cruels » — c'est le terme consacré lorsqu'un personnage exprime tout haut, avec une inconsciente naïveté, ce que beaucoup n'oseraient même pas penser tout bas. Becque avait voulu faire du réalisme, répudiant tout élément d'imagination et renonçant par là même à toute émotion dramatique ; mais il avait, pour justifier sa tentative, le génie d'observation. Ses élèves suivirent la même méthode, mais avec le génie en moins. On en a fabriqué à la douzaine de ces copies de Becque et bien peu, sauf les comédies de Georges Ancey, qui ne se tient pas loin du maître, avaient une valeur suffisante pour permettre de défendre un instant les théories dramatiques dont elles étaient l'application.

Ne nous étonnons donc pas, après cela, que quelques personnes aient rendu le modèle responsable des erreurs des

copistes. Ne nous étonnons pas non plus si les cris d'enthousiasme de quelques critiques, qui espéraient se tailler une renommée dans celle qu'ils ont essayé de faire à Becque, ont produit l'effet diamétralement opposé à celui qu'ils se proposaient et soulevé une réaction contre leur idole. Disons-nous, au contraire, que si, malgré toutes ces causes d'hostilité contre elle, l'œuvre de Becque reste cependant solide et tient une large place dans le théâtre contemporain, c'est qu'elle doit nécessairement avoir quelque supériorité incontestable qu'il s'agit seulement alors de rechercher.

Je résumerais assez volontiers mon impression générale sur cette œuvre en disant que tous ses mérites proviennent des qualités et des dons naturels de son auteur, tandis que ses défauts sont, au contraire, le résultat voulu d'un effort et d'une application mal dirigés, si bien que Becque n'aurait eu, semble-t-il, qu'à suivre son inspiration et la voix de la nature pour produire des chefs-d'œuvre, alors qu'il n'est arrivé, en les travaillant, qu'à donner le jour à des œuvres inégales, incomplètes et laissant une impression de gêne et d'incertitude.

Les qualités de Becque, qui constituent aussi celles de ses pièces, sont, me paraît-il, l'esprit d'observation, le sens du comique et la vigueur du style. Mais il gâte trop souvent comme à plaisir ces dons précieux, en sacrifiant le vraisemblable au vrai, en se refusant à toute concession à l'esprit du public qui demande des œuvres dramatiques et des dénouements heureux, en s'abstenant enfin, de parti pris, de tout commentaire des caractères de ses personnages qui, souvent, semblent faux ou incompréhensibles, faute d'explication suffisante de leurs actes.

Becque est un moraliste qui sait voir, et, si son observation subit la tournure uniformément pessimiste de son esprit, elle n'est du moins pas exclusive si l'on considère les milieux

sur lesquels elle porte et les caractères auxquels elle s'applique. Elle va, en effet, du monde bourgeois peint dans les *Honnêtes Femmes,* le premier acte de l'*Enfant prodigue* et les *Corbeaux,* au demi-monde représenté dans la *Navette* et trois actes de l'*Enfant prodigue,* en passant par le monde fin de siècle de la *Parisienne,* qui semble en quelque sorte l'intermédiaire entre les deux. Enfin, elle s'applique à la fois à l'aristocratie, à la bourgeoisie, voire même au quatrième Etat, comme l'on dit à présent, dans *Michel Pauper,* qui est une pièce sociale plus convaincante que bien des discours des théoriciens de la politique.

Dans toutes ces scènes différentes où se déroule la comédie humaine, on sent que Becque a lui-même joué son personnage et ne fait que nous reproduire ce qu'il a vu et noté dans le choc des passions qui s'allumaient autour de lui. Et sans doute, c'est dans cette volonté de sincérité absolue qu'il faut trouver la cause du petit nombre des œuvres qu'il nous a données. Il n'a écrit que quand il a eu quelque chose à dire, quelque aspect nouveau de la vie à nous montrer. Et il n'a jamais été plus heureux que dans ses petites pièces en un acte pour lesquelles, se relâchant de la tension et de l'effort de composition qu'elles ne lui paraissaient pas comporter, il a suivi l'élan naturel de son inspiration. C'est ainsi que la *Navette* et les *Honnêtes Femmes,* cette dernière pièce faite dans une seule soirée, tout d'un trait, entre 8 et 11 heures, sont, dans deux genres différents, de véritables petits chefs-d'œuvre, et, si ce ne sont pas les pièces de l'auteur qui contiennent le plus de profondeur et de philosophie, ce sont certainement celles où le critique malveillant trouverait le moins d'imperfections à relever.

La *Navette* nous introduit dans un monde sur lequel vous serez de suite suffisamment renseignés quand je vous aurai dit que le personnage féminin de la pièce s'appelle

Antonia tout court et que les trois hommes qui font la navette autour d'elle, dans les différents rôles que comporte la situation, ne sont désignés que par les noms quelconques d'Arthur, Alfred et Armand. Comment Alfred, en pied dans la maison, laisse, après une scène, le champ libre à Arthur, qui n'avait encore eu qu'une place dont sa fierté commençait à souffrir; comment Arthur, charmant jusque là, devient insupportable dans ce nouvel emploi et justifie l'arrivée d'Armand qui n'a pas les mêmes scrupules que lui, sa tante, une vieille douairière, lui ayant dit d'un mot un peu leste qu'à son âge on payait de sa personne ; comment enfin Alfred finit par revenir tête basse à Antonia, malgré les injures qu'elle ne lui a pas ménagées, et lui donne ainsi l'occasion de mieux montrer sa diplomatie et son habileté d'évolution au milieu de ce trio d'exigences, voilà l'objet de ce petit tableau de mœurs peu engageant sans doute, mais dans lequel l'auteur, outre une amusante vérité d'observation, a le mérite de ne s'être pas engagé trop loin sur la pente réaliste où la glissade était si facile avec un pareil sujet.

La comédie des *Honnêtes Femmes* devrait, d'après son titre, être, au moins comme milieu de l'action, la contre partie absolue de la *Navette ;* mais l'opposition ne pouvait être si complète, étant donnée la tendance sceptique et pessimiste de l'auteur qui imprime une allure ironique à ses scènes d'apparences les plus bourgeoises et les plus vertueuses. Et c'est cette tristesse indulgente qui constitue la saveur la plus piquante de cette charmante piécette, car l'honnêteté des honnêtes femmes n'est pas faite d'innocence ni d'ignorance, mais de sagesse dont le principe est dans une juste notion de la médiocrité des sentiments humains, avec la conviction que cette médiocrité même est la meilleure garantie du bonheur. La scène se passe à Fontainebleau

et cette ville, si recueillie derrière les volets clos de ses petits hôtels à mine de chapelles, est bien le décor qui convenait pour nous mettre de suite dans le ton du sujet et des caractères. M. Lambert, viveur un peu désabusé et fatigué du plaisir, a entrepris, goûtant l'attrait du changement, de faire la cour à une honnête femme, Mme Chevalier, qui, pendant que son mari est à ses affaires, ourle des serviettes et s'occupe de ses enfants. Mme Chevalier ne comprend guère d'abord ses avances et, quand elle a vu de quoi il s'agit, les repousse très froidement avec toute la fierté d'une vertu irréprochable. Mais elle éprouve cependant quelque sympathie pour son soupirant malheureux et voudrait faire quelque chose pour lui : le hasard lui en indique le moyen en lui envoyant la fille d'une de ses amies, la charmante Geneviève. Elle mariera Geneviève à M. Lambert et, en écrivant à son amie, tirera la conclusion de la pièce :

« Ma chère amie, deux lignes seulement pour t'annoncer
» l'arrivée de Geneviève et te faire part de son prochain
» mariage, si tu achèves ce que mon admirable raison a
» commencé. J'avais justement chez moi un jeune homme,
» incertain sur sa vocation, qui hésitait entre les rôles
» d'amoureux et l'emploi de mari. Il est sympathique.
» (*S'interrompant pour regarder Lambert.*) Pas de
» charme. (*Reprenant sa lettre.*) Très convenable. (*S'in-*
» *terrompant encore.*) Aucun éclat. (*Reprenant sa lettre.*)
» Plein de bonnes qualités que le mariage développera.
» (*S'interrompant encore.*) Voilà celui qui voulait me
» faire oublier mes devoirs ! (*Reprenant sa lettre.*) Et il
» rendra sa femme très heureuse. »

Il est impossible d'être plus sceptique pour une petite bourgeoise et ce caractère d'indulgente et ironique bonhomie est particulièrement savoureux. Et Geneviève ? ne représente-t-elle pas d'une façon charmante la jeune fille de ces

vingt dernières années, avec toutes les nuances qui la distinguent de celle de 1830 ou de 1860, et surtout sa façon prosaïque et désabusée de comprendre le mariage, tout en en faisant le but nécessaire de toutes ses actions? La présentation que sa vieille amie lui fait de M. Lambert, tout en offrant quelque grossissement nécessaire à l'optique du théâtre, est bien vraie dans le fond même de l'idée.

« Quel est ce monsieur? » dit Geneviève. — « Un voisin. » — « Marié? » — « Oui, marié. Comment le trouves-tu? » — « Ordinaire. » — Ordinaire! Voyez-vous ça, Mademoiselle! Je t'ai trompée, c'est un garçon, regarde-le mieux. » — « Il est bien. »

Et cette confidence de la jeune fille, quelques instants après, ne résume-t-elle pas parfaitement, avec son mélange d'innocence et de désillusion, tout son caractère et celui de la plupart de ses semblables, à notre époque d'utilitarisme où la poésie a perdu tout son empire et où les jeunes filles ne rêvent plus guère aux princes charmants?

« Je pense beaucoup à me marier, » dit-elle, « naturel-
» lement, comme toutes les jeune filles; mais je ne sais pas
» quel est le mari que je désire. J'épouserai celui qu'on me
» présentera. C'est si peu de chose, un mari, dans un
» ménage! »

Ce qui fait le mérite de la *Navette* et des *Honnêtes femmes,* comme des plus longues œuvres de Becque, c'est la vérité de l'observation, vérité absolue, sans concession, qui a le tort quelquefois d'aller jusqu'à l'invraisemblance, nous le verrons plus loin. Becque a encore, comme qualité maîtresse, l'esprit naturel, d'abord vraiment comique dans l'*Enfant prodigue,* alors qu'à ses débuts il ne s'est pas encore fait un genre du pessimisme voulu et cruel; puis plus amer ensuite, plus mordant, perdant avec l'étude de sa

spontanéité, mais conservant encore toute la vivacité et toute la justesse de ses traits.

Vous devinez assez le sujet de l'*Enfant prodigue,* œuvre de jeunesse jouée en 1868 et qu'on prendrait volontiers pour du Labiche, si quelques traits plus réalistes ne nous faisaient deviner le tour de main du futur auteur des *Corbeaux*.

Un bon bourgeois de Montélimart envoie son fils à Paris pour compléter ses études ; mais celui-ci y complète son éducation pratique bien plutôt que son instruction, et c'est allégé de quelques billets de banque et surtout de quelques illusions, qu'il revient en prodigue à la maison paternelle. Le premier acte, qui représente son départ de Montélimart, est particulièrement amusant et le discours d'adieu que lui fait son Monsieur Prudhomme de père est du plus haut comique.

Toute la famille et les amis sont rangés en cercle autour de l'orateur qui s'est fait apporter un sucrier, une carafe et un verre, « enfin tout ce qu'il faut pour parler, » et solennel il commence, fréquemment interrompu par des incidents qui se produisent dans l'auditoire, des jeux de scène à la Labiche, difficiles à reproduire loin de la rampe, mais qui viennent augmenter le comique du tableau.

Et il déclame en s'adressant à son fils : « En t'envoyant
» dans la première capitale du monde civilisé, je compte
» beaucoup sur toutes ses turpitudes pour te mettre en garde
» contre les revers de la fortune et les ambitions déçues.
» Que de dangers tu vas courir, que d'écueils tu vas ren-
» contrer ! C'est pourquoi je veux te signaler comme détes-
» tables, anarchiques, et dont tu devras t'abstenir, deux
» classes spéciales dans la société : la première... je ne
» voulais pas les nommer, mais je n'ai pas pu faire autre-
» ment... la première, les journalistes, et la seconde... je
» ne voulais pas les nommer non plus... la seconde, les

» courtisanes. Les journalistes, c'est-à-dire les politiques
» d'estaminet, les péroreurs de club, tous ceux qui n'ont
» rien et qui veulent partager avec les autres, héritiers des
» maximes funestes de 93 qui, après avoir noyé leur plume
» dans les flots de l'orgie, voudraient noyer la société dans
» des flots de sang. Abstiens-toi, Théodore. Mais comment
» parler, sans choquer la pudeur, de ces femmes, sont-ce
» bien des femmes? — capables d'égarer les imaginations
» les plus paisibles, d'anéantir les fortunes les mieux établies,
» d'ailleurs inutiles à l'Etat comme à elles-mêmes, car elles
» ne savent pas conserver pour l'hiver le pain gagné dans
» leur belle saison? Abstiens-toi, Théodore, abstiens-toi!
» Ainsi, mon fils, ces conseils ratifiés par la voix publique...

Arrive un commissionnaire : « C'est ici qu'il y a des
» malles à prendre pour le chemin de fer? » — « Oui,
» mon ami, c'est ici. Voulez-vous vous asseoir un instant
» et écouter la fin de mon discours. »

Et il reprend : « Ainsi, mon fils, ces conseils ratifiés par
» la voix publique, resteront gravés dans ton souvenir;
» mais ma tendresse prévoyante a été plus loin et elle s'est
» efforcée de renfermer toute ta règle de conduite en quel-
» ques sentences, code de la vie et ornement de la mémoire.
» Voici ces sentences :

« Ne jette pas ton cœur de caprice en caprice ;
» La femme est une fleur au bord d'un précipice.
» Dis toi, quand tu verras des hommes de journal,
» Ils ne font aucun bien, mais ils font tout le mal.
» Règle bien prudemment la dépense diverse ;
» Tu ne signeras pas des effets de commerce.
» Que soient tous tes discours empreints d'honnêteté,
» Et ne parle jamais contre l'autorité. »

Vous m'excuserez de cette longue citation ; mais elle peint
bien la première manière de Becque, alors qu'il se laisse

aller à l'inspiration primesautière de sa jeunesse et de sa gaîté. Il faut en rapprocher une scène de la même pièce qui forme pendant.

Un brave concierge parisien, parrain d'une fille qui a mal tourné, est chargé par les parents de celle-ci de lui faire de la morale et lui aussi y va de son petit discours :

« Bonjour Clarisse. Embrasse ton parrain, mon enfant, il
» ne s'en plaindra pas. Je ne reviendrais pas sur le passé.
» Tu as perdu ton honneur, et tout ce que je te dirais, n'est-
» ce pas ? ça et rien, ce serait exactement la même chose.
» Marche toujours la tête haute, fillette ; j'en ai connu, et
» de plus huppées que toi, qui vivaient comme des pas
» grand'chose, et on ne l'aurait jamais cru à les entendre
» parler à leur concierge. Sois sage, si ça t'amuse, mon
» enfant ; amuse-toi, si tu ne peux être sage ; tu chanteras
» plus tôt que tu ne crois :

« Il n'est qu'un temps pour la folie :
» Les amours n'ont qu'une saison. »

A quoi la filleule répond : « Vous êtes toujours gaillard,
» Monsieur Eloi. »

Plus tard, nous retrouverons bien encore cette verve comique ; mais elle se traduira par l'ironie pince-sans-rire de la *Parisienne* ou la plaisanterie macabre des *Corbeaux*. Le comique, alors, résultera surtout de l'inconscience des personnages qui sacrifieront la vertu à la respectabilité et, ne connaissant d'autre morale que les conventions mondaines, arriveront à exprimer, du ton le plus naturel, des maximes du plus parfait cynisme. C'est ce que, quelques années après, on appellera le genre cruel qui, par la tension et l'effort, paraît toujours un peu factice et artificiel et est fait de mots d'auteur plutôt que de traits entendus et notés.

Mais le théâtre de Becque ne nous donne presque jamais

complètement cette impression et, au contraire, nous semble toujours réel et vécu parce qu'outre la vérité même du fond de la scène et des caractères, il a aussi le rare mérite de la parfaite appropriation du style, à la condition et au caractère de ses personnages. C'est là une qualité qui ne s'aperçoit pas du premier coup ; on en subit l'heureux effet pour ainsi dire à son insu ; mais, si l'on réfléchit à ce qu'il faut de fine et juste observation pour se mettre suffisamment dans la peau de ses personnages — passez-moi l'expression — de façon à les faire parler sur la scène comme dans la vie réelle, si l'on songe que c'est là préoccupation d'artiste, dont beaucoup, et des plus considérables, n'ont cure, on doit savoir grand gré à Becque de ne pas l'avoir négligée, et il faut lui tenir compte de tout le talent dont il a fait preuve en réalisant, aussi complètement qu'il l'a fait, l'objet de ce souci de maître écrivain.

Ainsi donc, vérité dans l'observation, vérité dans l'exécution poussée même souvent à l'extrême, vérité enfin dans l'expression et le style, voilà la caractéristique du théâtre de Becque et la cause principale de sa valeur, sinon de son succès.

Je ne dis pas de son succès, car celui-ci n'a jamais été à la hauteur du talent dépensé, et Becque n'est pas de ceux qui s'assurent la fortune par deux ou trois œuvres littéraires. C'est pourquoi il nous reste précisément à rechercher les causes de cette anomalie, de cette contradiction plus apparente que réelle qui fait que beaucoup d'écrivains médiocres arrivent à une véritable popularité, alors que des maîtres ne sont goûtés et compris que d'un petit groupe plus imposant par la qualité que par le nombre.

En ce qui concerne Becque, nous avons déjà vu que son insuccès relatif provient en quelque sorte de son désir du mieux, de l'outrance avec laquelle il applique les procédés

vers lesquels le portaient ses dons naturels, si bien que l'on pourrait, s'il se plaignait des rigueurs de la fortune à son égard, lui répondre avec quelque raison : « C'est toi qui l'as » voulu, Dandin. »

Il l'a voulu en repoussant toute concession aux goûts et aux habitudes du public, en poussant au noir tous ses tableaux de parti-pris et sans réserves, en se refusant à expliquer suffisamment certains caractères peu accessibles au public, les considérant comme assez clairs dès lors qu'ils étaient vrais, enfin en ne tenant pas compte des exigences du genre, au point de vue du dramatique de la mise en scène et du grossissement nécessaire à l'optique théâtrale.

Il repousse toute concession aux goûts et aux habitudes du public, et je ne pourrais en donner de meilleur exemple que cette pièce des *Corbeaux*, ses débuts à la Comédie Française, le 14 septembre 1882. Elle semble, en effet, un défi porté à toutes les conventions dramatiques et l'on ne peut que s'étonner de tout le talent qu'il a fallu pour faire jouer et faire applaudir une telle œuvre.

Les corbeaux, ce sont les hommes de loi, les hommes d'affaires qui s'abattent sur une famille où il y a un cadavre, pour s'en partager les restes et dépouiller la veuve et les orphelins. M. Vigneron, gros fabricant et bon père de famille, vient à mourir subitement, frappé d'une attaque d'apoplexie, laissant une femme d'esprit simple et un peu faible, un fils très jeune, étourdi qui n'a encore fait que des dettes et trois filles, Marie, Blanche et Judith, dont l'une, Blanche, est fiancée à un tout jeune homme, Georges de Saint-Genis.

Vous devinez qu'une telle famille va manquer de l'énergie et de la main directrice nécessaires pour se conserver une fortune placée dans les affaires et comme telle offerte en pâture à toutes les convoitises des corbeaux. Ceux-ci vont

tous, en effet, venir à la curée ; c'est d'abord Tessier, l'associé de Vigneron, le type du vieux garçon égoïste, sceptique et défiant, qui se dégage facilement de l'obligation d'honnêteté, parce qu'il ne croit pas à celle des autres ; puis, Bourdon, le notaire, qui étale cyniquement toute la brutalité de l'homme d'affaires, non tempérée par la politesse de l'homme du monde ; ensuite, Lefort, l'architecte qui dévoile les malhonnêtetés des autres, jusqu'au moment où il comprend qu'il est de son intérêt de s'en faire le complice ; enfin, quelques sires de moindre importance, mais qui tous ont une physionomie propre et un caractère bien tranché, dans leur commune avidité à dépouiller les restes du mort.

Une telle pièce repose sur deux idées toujours présentes à l'esprit, mobiles de toutes les actions de ses personnages, idées aussi peu dramatiques que possible : l'argent et la loi. Et sur le tout est répandu un voile de tristesse et de deuil qui produit sur les spectateurs l'impression de noir la plus pénible et la plus désagréable. Quatre femmes en deuil, des hommes d'affaires tout vêtus de noir, voilà les éléments avec lesquels Becque veut intéresser un public frivole de théâtre ; l'entreprise ne vous paraît-elle pas plus qu'hardie, téméraire ?

Et cependant il l'a poursuivie jusqu'au bout, sans concession aucune, car sa pièce, on l'a dit, est une œuvre d'une probité révoltante et d'une sincérité scandaleuse. Le dénouement est le plus désagréable qu'on pût trouver pour des auditeurs habitués aux mariages aimables de M. Scribe. Voici comment se trouvent sauvées M^me^ Vigneron et ses filles : l'une de celles-ci, Marie, chez laquelle le sens pratique et la froide raison ont su prendre l'empire sur toute velléité d'imagination, a, par son caractère sérieux et refléchi, plu vivement à Tessier, l'associé de son père, le vieux commerçant madré et calculateur, et, celui-ci lui ayant

demandé sa main, elle se sacrifie en l'épousant pour sauver sa famille. Avec Tessier, entre dans la maison l'homme qui y manquait, et lui-même tire, au baisser du rideau, la morale de la pièce en un de ces mots cruels qui sont la marque même de Becque. Venant d'éconduire un corbeau, fournisseur qui réclamait deux fois sa note : « Vous êtes entourée de fripons, mon enfant, dit-il à Marie, depuis la mort de votre père. Allons retrouver votre famille. »

Ce dénouement, d'une si triste vérité, ne laisse-t-il pas l'impression la plus pénible ? Mais ce n'est pas tout encore, car il semble que Becque ait voulu, dans cette pièce, réunir pour en triompher toutes les causes qui pouvaient nuire à son succès. Ce qui choqua le plus à la première représentation, ce fut un caractère qui manquait d'explications et paraissait par là même invraisemblable, celui de M^me^ de Saint-Genis, la mère du fiancé de Blanche Vigneron. La scène de rupture entre elle et Blanche parut même révoltante, en tout cas inutile ; mais elle s'expliquerait si l'on n'oubliait pas que l'auteur s'est peu préoccupé de ménager les susceptibilités de son public aux dépens de la vérité, et si l'on songeait que celle-ci est ici absolument observée, étant donné le caractère de M^me^ de Saint-Genis, l'une, dit M. Ganderax « de ces beautés agissantes qui, selon les circonstances et l'âge, sont filles, sœurs ou veuves de capitaines qu'on n'a jamais vus. »

Devant toutes ces causes d'insuccès, volontairement et de parti-pris accumulées dans cette pièce des *Corbeaux,* ne ne vous semble-t-il pas qu'il y a eu, de la part de Becque, une sorte de défi de vouloir la faire accepter, quand même, d'un public de théâtre, éminemment frivole et optimiste par essence ?

Ce serait une étude intéressante — et qui a dû être faite — que la psychologie d'une salle de spectacle à notre époque,

toute vouée aux affaires et au *struggle for life*. Je ne veux pas l'entreprendre ; mais je noterai seulement que l'amour, sous toutes ses formes, paraît être le mobile d'action le plus propre à émouvoir ou à amuser le public. A la rigueur, on peut admettre un roman, œuvre d'analyse et d'observation, où l'amour ne jouerait qu'un rôle secondaire, et le nom de la *Débâcle*, de Zola, me vient immédiatement à l'esprit ; mais au théâtre, il me paraît difficile de ne pas lui donner la première place. Or, toute l'œuvre de Becque repose sur cette idée du néant ou de l'inutilité de l'amour. Toute son œuvre se ressent de la boutade du bohême qui, dans l'*Enfant prodigue*, proclame que les « femmes sont comme » les photographies : il y a un imbécile qui conserve précieu- » sement le cliché, pendant que les gens d'esprit se parta- » gent les épreuves. »

Voyez, en effet, le rôle de l'amour dans le théâtre de Becque. Les *Honnêtes Femmes* ne sauraient lui garder de place : elles considèrent le mari comme trop peu de chose dans un ménage et ne voudraient pas accepter un amant. L'amour n'a rien à voir dans le mariage de Tessier et de Marie Vigneron, et si Blanche Vigneron a aimé M. de Saint-Genis, elle en est bien chèrement punie. Dans l'*Enfant prodigue*, l'amour n'est qu'une distraction et dans la *Navette*, sa qualité dépend de l'argent qu'on a en poche. La *Parisienne* a bien un mari et plusieurs amants ; mais le mari n'est qu'un associé et un camarade, le premier amant un gêneur et les autres des tentatives pour échapper au premier. Enfin, dans *Michel Pauper*, l'amour est la cause ou le prétexte des plus grandes vilenies et des plus grands malheurs.

Je n'entreprendrai pas de vous raconter en détail le sujet de *Michel Pauper*, qui est la pièce la plus bizarre et l'œuvre la plus inexplicable de Becque. C'est en elle que

nous voyons surtout apparaître cette note caractéristique déjà signalée à propos de M$^{me}$ de Saint-Genis, des *Corbeaux,* c'est-à-dire l'absence d'explication des caractères, rendue encore plus gênante par le ton presque constant d'ironie qui enveloppe, à chaque scène, l'esprit du spectateur d'un nuage de doute et d'incertitude. Précisément pour cette raison, ce qu'il y a de plus intéressant à étudier dans *Michel Pauper,* ce sont les caractères ; tous constituent des types qu'on ne peut oublier et dont on ne peut s'empêcher d'admirer la logique quand on a pris la peine de se les expliquer.

Et d'abord c'est le héros, Michel Pauper, qui se présente lui-même : « Je suis un tas de choses, mécanicien, ingénieur, » chimiste, savant pour rire et inventeur dans mes moments » perdus. » Il pourrait ajouter : avant tout homme du peuple, de ce peuple qui prend conscience de sa force, est indigné des exploitations dont il se croit la victime et prétend se faire sa place au soleil et se la faire large et belle. Voyez son entrevue avec M. de la Roseraye, financier d'un esprit alerte et brillant, mais d'une probité précaire qui, sous prétexte d'appliquer à l'industrie une des inventions de Pauper, abuse de sa crédulité et de son inexpérience.

« Monsieur de la Roseraye, je vais aller droit au but ; » m'est avis qu'il n'en coûte pas davantage de s'entendre » dire les choses par leur nom : vous me volez. » — « Drôle ! répétez un mot pareil et je vous jette à la rue. » — « En êtes-vous bien sûr, mon bon monsieur. Soyez donc » coulant sur les expressions, je verrai après à être coulant » sur le reste. »

On peut tout attendre d'un pareil homme et, s'il était venu quelques années plus tard, je n'aurais pas été surpris de le trouver dans les rangs de l'anarchie. Mais l'auteur a

pour lui quelque secrète sympathie et, après nous l'avoir montré intelligent et passionné, nous le représente purifié par l'amour, l'amour pour Mlle de la Roseraye, la fille de l'homme même qui l'exploitait. Qu'est-il devenu sous cette influence, ce pauvre diable? « Ce pauvre diable, dit Mme de la » Roseraye à l'acte III, est un homme laborieux, éclairé, » humain, qui fait des choses honorables en attendant qu'il » fasse de grandes choses. Il dirige ici une fabrique impor- » tante de produits chimiques, et, non seulement elle a » doublé de valeur entre ses mains, mais il est arrivé en » peu de temps à améliorer les mœurs et le bien être de » toute une colonie d'ouvriers. Aussi cette petite commune » a-t-elle en vénération le pauvre diable. » Et ceci pourrait être un dénouement bourgeois fort goûté d'un public de théâtre. Mais Becque est un pessimiste et Becque ne croit pas à l'amour. Aussi Michel Pauper doit-il être trompé par Mlle de la Roseraye et tomber alors dans l'alcoolisme et la crapule dont il ne se relèvera pas.

Quelques critiques ont été choqués de ce dénouement, particulièrement à cause, disent-ils, de l'invraisemblance du caractère de Mlle de la Roseraye qui, non contente d'avoir trompé Michel Pauper en l'épousant alors qu'elle avait été séduite par un bellâtre, retourne, après son mariage, à ce bellâtre pour échapper à la tristesse d'une vie d'expiation et de repentir. Aucune jeune fille du monde bourgeois ne saurait, dit-on, cacher tant de perversité. Mais vous ne tenez pas compte de la façon dont celle-ci a été élevée ; si l'auteur avait pris soin de placer dans sa pièce un raisonneur chargé de vous expliquer le pourquoi des choses, un raisonneur comme vous en rencontrez dans la plupart des pièces de Dumas, peut-être alors vous montreriez-vous moins sévères dans votre jugement sur ce caractère qu'il vous justifierait par l'hérédité et l'éducation. M. de la Roseraye,

assez peu expliqué lui-même d'ailleurs, est un financier hardi et peu scrupuleux auquel ses affaires ont dû laisser peu de loisirs pour s'occuper de sa fille. Mme de la Roseraye est une brave femme, honnête et résignée, habituée à n'avoir ni volonté, ni désir. Entre de tels parents, Hélène ne pouvait être qu'une jeune fille romanesque, vouée aux rêveries fébriles, bien faite pour se laisser séduire par un homme tel que le comte de Rivailles.

Car celui-ci aussi est un type: « représentant d'une » noblesse inutile en ce siècle d'anarchie, de profanation et » de blague, d'une noblesse de parade et d'écusson qui » sonne bien haut dans les cirques, mais qu'on ne connaît » ni à l'Académie, ni au forum, » brave sans doute, « mais » surtout quand elle met l'escrime au service de ses » lâchetés, brave quand elle arrive sur un champ de bataille » comme dans une maison de jeu, d'une bravoure sauvage » qui frappe les hommes sans défendre les drapeaux. » Il est cynique surtout et brutal par un mépris des autres que rien ne justifie plus. Un mot peint mieux que tout le reste cette grossièreté d'idées et de langage qui fait le fond de sa nature. Après une scène violente où Hélène de la Roseraye, reconnaissant enfin l'indignité du personnage, lui a craché au visage son mépris et son désespoir, Rivailles, calme et railleur, se retire sur cette phrase cynique: « Après tout, » peut-être ne serait-elle pas une maîtresse aussi agréable » que je le croyais. » Ce rôle est, dans l'esprit de Becque, la personnification même d'une classe de la société, l'aristocratie finissante, alors que Pauper représente le peuple et que le baron Von der Holweck est une tentative de conciliation entre les temps anciens et les temps nouveaux, tentative qui n'aboutit qu'à l'impuissance et au ridicule.

Par l'observation de ces caractères, par la peinture des mœurs d'une époque, *Michel Pauper* est plus qu'un mélo-

drame, quoique le spectateur, par moments révolté, se laisse au quatrième acte emporter par la beauté du drame et le pathétique des situations; c'est plus et mieux, c'est une pièce sociale qui, sans tendances trop uniformément accusées à la satire et au pamphlet, représente, sous le jour de la vérité la plus crue, toutes les difficultés et les impasses où la société actuelle se débat. C'est une pièce inégale et mal composée, mais d'un intérêt poignant et véritablement saisissante.

Elle est une des rares occasions où Becque ait consenti à faire œuvre réellement dramatique; car, nous l'avons vu — et c'est la dernière cause que nous puissions donner de la froideur du public à son égard — il répudie tout ce qui pourrait faire supposer une émotion chez lui-même ou en provoquer une chez le spectateur; il répudie l'imagination; il répudie l'action; il répudie la mise en scène. Il faudrait, bien entendu, excepter de cette affirmation l'*Enfant prodigue,* qui est un vaudeville de début, et *Michel Pauper,* qui est un drame unique dans son théâtre. Nulle pièce d'ailleurs, après les *Corbeaux,* ne donnera une meilleure idée de cette insensibilité systématique que la *Parisienne,* la comédie de Becque qui synthétise le mieux toutes les qualités et tous les défauts de ses œuvres, celle aussi qui a été la plus jouée et la plus discutée, la plus prônée par les uns, la plus critiquée par les autres, celle enfin qui, quoique datant déjà de près de dix ans, paraît avoir terminé et résumé toute sa carrière dramatique, en dépit des *Polichinelles,* grande œuvre satirique annoncée depuis comme en voie d'exécution, mais qui ne se réalisera peut-être jamais.

La *Parisienne* est, au point de vue scénique, la pièce la plus simple que l'on puisse imaginer. Les trois actes se passent dans le même salon et ne comportent autant dire que trois personnages: la Parisienne Clotilde, le mari Dumesnil et l'amant Lafont, encore le mari ne se montre-t-il

que de loin en loin pour embrasser sa femme à la hâte et interrompre une scène entre elle et Lafont, quand celui-ci devient trop monotone dans l'expression de son intarissable jalousie. Car la pièce n'a pas d'autre sujet, la jalousie de l'amant, cantonné dans ses droits comme dans une forteresse pour ainsi dire matrimoniale. La situation est la même à la fin du troisième acte qu'au commencement du premier : l'action n'a pas fait un pas.

Mais je ne veux pas reprendre ici toutes les objections qu'on a faites à la comédie de Becque. Presque tout le monde la connaît et c'est souvent par elle seule qu'on juge l'œuvre complète du dramaturge. A vrai dire, les critiques aussi bien que les éloges dont elle a été l'objet, peuvent s'appliquer à la plupart des autres œuvres de l'écrivain, et nous les avons vues successivement dans le cours de cette étude.

On a commencé par en critiquer le titre et accuser l'auteur d'avoir, par pessimisme, voulu généraliser son personnage et donner comme type de la Parisienne, celle qui n'était qu'une Parisienne, une exception même dans cette ville de morale relachée qu'est le Paris du XIX[e] siècle. Mais c'est là se montrer bien pointilleux, car peu importe, au point de vue littéraire, le titre d'une œuvre et surtout d'une œuvre dramatique.

On a, plus sérieusement peut-être, reproché à Becque l'incertitude du caractère de sa Clotilde. Elle n'a, a-t-on dit, ni l'esprit sentimental, ni l'esprit libertin, et l'on ne saurait s'expliquer ses écarts de conduite. Sans doute ce caractère paraîtrait plus naturel et plus vrai, si l'auteur avait consenti à nous l'expliquer, si l'un ou l'autre des personnages avait, ici ou là, placé quelque dissertation psychologique sur son état d'âme. Mais, pas plus ici que dans *Michel Pauper* et les *Corbeaux,* il n'a voulu de ces raisonneurs de théâtre. Après tout, il avait d'assez glorieux

modèles et, si le caractère d'Alceste est encore assez obscur pour que chaque commentateur puisse en fournir une explication, chaque comédien en donner une interprétation différente, il ne faut pas trop en vouloir à Becque d'avoir suivi ces traditions classiques et laissé au spectateur quelque chose à penser après lui. D'ailleurs, ce n'est pas une comédie de caractères qu'il a voulu faire, mais une comédie de mœurs : il a voulu peindre un milieu et peut-être sa Parisienne n'a-t-elle, par apathie et par force de l'exemple, fait que suivre la pente sur laquelle son entourage ne la portait que trop à s'engager.

Car ce rôle de la Parisienne est presque purement passif, si bien que l'œuvre de Becque pourrait, peut-être mieux encore que celle de Dumas et Girardin, s'appeler le *Supplice d'une femme.* Mais de cette passivité même découle l'absence d'éléments dramatiques, le théâtre ne pouvant vivre que du choc de sentiments et de passions. Ici il n'y a qu'un personnage agissant, c'est Lafont et encore son action porte-t-elle toujours sur le même point, est-elle toujours dirigée par le même mobile, sa jalousie. Becque n'a voulu faire aucune concession au désir de mouvement et de variété que manifeste le public : l'impression de vérité devait naître de la monotonie même et de la répétition ; il n'y a pas manqué un seul instant, si bien que Lafont finit à la longue par devenir aussi ennuyeux pour le public que pour sa maîtresse.

Malgré cela, la pièce est de premier ordre : elle est, dans un milieu un peu spécial, d'une grande vérité d'observation et surtout elle est le plus complet échantillon de cet esprit ironique et froidement moqueur qui est la caractéristique de Becque, de ce comique qui ressort de la seule antinomie entre la morale vraiment humaine et la morale mondaine toute faite de préjugés et de conventions.

C'est là, en effet, le véritable adversaire contre lequel Becque a toujours lutté : la société, le monde, dont les lois et les habitudes sont trop souvent en opposition avec la vérité morale. Il s'est moins attaqué aux défauts inhérents à la nature humaine en général qu'aux travers résultant de l'organisation de notre société, non point par suite des lois qui la régissent, mais par suite des usages qui la gouvernent. Molière, dans ses grandes comédies, avait peint l'homme avec ses défauts et ses vices de tous les temps. Dumas fils et Becque ont peint l'homme de leur temps ; mais tandis que Dumas a surtout attaqué la société dans l'injustice de ses lois sur la famille, Becque s'en est pris moins aux lois qu'aux mœurs, plus difficiles encore à réformer. Il nous a donné, de la société de ces vingt-cinq dernières années, l'image la plus vraie que nous ayons vue sur la scène, l'image la plus réaliste sans exagération, mais sans concession aucune à l'optimisme ou à la sensibilité du spectateur.

Aussi tient-il une place importante dans l'évolution du théâtre à notre époque : nous avons vu pourquoi cette place a été discutée. Il a eu beaucoup d'ennemis qui l'ont attaqué. Mais ceux qui lui ont fait le plus de mal, ce sont encore ses amis, des amis inconsidérés qui, par l'exagération de leur louange, ont provoqué une réaction contre lui, des amis maladroits qui, en voulant l'imiter, ont fait voir les points faibles de sa formule dramatique, des amis inintelligents enfin qui, par leurs apréciations tombant à faux, ont fait dévier ses dons naturels, l'ont poussé à outrer ses procédés et l'ont amené ainsi à transformer en défauts ce qui n'était qu'un excès de qualités. Aussi est-il bien de ceux qui peuvent dire : « Débarrassez-moi de mes amis ; quant à mes ennemis, je m'en charge. »

---

# PARADOXE SUR LE PATRIOTISME

Par M. le Dr GUILLOU.

---

## AVANT-PROPOS.

---

Ceci est une œuvre d'internat. Les jours de garde, c'est-à-dire les vingt-quatre heures pendant lesquelles l'interne de service reste à son poste, nous avions, de mon temps, à l'Hôtel-Dieu de Nantes, l'habitude d'inviter un ou deux amis à déjeuner ou à dîner avec nous. Ainsi nous occupions nos loisirs et, pour quelques heures, nous chassions notre ennui. A notre table, que la libérale Administration des Hôpitaux ne faisait pas trop frugale, et qu'en l'honneur de nos invités, nous parions souvent d'un ou deux plats supplémentaires, nous abordions toutes sortes de discussions. Sciences, littérature, politique, théologie, tout y passait. Un jour, le patriotisme eut son tour. Un de mes bons amis, aujourd'hui disparu, s'échauffait facilement devant la contradiction, et nous nous faisions un malin plaisir, en l'exaspérant, d'accroître sa chaleur. Il est difficile de s'imaginer quelle température il atteignit quand je lui opposais les arguments qu'on va lire. Ces arguments, je les avais réunis depuis en ces lignes, et j'ai compris qu'ils ne pouvaient voir le jour que suivis immédiatement de leur réfutation. Puisse le déguisement que j'ai imaginé pour les présenter à la Société Académique leur donner quelque saveur.

# *A Madame de K****

## AU CHATEAU DE B***

MADAME,

Je me souviens, non sans un très grand plaisir, de l'intéressante discussion que j'eus un soir chez vous, dans votre salon, près de cette cheminée gigantesque, où j'ai désiré si souvent depuis de me retrouver en votre compagnie.

Ce que vous m'avez dit, Madame, est resté gravé en traits profonds dans mon esprit et ne saurait s'en effacer ; ce que je vous ai répondu allait quitter mes souvenirs ; je l'ai fixé sur ces pages et vous l'offre avec mon profond respect.

---

Le patriotisme est un de ces vieux sentiments qui vivent dans le monde comme les vieilleries dans les musées, et qui, comme elles, durera longtemps parce que, si tout le monde l'admire, personne ne s'en sert plus. Oh ! que je me félicite de l'affaiblissement de ce sentiment barbare et cruel, qui fut comme un frein inflexible à la marche de la civilisation, qu'il lui fallut toujours faire céder par la violence, et laisser enfin agonisant, derrière elle, avec les restes de la barbarie vaincue !

Quel mal il a fait ! quelles ruines il a entassées ! quels bandits il a élevés à la dignité de héros ! quels fourbes et quels despotes il a appelés sur le trône ! que de malheureux qui ne demandaient que la vie, qui n'avaient reçu que la vie et à qui, sous prétexte de gloire, il a donné la mort !

Certainement, Madame, dans vos lectures vous vous êtes beaucoup occupée d'histoire. A une âme curieuse et vibrante comme la vôtre, les mœurs des différents peuples ont dû faire éprouver dans leur bizarrerie et leur variété de bien fortes émotions. Chateaubriand, le poète du commencement du siècle, celui qui, par ses chants, a rétabli dans les intelligences la religion que, par ses armes, Napoléon protégeait dans la rue, Chateaubriand, votre homme, Madame, à qui nous devons quelques fadeurs et bien des merveilles, Chateaubriand a su nous peindre les sauvages d'Amérique avec autant de poésie que les terribles Francs des Gaules. Quels hommes ! et sous quel rude aspect ils sont restés gravés dans notre imagination. Mais cette haute stature, ce regard farouche, ces mains robustes, aussi dures que les armes qu'elles maniaient, vous ont certainement moins frappée, dans leur charme âpre et sauvage, que les hymnes de guerre que chantaient, en cadence monotone, ces fiers combattants.

Que nous sommes loin, Madame, avec ces chants durs et belliqueux, du ramage harmonieux des poètes des âges littéraires. Mettez donc en parallèle l'ode célèbre d'Horace où le poète latin vous dit de sa plume précieusement taillée *qu'il est glorieux de mourir pour la patrie.*

« Pharamond, Pharamond, nous avons combattu avec la francisque et l'épée. »

Du premier coup voilà des soldats dans la bataille. Il n'y a point ici de douceurs auxquelles ils s'arrachent ; point d'épouses qu'ils quittent, leurs femelles les suivent ; point de gloire pour le retour après la victoire, ils vont vaincre et ils vont mourir ; car ce sont des lutteurs dont la vie est de combattre et qui mourront au combat de demain s'ils sortent vivants du combat d'aujourd'hui. La patrie, c'est la terre qu'ils ont quittée et la terre qu'ils vont conquérir. Leurs ennemis, ce sont les hommes armés qu'ils rencontrent et qu'ils tuent, puisque derrière eux rien ne doit rester que leur pays libre et leurs tribus vengées.

La scène change en Amérique ! René, sous les bords du Meschacebée vous a tendrement émue. Mais, dites-moi, Madame, avez-vous été plus touchée de ses malheurs que de l'amour féroce des Indiens pour leur patrie ? Ils combattent ensemble, animés par un prêtre qui leur chante leurs pères, ne courent que poür aller en avant, ne fuient pas quand ils cèdent aux forces qui les repoussent et les massacrent... Ils ont perdu la bataille, leur terre est conquise, mais pas un habitant n'est soumis. Les sauvages sont morts avec leur nationalité, ils ont vécu aussi longtemps que leur pays. La civilisation devient maîtresse de leur coin de terre, comme un voleur devient maître d'une maison dont il a tué le légitime propriétaire. Elle y établit ses comptoirs et continue ses rapines.

Quel patriotisme frelaté que le nôtre ! Hommes civilisés,

que nous sommes lâches et que le désir de vivre demain nous fait prendre de précautions aujourd'hui. Comparez, comparez, Madame, à la conduite des Alsaciens, la conduite des Mahométans de notre Afrique.

Vaincus, les Alsaciens pleurent, se couvrent de deuil, font des vers, comme en faisait Horace, et applaudissent dans leurs théâtres, quand les Allemands veulent bien les leur ouvrir, à des tirades sur le drapeau tricolore. Mais pas une exquisse de soulèvement, à peine une injure à un soudard prussien, pas un coup de fusil, rien qui annonce la haine, la lassitude, pas un cri puissant et désespéré qui nous prouve que la domination devient insupportable... Et, Madame, et ceci, je vais vous le dire tout bas, quand vous m'aurez promis de ne pas vous révolter du cynisme de ma franchise..., croyez-vous qu'il n'y ait pas en Alsace ou en Lorraine quelques bons marchands suffisamment heureux de la reprise des affaires et de la prospérité de leurs comptoirs... Je n'achève pas, Madame, votre regard se courrouce, vous ne tiendriez pas votre promesse.

Et regardez maintenant en Afrique les Mahométans devant nos bataillons. Oh ! ils ne sont pas soumis. Leur territoire est occupé ; mais ils ont conservé leurs armes. Vaincus en troupes serrées, ils s'éparpillent en bandes ; poursuivis, ils se dispersent, et derrière un buisson, derrière un arbre, à la grande clarté du jour ou dans l'obscurité de la nuit, un coup de fusil part...., c'est un Français qui tombe, un Mahométan qui se venge ; c'est un assassin qui trouve dans la paix de sa conscience comme un encouragement de son pays. Il n'est pas sujet, il est ennemi et, tant qu'il tue, il n'a pas signé la paix et calcule les chances de la guerre.

Vous le voyez, Madame, le sauvage l'emporte sur nous en attachement pour son pays, et nous, nous devenons

d'autant plus indifférents à tous ces nobles sentiments que notre civilisation s'étend davantage.

Vous êtes, Madame, d'une illustre famille ; vos ancêtres étaient des preux. C'étaient des vaillants, c'étaient des héroïques, c'étaient des fidèles, et leur sang a coulé bien des fois sur notre terre pour en défendre l'intégrité. Assurément si, en ces temps-là, eût existé notre coutume trop prudente et de plus en plus répandue des mariages tardifs, votre race serait depuis longtemps éteinte ; car combien de vos ancêtres avaient trouvé tout jeunes sur le champ de bataille une mort digne du nom qu'ils avaient reçu, du nom qu'ils allaient transmettre et de la cause qu'ils défendaient ?

Que de bons coups de sabre ils ont donné pour la Bretagne et que de fois, à la tête de leurs troupes, ils ont chargé les Français. Du haut de vos tours bretonnes, depuis longtemps démantelées, et en ruines aujourd'hui, ils ont lancé bien des bombes sur les troupes de nos rois. L'Hermine luttait contre le Lys. Oh ! les vaillants soldats, Madame, et quelles terribles luttes ils ont livrées ! Ils revenaient balafrés, épuisés, joyeux, vainqueurs. L'Hermine flottait au milieu des airs où courait le son des fanfares. Ils revenaient Bretons et le Lys retournait en France. Oh ! le traître, oh ! l'infâme, le maudit, celui qui eut parlé alors de l'unité française. Le Breton ne se donne à personne ; il est seul maître en Bretagne et la Bretagne est assez grande et assez forte pour être à elle seule une patrie.

S'ils allaient revenir ces ancêtres, Madame, si vous alliez leur dire que vous aimez la France, que votre fils est mort pour elle, si vous alliez leur dire que le drapeau qu'ils portaient au combat..., mais que pourriez-vous bien leur dire, Madame, de ce drapeau ?

Et tout cela s'est fait progressivement. La flamme est tombée, le tison s'est éteint, le charbon s'est refroidi, la

cendre s'est dispersée, et vous voilà Française, Madame, de cœur et d'esprit, parce que vos pères ont fini par être vaincus. Rêver la séparation aujourd'hui serait un crime que votre cœur de patriote ne voudrait même pas concevoir. Avec le temps les culpabilités changent. Le ravisseur devient propriétaire légitime. La plainte du dépouillé fatigue à entendre. Quand on a été très longtemps opprimé, le droit et le devoir commandent de se ranger sous l'étendard de l'oppresseur. C'est le temps et non le crime qui fait le criminel.

Vous êtes chrétienne, Madame, et vous croyez au patriotisme. Singulière contradiction qu'une religion, qui est toute de charité, vous permette à la fois de lui être fidèle et de chérir un sentiment qui engendre moins l'amour d'un pays que la haine des pays voisins. Vous ne savez donc pas, Madame, que la division du monde en intérêts opposés est un châtiment du ciel. Dans le plan divin, l'unité était l'idée primitive. Un seul homme, une seule famille, un seul peuple, une même lumière au commencement, une même loi à la régénération par le Christ, l'Evangile.

Dieu ne voit que des hommes à créer ou à sauver quand ils se sont perdus ; vous, Madame, vous ne voyez que des citoyens à gouverner ou à conquérir.

Mais voyez comment, malgré les obstacles accumulés par le préjugé qui veut garder sa puissance, par l'orgueil qui veut conserver son sceptre et son pouvoir, voyez comme tout marche, par un mouvement insensible et continu, vers l'unité. Liens du langage, communauté des souvenirs, unité religieuse, rien n'y fait. Le temps brise tout, broie tout, aplanit tout, réunit tout. Les faibles ont pâti, les petites nationalités sont mortes et leurs cadavres ont jonché tous les chemins de l'histoire.

La France a accompli son unité par d'héroïques efforts ;

l'Allemagne, plus rapide, a terminé la sienne après cinquante années de luttes ; l'Autriche attire d'une main rapace les peuples qui l'entourent, se les incorpore et, là où la jalousie de ses voisins l'empêche de porter sa puissance, elle jette un œil avide et patient... Les Iles Britanniques sont devenues l'Angleterre, et la Russie, après s'être partagé la Pologne avec ses voisins, absorbe les peuples nomades qu'elle renferme, les soumet à ses lois et descend vers la Mer Noire où la campagne de Crimée lui fait interrompre, mais non pas abandonner ses projets.

Bientôt, Madame, c'est-à-dire dans un ou deux siècles, l'unité sera complète dans toutes les grandes races, et alors commencera entre elles la lutte pour la suprématie et plus tard pour l'existence.

Qui l'emportera de l'impétuosité française, de la ruse anglaise, de la patience allemande ou de la dureté russe ? Quel choc ! et quel gouffre sanglant devra se creuser pour engloutir les nations vaincues ! Gardez cette impression, Madame, et n'oubliez pas que des événements considérables approchent. Aux bruits sourds d'impiété signalés au XVII^e^ siècle par le grand évêque de Meaux a succédé un bruit sourd de guerre qui gronde sous l'Europe entière.

Des armements redoutables se préparent et je distingue, dans un tumulte confus, comme les crépitements d'une infanterie qui s'exerce, le tonnerre d'une artillerie qui gronde, l'ouragan de cavaliers qu'on lance.

Et par-dessus tout cela le cri de l'ambition qui veut régner, la rage de la haine qui veut détruire, les clameurs douloureuses de la misère que les uns exploitent, que les autres exaspèrent et qui, transformée sous cette double excitation en élément formidable et inconscient, menace d'une égale catastrophe flatteurs et exploiteurs et fait trembler sous elle, à son premier pas, le sol européen !

Voilà l'horizon !

Et nous voulons la paix. Aucun candidat à une fonction élective n'oserait aujourd'hui, chez nous, à la veille d'un vote, évoquer, pour en demander vengeance, devant le suffrage universel, les malheurs des deux provinces. Souffrez en paix, pauvres sœurs, filles autrefois chéries de la France ; oubliez votre exil dans une soumission douce qui calme vos vainqueurs et assure à jamais notre tranquillité. Aujourd'hui rompre la paix serait le grand crime. Les femmes veulent garder leurs époux, les mères ne veulent point donner leurs fils. Chacun regarde chez soi. La vie, la vie, les moyens d'accroître et d'embellir la vie, d'en extraire la jouissance et d'en doubler le plaisir, de l'or, des voluptés pour tous les sens, des ivresses et des charmes pour tous les jours, voilà la consumante aspiration de toute une génération que le clairon de la frontière va peut-être demain, dans une déchirante sonnerie, au milieu de la stupeur universelle, appeler aux armes et à la mort !

C'est tout cela, Madame, que j'eus l'honneur de vous dire et ce que vous voulûtes bien entendre, c'est tout cela que je viens de réunir en ces pages pour vous l'offrir.

Donnez, Madame, quelques instants à ce discours. Les idées qu'il discute méritent votre attention. Ce serait une grande satisfaction pour l'auteur de savoir que vous l'avez lu sans ennui, et le comble de ses vœux de vous entendre lui dire que vous en avez éprouvé quelque plaisir.

---

## A Monsieur F***

MONSIEUR,

Votre paradoxe m'a mise en appétit d'écrire. Ce que vous m'aviez dit, et que vous venez de me répéter, n'était qu'une partie de notre discussion. Ce que j'ai répondu était l'autre, je le crois ? Mis en œuvre, vos arguments font un assez joli tout, fort agréable pour moi et très troublant, j'en suis convaincue et presque effrayée, pour un élève de seconde qui s'essaie à l'esprit fort et qui conçoit déjà, entre deux discours français, de très sérieuses solutions de la question sociale. Ne recherchez pas tant à plaire aux élèves de seconde, croyez-moi ; vous les convaincriez et ce serait fâcheux. Cherchez plutôt pour vous lire ou pour vous entendre, quelque bonne Bretonne comme moi, passionnément éprise de son pays, ou quelque brave homme qui aime à discuter et qui aime à rire. Vous ne nous ferez aucun tort, ni à l'un ni à l'autre, soyez-en sûr, et tous les deux nous n'aurons pas grand mal à lever le masque du scepticisme dont vous savez vous couvrir, mais que vous n'avez pas toujours su garder.

Nous vivons dans un temps où l'on porte beaucoup de vrais diamants et beaucoup de faux. Le faux diamant n'est pas du diamant, n'est-ce pas ? Et cependant, il l'imite parfois à s'y méprendre. Je ne vous conseille pas à vous,si expert en l'art de présenter les fausses convictions, de faire vous-même, et tout seul, quand ils vous deviendront nécessaires, l'emplette de vos bijoux. Certains joailliers sont aussi habiles à diamanter le verre que certains hommes d'esprit à revêtir l'erreur d'un suffisant air de vérité. Mais le joaillier sait bien qu'il trompe et ne se trompe pas, tandis que l'homme d'esprit à force de ne rien dire de ce qu'il pense, finit par ne plus rien penser de ce qu'il dit. C'est un châtiment, Monsieur, croyez-le bien.

Le patriotisme est un vieux sentiment. Il est vieux comme l'homme et se rajeunit comme lui. Vos ancêtres de l'âge de pierre, car vous aviez des ancêtres avant les croisades, gardaient leurs cavernes, comme vous gardez votre hôtel, et plus tard ils aimaient leur camp comme vous aimez la France quand vous ne faites pas de paradoxes ou qu'un étranger haineux comme un Allemand ou ingrat comme un Italien, l'outrage sous vos yeux. L'homme porte le patriotisme dans son cœur, avec son sang, et, dans certains cas, le patriotisme lui monte au visage comme la pudeur, comme la colère, comme la haine, comme l'amour en une vapeur qui l'empourpre ou le fait blêmir. Mais la nature de l'amour change avec la nature de celui qui aime et le caractère de l'objet aimé. Vous n'aimez point, Monsieur, votre père comme Vercingétorix pouvait aimer l'auteur de ses jours. Vercingétorix, farouche et belliqueux, ne devait rêver que de coups de hache à donner, d'ennemi à vaincre, peut-être de bêtes fauves à tuer pour protéger la vieillesse paternelle.

Vous voyez-vous, mon cher ami, couvert d'une peau de bête, une hache à la main, l'œil enflammé et l'oreille tendue vers son jardin anglais, arriver, le soir, auprès de Monsieur votre père, en lui disant : « Dormez, je veille ! » Et pourtant, c'est le même sentiment qui vous anime, Vercingétorix et vous, l'amour filial, et l'amour filial n'est point mort parce que les mœurs se sont adoucies, que les bêtes fauves sont tuées et qu'il ne reste plus que des microbes ou des moules pour renverser les municipalités.

Vous êtes vraiment bien malheureux dans votre choix en opposant pour les comparer les Romains des âges littéraires aux Germains et aux Francs. Croyez-vous que le Romain n'aimât point son pays. Son patriotisme était au contraire

de la fatuité. Il tenait les autres peuples dans une infériorité méprisante. Pour le courage il était féroce. Sans doute, il ne s'embarrassait point dans son camp de toute une suite d'épouses et d'enfants. Il ne traînait point sa patrie après soi. Il la laissait derrière lui, ne pensant qu'à l'agrandir et à y retourner. Ce n'était point à la façon d'une avalanche abandonnant les sommets qu'elle occupe pour n'y plus revenir et pour se répandre en torrents, qu'il se jetait sur ses voisins ; ce n'était point non plus comme votre barbare, une bête fauve se jetant sur une proie et creusant sa tanière dans n'importe quel trou ! — C'était un soldat, c'était un homme, luttant sous un étendard pour son pays et trouvant moins de gloire à vaincre, moins de bonheur à tuer que d'orgueil à rentrer triomphant chez lui, au milieu des acclamations des siens, dans tout l'éclat de la victoire !

Comment n'avez-vous pas vu cela, Monsieur ? Rome ne fut pas vaincue, elle fut engloutie. L'intelligence fut accablée par la force, la valeur par le nombre, et les barbares trouvèrent d'ailleurs dans Rome une alliée sans le concours de laquelle ils ne vainquirent jamais et avec le concours de laquelle ils vaincront toujours, la corruption.

Eh ! oui, les sauvages savent se faire massacrer, comme les Mahométans, comme les Chinois, comme les sangliers, comme les tigres. Sur un champ de bataille, ils savent se ruer sur un obstacle et y mourir. La belle affaire ! On ne va pas sur un champ de bataille pour mourir, on y va pour vaincre. On n'aide pas sa patrie en versant inconsidérément son sang pour elle, mais en le ménageant, autant que le permet l'honneur, pour assurer le triomphe quand les derniers coups se portent et que la mêlée devient décisive.

Etait-il moins patriote que votre sauvage d'Amérique, cet Horace, sauvage peut-être aussi lui, à qui ses deux frères morts laissaient Rome à défendre, quand, au lieu de se jeter

sur trois héros qui l'eussent infailliblement massacré, il sut les disjoindre, les tuer tour à tour et donner le triomphe à Rome qui pleurait déjà sa défaite.

La lionne est superbe quand elle se dresse sur une roche ou quand elle bondit sur des broussailles, nerveuse, souple, tordue, effarée, la gueule menaçante, inconsciente du fusil braqué sur elle et se jetant pour ainsi dire sur la mort pour sauver ses lionceaux. Mais la femme est-elle moins mère parce qu'au lieu d'affronter un ennemi trop brutal et trop fort, elle le fuit, emportant son enfant, convaincue qu'elle vivante, il ne saurait mourir, ne s'occupant du danger que pour l'éviter jusqu'au moment où elle trouve une force capable de la défendre et de combattre pour elle ?

Non, voyez-vous, mon ami, se faire tuer n'est rien ! Vous êtes courageux et vous seriez très capable dans bien des occasions de faire bon marché de votre vie. Eh bien ! croyez-moi, vous ne rendrez aucun service à la France, et vous vous feriez très grand tort à vous-même, en allant vous placer un beau jour en Allemagne, à la gueule d'un canon pour protester contre l'annexion en criant : A bas l'Allemand !

Et c'est ce que feraient les Alsaciens-Lorrains s'ils s'imaginaient, pour vous plaire, de faire entendre ce cri, ou de proférer cette injure qui prouverait, à vos yeux, leur amour pour la France. Quand la Prusse eût été, non seulement vaincue, mais encore humiliée par le fameux Corse, si facile à injurier aujourd'hui, fût-elle moins honteuse de sa défaite et moins amoureuse de sa gloire, parce qu'elle sut contenir soixante ans sa colère et préparer silencieusement une revanche si douloureuse pour nous, mais trop éclatante pour sa propre sécurité.

Voilà, Monsieur, le poids d'un paradoxe dans la balance de la raison ! Comme elles crèvent au moindre contact vos

jolies bulles ! Avez-vous pensé quelquefois au peu d'épaisseur de cette blanche pellicule faite d'eau et de savon, s'irrisant d'or aux feux du soleil et qui s'en va, voletante, peureuse d'un zéphyr, chargée du souffle d'un enfant, à travers les plaines limpides et sans fin de l'atmosphère ? Et tout d'un coup la voilà finie la jolie bulle, réduite en imperceptibles gouttelettes qu'on ne retrouve plus. Hélas ! paradoxes un peu fouillés par la critique, en quelles phrases légères vous évanouissez-vous ?

Vous admirez donc bien, cher Monsieur, le Mahométan fanatique qui assassine dans un champ un soldat français égaré ? Sa conscience le lui permet. Pour nous, ce serait un crime, et pas un Français ne voudrait justifier chez un des siens, ni en temps de paix, ni dans une trève entre deux batailles, un pareil assassinat.

C'est vrai, et j'en gémis, la Bretagne est morte et nous sommes des vaincus. Mais si nous avons perdu tout espoir de retrouver la vieille mère, avons-nous perdu tout amour pour elle ? Et pouvait-elle ne pas mourir entre le Français, l'Anglais et jusqu'à l'Espagnol qui guettaient son granit ? Mais voilà trois siècles que le grand événement s'est accompli, voilà trois cents ans qu'on nous apprend à aimer la France et toujours l'obsession bretonne nous tourmente, sans nuire à la passion française, mais sans se laisser jamais chasser par elle. Connaissez-vous la physique, Monsieur ? Alors vous savez qu'un liquide qui a dissout une substance jusqu'à s'en saturer et qui ne pourrait plus en dissoudre un seul atome, garde entier son pouvoir dissolvant pour toute autre substance soluble, tout comme s'il était pur. Le sang breton est comme ce liquide. Saturé d'amour pour la Bretagne, il a pu se saturer d'amour pour la France, et s'il garde à l'une ses regrets et ses souvenirs, et parfois, en insensé, quelques espérances, à l'autre il a su se donner à même pour inonder

ses champs de bataille et ressusciter la gloire de la Bretagne en défendant la gloire de la France.

Oh ! je n'ai pas peur que mes ancêtres me demandent jamais compte de la mort de mon fils ! Pauvre enfant, son âge le protégeait pourtant bien encore contre les levées successives d'un gouvernement affolé ! Tous les soirs, dans ces derniers mois de l'horrible année, je le voyais ému, humilié, colère, en lisant, dans notre journal breton, l'interminable liste de nos défaites ! « Si je partais ? me disait-il quelquefois. » Et je ne répondais point. J'avais beau, comme lui, tous les soirs, lire la marche envahissante des Allemands, le bombardement de nos places fortes et l'humiliation croissante de notre France, je contenais ma honte et, vous l'avouerais-je ? je l'éprouvais moins forte devant mon fils. Un jour, il vint à moi, calme, sans un frémissement du visage, sans une larme dans les yeux, respectueux et résolu : « Ma mère, me » dit-il, il faut que je parte. Un régiment de volontaires se lève » et l'on pourrait croire, à la manière dont il se recrute, » que c'est la Bretagne qui déclare la guerre à l'Allemagne » pour voler au secours de la France. Me laissez-vous » partir ? » — « Que Dieu te protège, » lui répondis-je. Il est parti, il n'est pas revenu. Il est mort là-bas, lui aussi, avec les autres. Ah ! quand il est arrivé au ciel, cet héroïque bataillon d'âmes, j'imagine que tous les vieux ancêtres ont dû tressaillir d'orgueil en recevant leurs enfants ! Quand ils ne pouvaient pas vaincre, c'est comme cela qu'eux aussi, nos anciens, savaient finir !

Que voulez-vous, cher Monsieur, je le confesse et je vous l'accorde. Tout n'est pas pour le mieux sur la terre et la division du monde en intérêts opposés n'est pas idéale. Mais elle est humaine. Retenez bien ce mot, si vous ne voulez pas être un rêveur : elle est humaine. Bouleversez tant que vous voudrez la société. La chose est facile et se fait de

temps en temps. Mais quand vous voudrez la réédifier, vous vous apercevrez que cette société avait des défauts inhérents à la nature de ces matériaux, que ces matériaux sont inévitables et ces matériaux sont les matériaux humains. Ce sera toujours avec des hommes que vous ferez des réunions d'hommes. Or, aucun animal n'est plus sociable ni moins sociable que l'homme. Vous apprendrai-je que deux hommes, quelles que soient leur intimité, leur vie commune et leur confiance réciproque, ont toujours au moins autant d'intérêts contraires que d'intérêts communs? Ouvrez le Code. Il s'est efforcé de tout prévoir ou tout au moins de ne rien oublier ; car le législateur n'est pas un prophète discernant l'avenir, c'est un sage expérimenté qui n'a que le mérite de comprendre que les crimes ou les délits d'autrefois seront les crimes ou les délits de demain. Le Code n'a pas tout prévu ! Mais à quoi n'a-t-il pas pensé. Epoux contre épouse. Mère contre enfant. Enfant contre père. Pupille contre tuteur. Partout c'est l'homme qui se défend contre l'homme; qu'aucun sentiment ne rassure : tous se sont vus profaner ; qu'aucun droit ne protège, la force les a tous primés. Mais que d'horreurs échappent encore à la loi et lui échapperont toujours. Eh bien ! Monsieur, voilà les matériaux avec lesquels il faut construire l'édifice, voilà l'unité sociale, voilà l'élément humain ! Et quand vous voyez la guerre entre les hommes, entre les amis, entre les familles ; quand vous voyez la discorde assez habile pour se dresser entre les enfants et les mères, au lieu d'en gémir en philosophe, vous vous en étonnez en naïf, vous vous en plaignez en enfant, vous en déclamez en rêveur, vous cherchez dans l'humanité la trace d'une aspiration à l'unité universelle !

Et l'humanité vous répond : Liens du sang, liens de l'amour, liens de la reconnaissance et de l'amitié la plus sainte, l'homme brise tout, déchire tout, méconnaît tout.

Serment, foi jurée, que signifie souvent tout cela pour l'homme quand la force publique n'est plus là pour le lui rappeler ?

Les grandes races semblent s'unir. C'est le fait dominant de l'histoire contemporaine. Mais dans cette union apparente où les dispositions géographiques sont plus écoutées que les affinités des peuples, que de sujets de haine, que de germes d'envie, que d'éléments de discorde ! Attendons ! l'Europe s'agite et tremble. Grandes nations ! que deviendront-elles ? Le Portugal se ruine, l'Espagne s'affaiblit. Que sont devenus la Suède et le Danemark ? Dans quelle agitation inutile s'éteint la Grèce ? Et dans quelle torpeur s'effondre la Turquie ?

Un nouveau groupement des peuples s'est formé, appelé par les intérêts ou par la violence plutôt que par les sympathies. Au lieu de ces divisions multiples où chaque intérêt local trouvait sa satisfaction dans la conformité des lois et des mœurs, au lieu de ces petits peuples, de ces provinces qui reproduisaient une famille à force de s'en rapprocher par le nombre, d'immenses agglomérations se sont produites, ennemies jurées les unes des autres, se ruinant dans la préparation de guerres où l'on combattra jusqu'à la disparition du vaincu.

Alors ce sera épouvantable. Sous la mitraille, que de nationalités disparaîtront ! Deuils, terreurs, ruines, on verra toutes les désolations se déverser sur l'humanité corrompue. Le sang lavera tout, emportera tout. L'immense souillure humaine en sera peut-être pour quelque temps effacée. Quel sera le plus coupable, quel sera le plus meurtri ? Où Dieu portera-t-il ses coups ? Horreurs ! Comment le vainqueur survivra-t-il lui-même à son triomphe ? Verrons-nous résister le grand corps social, ou, au contraire, dessoudé dans ses luttes, le verrons-nous se démembrer en ses unités primitives ?

N'évoquons pas ces spectacles. Ne pensons à cet avenir que pour le reculer ! Mais dites-vous que, quoi qu'il arrive, deux sentiments survivront à la lassitude et à la terreur européennes avec la haine et le mépris pour le lâche qui aura fui la lutte : l'amour sombre du vaincu pour sa patrie écrasée, l'amour radieux du vainqueur pour son pays triomphant.

Nous sommes du même avis. Ne discutons plus.

---

# LE FERMENT DE L'AMERTUME DU CIDRE

Par A. Andouard.

---

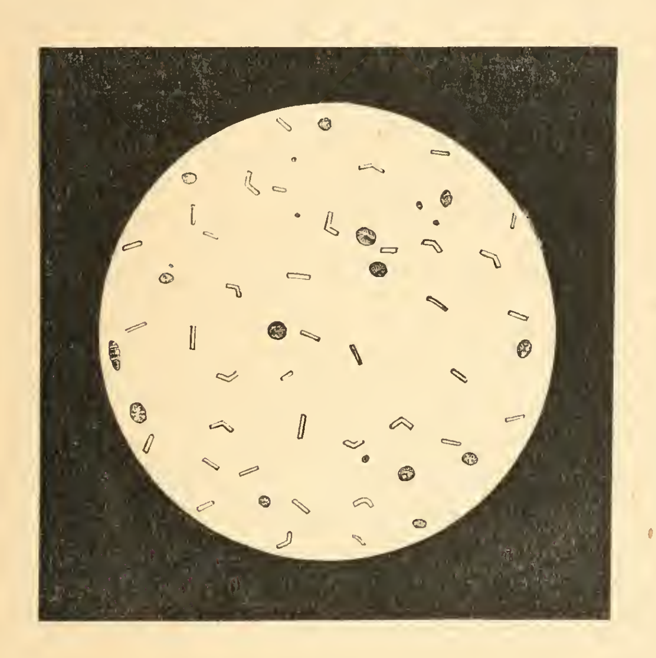
J'ai trouvé, au commencement de 1894, dans du cidre fabriqué depuis un an et doué d'une amertume très prononcée, un ferment auquel je crois pouvoir attribuer l'altération de ce produit. Ce ferment affectait la forme de bâtonnets courts, isolés, tantôt droits, tantôt plus ou moins coudés. Il ressemblait assez exactement à celui que M. Pasteur a extrait des vins de Bourgogne devenus amers, à cela près qu'il avait des dimensions un peu plus grandes dans tous les sens.

Avec ce ferment, j'ai communiqué une amertume intense à du cidre dont la fermentation était presque achevée. Malheureusement, je n'ai pas pu réussir à le cultiver une seconde fois. Les essais nombreux que j'ai tentés à cet effet, dans des conditions variées, ne m'ont donné aucun résultat; le ferment avait cessé de vivre, sans que je puisse m'expliquer pourquoi.

N'ayant pu multiplier les expériences à son sujet, de manière à le caractériser complètement, je n'ai pas la certitude d'avoir eu en main la cause de la maladie en question. Cependant, le fait d'avoir été retiré d'un cidre doué d'une forte amertume et celui d'avoir manifesté nette-

ment la faculté de rendre amer un cidre normal, sans qu'aucun autre ferment, en dehors des levures habituelles, ait pu être observé à ses côtés, me donnent tout lieu de croire que c'est bien à lui qu'il fallait imputer l'altération deux fois constatée.

La figure ci-dessous indique l'aspect et les dimensions que présentait ce ferment, à un grossissement de 380 diamètres.



---

# RAPPORT

SUR LES

# TRAVAUX DE LA SECTION DES LETTRES

## PENDANT L'ANNÉE 1894

PAR M. JULIEN TYRION, SECRÉTAIRE.

---

MESSIEURS,

C'est avec un plaisir extrême, et fier à bon droit de l'œuvre accomplie, que je viens aujourd'hui, selon la coutume, vous rendre compte des travaux de la Section des Lettres de notre Société. Si, l'an dernier, notre Section avait un peu périclité, si les réunions n'étaient que peu suivies, il n'en a pas été de même en 1894 ; à chaque séance de nombreux membres étaient présents, et l'énumération des communications faites vous montrera, Messieurs, combien cette année a été fructueuse.

A la séance du 21 février, le Bureau constitué et la Section des Lettres ayant élu pour son président l'honorable M. Livet, il est décidé que nous nous réunirons le troisième vendredi de chaque mois, à huit heures du soir. Puis M. Merland lit un compte rendu des plus intéressants sur un envoi fait à la Société par M. Saulnier de son *Etude sur le*

*Président Henri de Bourgneuf,* conseiller à la Cour d'appel de Rennes.

En quelques mots, M. Merland nous initie à la vie de ce magistrat et à ses habitudes; il nous décrit son logement et son mobilier; il nous fait assister aux principales actions de la vie du conseiller et, dans une heureuse péroraison, il termine en donnant pour exemple à la jeunesse l'auteur, M. Saulnier, qui consacre tous ses instants aux recherches et à l'étude.

M. Gahier fait ensuite une critique de l'*Attaque du Moulin,* de M. Bruneau, représentée à Nantes au cours de cette année. Il constate que le musicien s'est absolument et heureusement inspiré du livret de Zola ; dans une étude consciencieuse, il nous fait goûter les beautés de l'œuvre nouvelle qu'il croit appelée au succès.

Le Secrétaire de la Section dit deux sonnets de sa composition, *Océan* et *Aurore.*

A la réunion suivante, à laquelle beaucoup de membres assistent, M. Glotin lit un mémoire sur les *Collèges funéraires au IIIe siècle après Jésus-Christ.* Dans un travail très complet, M. Glotin nous donne des aperçus sur cette association qui florissait au IIIe siècle. Il reçoit de la part de ses collègues des félicitations sur sa savante étude.

Puis M. le Président donne la parole à M. Baranger, qui nous fait part d'une œuvre très sérieuse sur l'*Escrime à l'épée.* Malheureusement, l'heure avancée fait remettre à la séance suivante la continuation de cette lecture.

Enfin, le Secrétaire rend compte d'un ouvrage intitulé *Maximes et proverbes tirés des Chansons de Geste,* offert par son auteur, M. Emile Boucher, à notre Société.

A la séance du 18 avril, M. Blandel voulut bien nous donner la primeur de quelques-unes de ses charmantes poésies et le Secrétaire lut un compte rendu sur un nouvel

ouvrage de M. E. Boucher et ayant pour titre : *A propos du Dictionnaire de l'Académie française.*

Le 16 mai, beaucoup de nos collègues ayant répondu à la convocation qui leur avait été adressée, M. Blandel rend compte d'une œuvre offerte à la Société Académique par l'un de ses membres correspondants, M. Courdil, et fait l'éloge de l'auteur.

Le Secrétaire de la Section lit un lever de rideau en un acte tiré d'une ode d'Horace et ayant pour titre : *Au Cabaret ;* puis M. Mailcailloz nous communique ses notes sur la Graphologie. Il est vivement félicité.

Mais juin arrive, amenant les beaux jours, et notre cité devient déserte. Les réunions cessent et ne sont reprises qu'au mois d'octobre. Peu de nos collègues assistent à la séance de rentrée, au cours de laquelle le Secrétaire donne lecture de quelques notes sur l'Ile d'Hœdic.

Voici, Messieurs, les travaux accomplis par votre Section au cours de 1894. Espérons que l'année prochaine sera plus fructueuse encore, que nos séances attireront un plus grand nombre de membres et que chacun de nous, pris d'une noble émulation, apportera son épi pour former la gerbe des œuvres de la Section des Lettres qui, j'en suis convaincu, sera superbe en 1895.

---

# RAPPORT

SUR LES

# TRAVAUX DE LA SECTION DE MÉDECINE

## PENDANT L'ANNÉE 1894

PAR M. LE Dr L. COUËTOUX.

---

MESSIEURS,

Quelques travaux particulièrement intéressants ont marqué la fin de la présidence du Dr Chachereau, couronnée par une heureuse activité de notre Société.

M. Hervouet a signalé un cas de méningite tuberculeuse aiguë caractérisée presque uniquement par le syndrôme de Weber. Nous devons encore à M. le professeur Hervouet une note sur le traitement de la teigne par la pommade à l'acide salicylique à haute dose. Les résultats semblent encourageants.

Dans une discussion fort intéressante soulevée par M. Chachereau sur la recente épidémie cholérique, M. Attimont signale la simultanéité des cas cholériques graves et de l'élévation thermométrique de l'atmosphère, à l'hospice Saint-Jacques. M. Saquet insiste sur l'inconvénient de doses trop faibles d'acide lactique, qui sont nuisibles parce qu'elles sont sans action, et conduisent à l'absorption d'une trop

grande quantité de liquide. M. Chachereau rappelle le danger qu'il y a pour la ville de Nantes et pour les marins des gabares à laisser, comme on a fait, ces dernières sans contrôle médical pendant l'épidémie.

M. Saquet traite du massage pendant la contracture d'origine articulaire. Il y a lieu de s'intéresser à ce symptôme si fréquent que toutes ces raideurs articulaires qu'on regarde comme conséquences de port d'appareils ne sont que des contractures musculaires. Le traitement indiqué est la vibration appliquée sur les nerfs de la région.

M. Ollive signale l'impossibilité d'établir l'étiologie et le pronostic de certains troubles cérébraux consécutifs à des traumatismes ; il présente un cas où l'incertitude s'est encore accentuée par le fait d'un érysipèle pouvant être indiqué comme cause des symptômes d'hystéro-traumatisme.

M. Couëtoux présente quelques considérations sur l'impossibilité d'examiner l'audition dans les conseils de revision.

M. Saquet présente une femme atteinte de troubles bizarres de la sensibilité ; cette malade sent au doigt les petits objets ; mais ne peut les saisir. A propos de ce cas particulier, M. Dianoux signale un fait assez général pour mériter le nom de symptôme, encore inconnu du reste, des auteurs classiques, c'est la chaleur à la main de la région cutanée sus-orbitaire, comme signe d'éthylisme. Une longue expérience de l'ophtalmoscopie, pendant laquelle le doigt appuie sur la région sus-orbitaire, lui a révélé l'importance de cette modification de la température locale.

M. le professeur Dianoux attire ensuite l'attention sur l'emploi de la pilocarpine dans le rhumatisme, surtout combiné à des doses massives de salicylate. Il indique une expérience fort intéressante permettant de reconnaître souvent de suite l'alcoolisme de l'ataxie : dans l'ataxie moins de

1 centigr. de pilocarpine injectée sous la peau produit un spasme vésical intense.

M. Pérochaud parle d'un cas curieux de diagnostic de charbon intestinal.

Ici se termine la présidence de M. Chachereau, qui, pendant deux années, ne s'est épargné aucune peine pour activer les travaux de la Section de Médecine et a toujours vu ses efforts couronnés par le succès.

La présidence de M. Polo s'est heureusement annoncée par la lecture de travaux importants sur des questions générales. Elle s'est plus heureusement encore continuée par l'intervention de notre Président auprès des pouvoirs publics de notre ville dans diverses circonstances dont nous parlerons bientôt.

Le Dr Simoneau présente un cas curieux d'arrachement du fléchisseur du pouce.

Le Dr Chachereau signale la glucose dans les urines des formes cholériques asphyxiques qu'il a pu examiner. Il insiste sur l'importance de la néphrite dans l'influenza, sur la nécessité de rechercher l'albumine dans les cas de grippe. Le professeur Hervouet appuie ces conclusions, et signale dans la complication rénale de l'influenza une ascension de la température avec accalmie matinale, puis des baisses subites. Nos confrères ne se doutaient guère alors quelle éclatante confirmation leurs sages conseils devaient bientôt trouver dans la mort d'un grand monarque.

M. Hervouet s'est plu à insister sur la différence de l'état moral des typhiques et des influenzés. Chez les premiers on remarque la torpeur de l'intelligence, de la volonté. L'influenzé, tout au contraire, se caractérise par son activité intellectuelle à tournure hypochondriaque, son impatience. Loin de s'abattre dans une torpide indifférence on le voit s'insurger contre la maladie et aussi contre le

médecin. Il faut noter aussi que beaucoup de maladies signalées dans les statistiques comme fièvres typhoïdes ne sont que des grippes ; ce fait, qui doit alléger d'autant notre statistique, sera d'autant remarqué qu'on a bien insisté sur la fréquence à Nantes de la dothinentérie.

M. Guillemet signale dans l'influenza la fréquence de l'angine et fait part d'un cas d'acné varioliforme observé dans ce protée pathologique.

Le Dr Pérochaud, s'appuyant sur le cas d'enfants à la mamelle atteints d'influenza cholériforme à la suite d'une attaque de grippe supportée par la nourrice, conclut à la nécessité de supprimer l'allaitement chez les nourrices influenzées, conclusions acceptées par MM. Guillemet et Hervouet. M. Ollive observe le contraste qui se présente ici avec ce qu'on voit dans les fièvres typhoïdes, les fièvres puerpuérales, les lymphangites du sein où l'enfant, quand il peut continuer de têter, ne souffre pas de l'infection maternelle.

Nous n'entreprendrons pas de donner une idée du travail bien documenté de M. Boiffin sur l'asepsie.

Un cas de rougeole hémorrhagique présenté avec d'intéressantes recherches par M. Bonamy, une discussion utile sur la vaccination, sur les résultats qu'elle a donnés à Nantes, sur le mode opératoire adopté par les auteurs des observations et statistiques forment une série de documents utiles à consulter dans la *Gazette.*

M. Saquet présente un cas de crampe professionnelle traitée avec succès par la gymnastique suédoise ; il insiste avec observations à l'appui sur le traitement de névralgies par le massage.

Nous renvoyons à la *Gazette* de Nantes pour le travail de M. Hervouet sur l'immunité ; il est impossible d'analyser une analyse exposée suivant une méthode savante qui sait

en quelques pages traduire la marche de la science pendant ces dernières années.

Ainsi que nous l'avons fait pressentir, l'action de la Société de Médecine s'est beaucoup accrue au dehors pendant les derniers mois de la présidence de M. Polo. Grâce à son intervention, le vœu de M. Ollive que le résultat des enquêtes officielles soit tous les jours communiqué à notre Société est depuis plusieurs mois réalisé, à la satisfaction de tous.

Le 23 avril, la Société demande officiellement que les déclarations de maladies épidémiques soient faites sous enveloppes fermées. M. Polo, auteur de cette réclamation, est chargé de la présenter à qui de droit. M. Guillemet demande que les maladies des enfants allant à l'école, une fois signalées à la mairie, soient signalées par celle-ci au chef de pension. Sinon comment veut-on que ce dernier prenne à temps des mesures préventives.

Bientôt une nouvelle occasion se présente pour la Société de manifester sa préoccupation de la santé publique. A la séance du 15 octobre la Section de Médecine décide l'envoi du vœu suivant à M. le Préfet de la Loire-Inférieure :

« Considérant la réponse donnée à son président par M. le Directeur de l'Institut Pasteur, d'après laquelle l'Institut ne peut répondre de fournir, même dans l'avenir, assez de sérum antidipthéritique pour la pratique des médecins de la région ;

» Considérant que chaque jour succombent des enfants privés d'un traitement dont l'efficacité s'affirme de plus en plus ;

» La Société de Médecine émet le vœu que M. le Ministre de l'Intérieur, président du Conseil de l'assistance publique, prenne d'urgence les mesures nécessaires afin que l'Institut

Pasteur puisse au plus tôt fournir du sérum antidipthéritique à tous les médecins de notre pays. »

Ce vœu n'a toutefois d'autre prétention que de régler provisoirement la question ; car, sur l'avis du Dr Rouxeau, la Société adresse à M. le Maire une demande pour que la création d'un laboratoire à Nantes même, laboratoire de bactériologie et de sérothérapie destiné à la préparation des liquides et au progrès de la science. Pour préparer les voies la Section demande et obtient l'envoi du Dr Rappin comme délégué officiel de la ville de Nantes à l'Institut Pasteur.

Le Dr Ollive, dans la séance du 29 octobre, rend compte de ses visites aux hôpitaux de Lyon et de Paris. Il résulte de ses observations que le sérum manque encore trop souvent aux expérimentateurs pour que notre religion soit absolument faite sur l'efficacité du traitement. Déjà l'on constate l'envahissement de produits allemands inférieurs : aussi faut-il nous préoccuper de nous fournir à nous-mêmes les liquides nécessaires.

Le présent travail n'a pas pour objet de rappeler par le détail toutes les communications faites à la Société ; ce soin regarde la *Gazette médicale*. D'ailleurs bien souvent les discussions prennent une allure familière qui les rend d'autant plus profitables, mais abrège le travail du secrétaire.

Ce qu'il faut surtout noter, c'est que les préoccupations de votre Section de Médecine se sont tournées vers l'hygiène publique. Composée d'hommes soucieux par leurs fonctions mêmes des questions de salubrité publique, bien plus d'hommes chargés d'exécuter les décrets concernant l'hygiène, acceptant dans son sein tous les médecins désireux de recevoir et de donner sur ces questions importantes des renseignements circonstanciés, de fournir aux pouvoirs

publics et aux intéressés les résultats de leur expérience quotidienne, votre Section de Médecine a pensé qu'il lui appartenait de formuler des vœux, d'exposer les solutions des problèmes qu'elle cherche à résoudre. Ainsi nous trouvons parmi nos confrères les précurseurs de l'éminent chirurgien qui vient de faire accepter par le Conseil municipal de notre ville la création d'un bureau d'hygiène.

---

# LA JOURNÉE

D'UNE

# DAME DE QUALITÉ AU XVII^e^ SIÈCLE

Par M. Joseph GAHIER.

---

Mesdames, Messieurs,

« Dans un grand siècle, tout est grand. » Ces mots que Victor Cousin place, comme une sorte d'épigraphe, au seuil de ses curieuses études sur le XVII^e^ siècle, renferment moins de vérité que de mensonge. L'homme, en effet, ne change pas : flottant au gré de ses fantaisies et de ses passions, esclave de mille exigences et de mille besoins, il subit, sans doute, l'influence de l'habitude, des mœurs et du milieu ; mais son cœur reste le même — singulier mélange d'héroïsme et de bassesse, éternelle antithèse du bien et du mal, où se confondent pêle-mêle les généreuses aspirations, les sublimes envolées, et, malheureusement aussi, les instincts qui dégradent, les compromis qui avilisent.

Vu à deux cents ans de distance, le XVII^e^ siècle disparaît dans une auréole de majesté et de gloire : un homme le domine, sorte de demi-dieu mortel, que célèbrent à l'envi la poésie et la chaire, la philosophie et le théâtre. C'est un édifice immense, aux lignes régulières et correctes, aux

formes grandioses et sévères. L'œil, ébloui plutôt que séduit, n'y découvre pas les légères fissures, avant-coureuses de la ruine, qui, trop tôt, hélas ! en auront raison.

Non, tout n'est pas grand dans un grand siècle. L'ensemble peut paraître imposant, la masse peut sembler écrasante : les détails restent vulgaires ; l'homme et la femme, pétris du même limon, se débattent au milieu des mêmes ridicules, des mêmes vices.

Entrons, si vous le voulez, dans un des somptueux hôtels qui avoisinent le Louvre ou la Place Royale. C'est là qu'habitent les heureux du jour — gentilshommes ou dames de qualité. Pour eux, la vie n'est que plaisirs et que fêtes : ils gravitent autour du grand roi ; l'été, ils le suivent à Marly ou à Versailles ; l'hiver, ils sont les assidus du petit coucher, confondent leur personnalité dans celle du prince, et n'ont d'autre joie que de recueillir les futiles propos de l'antichambre, de rapporter aux gens de la Ville les petits scandales des gens de la Cour.

La femme, pour peu qu'elle soit intelligente, occupe une place d'élite dans cette société insouciante et frivole. Sous la Fronde, elle joue les Clorinde : en quête de conspirations et d'aventures, elle oublie son sexe pour revêtir la cuirasse ; la guerre n'est pour elle qu'un prétexte, qu'un champ ouvert où elle peut déployer sa coquetterie, donner libre cours à ses caprices. Puis, elle redevient femme ; elle s'applique, suivant la jolie définition de Montaigne, à « avoir la tête bien faite plutôt que bien pleine. » Elle est la reine des salons où l'on cause, la conseillère des écrivains et des poètes, l'arbitre de la mode. Qu'elle s'appelle Mme de Rambouillet, Mlle de Scudéry, Mme de la Sablière ou la grande Mademoiselle, elle appartient à l'histoire littéraire et artistique de la France. C'est elle qui, par son influence, vient plier nos rudes ancêtres aux règles un peu étroites de l'éducation

et du goût. Elle parle trois ou quatre langues ; quelquefois, à la façon des précieuses, elle en tire vanité ; mais, plus souvent, elle ne cherche qu'à plaire, et, grâce à elle, les pédants laissent à la porte du salon leur encombrant attirail de philosophie et de science.

C'est une de ces grandes dames que je voudrais vous présenter aujourd'hui. Nous pénétrerons dans les arcanes de sa vie intime ; nous la suivrons pendant toute une journée ; nous assisterons à sa toilette, aussi compliquée, je vous assure, que celle de nos grandes coquettes ; nous nous assoierons avec elle à la table de jeu ; nous l'accompagnerons au théâtre ou au Cours-la-Reine ; nous la verrons danser une pavane ou une gavotte, puis, au lever du jour, harassée de fatigue et de sommeil, nous la reconduirons en carrosse à son hôtel de la Place Royale. Sa vie est, d'ailleurs, fort monotone : demain ramènera les mêmes événements qu'aujourd'hui, et les années s'écouleront, jusqu'à ce que la vieillesse lui enlève la beauté et la grâce. « Ce qui me fâche, disait Mme de Sévigné, c'est qu'en ne faisant rien, les jours se passent et l'on vieillit et l'on meurt [1]. »

La coquette ne se couche qu'au matin ; elle emploie la soirée et la nuit à souper ou à danser ; aussi, est-il bien près de midi quand elle se décide à quitter le lit et à commencer sa toilette. La matinée est, d'ailleurs, sacrifiée : tout au plus, notre grande dame trouve-t-elle le temps de griffonner, avant dîner, les deux ou trois billets qu'elle destine à ses amis. Ces délicieuses pattes de mouches, où elle met tout son esprit et quelquefois un peu de son cœur, elle les écrit de son lit, pendant qu'une soubrette se livre aux soins minutieux de la coiffure.

C'est la partie la plus délicate de la toilette féminine : il

[1] Mme de Sévigné, Lettre du 6 août 1675, à Bussy-Rabutin.

s'agit, en effet, de construire, suivant le mot de La Bruyère, *un édifice à plusieurs étages,* de dérouler les cent papillotes qu'une coiffe de soie a tenues toute la nuit enserrées, de fixer les boucles qui doivent dissimuler l'oreille, de consolider enfin ce fragile échafaudage par des épingles ou des rubans artistement posés. Un coiffeur célèbre, Champagne, excellait, paraît-il, dans l'art de dompter les chevelures les plus rebelles ; on le demandait dans les circonstances désespérées, quand le temps manquait et qu'il fallait, à tout prix, éblouir et plaire. Quelquefois, mais plus rarement, on usait d'une sorte de perruque appelée *paresseuse,* qui, préparée d'avance, épargnait aux élégantes le soin de se friser.

Mme de Sévigné raille ces modes un peu fantasques ; dans une de ses lettres, elle compare même la tête de ses contemporaines à « une petite tête de chou ronde », et elle ajoute que c'était « la plus ridicule chose que l'on pût imaginer (1) ».

Après la coiffure, vient la toilette des joues, des lèvres et des mains. Il importe, avant tout, d'avoir la peau blanche et douce ; aussi, nous apprend un contemporain, l'abbé de Choisy, se lave-t-on à l'eau de veau et à la graisse de pieds de mouton.

Puis l'on procède à la peinture. La poudre de riz n'apparaîtra que vingt-cinq ans plus tard, dans les premières années du XVIIIe siècle ; mais le rouge règne en souverain. Il comprend une grande variété de nuances ; rigoureusement proscrit dans la matinée, il est exigé, le soir, à la Cour et chez les gens de qualité. D'ailleurs, on le met ouvertement, et nos grandes dames ne se font aucun scrupule de s'en couvrir les lèvres au milieu d'une réception ou même en présence du roi : « Les femmes de ce pays, dit La Bruyère en parlant de la Cour, précipitent le déclin de leur beauté

(1) Mme de Sévigné, Lettre du 18 mars 1671, à Mme de Grignan.

par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles; leur coutume est de peindre leurs lèvres, leurs joues, leurs sourcils et leurs épaules (1). »

Au rouge s'ajoutent la céruse, le plâtre, le fard (2), le crayon et la mouche. La mouche est faite d'un petit morceau de taffetas gommé auquel on prête les formes les plus diverses. Son nom varie suivant la place qu'elle occupe : l'*assassine* se tient au coin de l'œil, la *coquette* ou la *friponne* près des lèvres, la *galante* sur la joue. Toute grande dame porte sur elle une boîte à mouches, le plus souvent en or, où se trouvent aussi un miroir, du rouge et un pinceau. Un écrivain de l'époque, Furetière, l'auteur du *Roman bourgeois*, raille, chez les femmes de son temps, les nombreuses métamorphoses que facilite l'usage de ces menus objets : « Jusque-là, dit-il, qu'ayant veu le soir sa maîtresse en cheveux noirs, il la mesconnut le lendemain, quand il la vit blonde; et, lui voyant le visage couvert de mouches, il crut que c'estait pour cacher quelques bourgeons ou esgratignures (3). » Pareille mésaventure n'arrive-t-elle pas à nos contemporaines? Sans doute, elles n'ont ni la pommade de pieds de mouton ni l'eau de veau; mais le henné ne leur permet-il pas de changer à leur gré la nuance de leurs cheveux et de passer, sinon de la brune à la blonde, du moins de la brune à la rousse?

Jusqu'ici, nous n'avons assisté qu'à la toilette du visage : celle du corps n'est guère moins compliquée. Je ne veux point, Mesdames, vous faire un cours de mode : vous

(1) La Bruyère, *Caractères*, de la Cour.

(2) Dancourt, dans une de ses pièces, *la Femme d'intrigues* (acte I, scène III), nous présente un personnage « qui a inventé un fard à l'épreuve de tous les temps, des couleurs qui, une fois appliquées sur un teint, durent autant que la peau. »

(3) *Le Roman bourgeois, Historiette de l'amour esgaré.*

connaissez mieux que moi les robes ballantes de nos grand'-mères, les mille rubans qui en garnissaient les contours, leurs bonnets à la fontange, leur queue, longue d'une demi-aune, que portaient les petits laquais. Aujourd'hui, ce sont les actrices qui lancent une toilette : au XVII[e] siècle, c'étaient surtout les dames de la Cour. Ainsi, nous devons à M[me] de Montespan les robes ballantes, et M[lle] de Fontanges inventa le nœud de rubans que les femmes mettent sur le devant de la tête pour attacher la coiffure. Furetière révèle à ce sujet un détail assez piquant : M[lle] de Scudéry s'amusait à attifer des poupées qui, expédiées à chaque saison, donnaient le ton à la province (1).

Ces toilettes, Mesdames, vous paraissent sans doute un peu bizarres, et vous êtes presque tentées de plaindre les malheureuses qui se soumettaient ainsi à l'esclavage de la mode. Mais, à tout prendre, ces robes, que noyaient les flots de rubans, étaient-elles beaucoup plus disgracieuses que les crinolines du second Empire ou que les étroits fourreaux de ces dernières années? A-t-elle beaucoup vieilli, cette boutade échappée, il y a deux siècles, à l'une des plus mauvaises langues de la Cour, à la duchesse d'Orléans, mère du Régent : « On ne saurait, lors même qu'on le voudrait par plaisanterie, imaginer de modes plus vilaines et plus ridicules que celles qu'il y a maintenant pour les hommes comme pour les femmes; j'en suis effrayée quand je les vois ; on dirait que les gens sortent d'une maison de fous ou tout au moins d'un bal masqué (2) » ? Cette même duchesse d'Orléans, qui est bien la plus indiscrète des femmes, nous fournit sur la Cour du grand Roi des renseignements que ne désa-

(1) *Le Roman bourgeois,* livre I[er].

(2) *Correspondance de la duchesse d'Orléans,* édit. Charpentier, t. II, p. 337.

vouerait pas Saint-Simon. S'il faut l'en croire, ces dehors solennels et pompeux dissimulaient les habitudes les plus malpropres. Les maisons étaient sales; les grandes dames s'adonnaient volontiers à l'usage du tabac et de l'eau-de-vie; les princesses elles-mêmes ne dédaignaient pas de boire un peu plus que de raison.

Tous les écrivains du temps s'élèvent contre l'abus du tabac. Importé en France depuis quelques années, il s'était vite répandu chez les femmes, et la tabatière était devenue pour elles aussi indispensable que l'éventail ou la boîte à mouches. « Son beau nez était devenu très gros, long et couvert de bourgeons, dit la duchesse d'Orléans en parlant d'une dame de la Cour, Mme de Grancey ; sur chacun de ces bourgeons, elle mettait une mouche ; cela faisait un effet étrange ; le blanc et le rouge, ne tenant plus sur sa figure, s'écaillaient (1). »

Mais nous nous sommes oublié et nous avons laissé notre coquette, qui, espérons-le, n'est point affligée de ces vilains défauts, achever, au milieu de nombreux visiteurs, l'échafaudage délicat et dispendieux de sa coiffure et de sa toilette. Il est midi : entrons dans la salle à manger et assistons à son premier repas.

La table ne présente pas ce luxe de fleurs et de surtouts auquel nous sommes habitués aujourd'hui ; l'œil n'est point attiré par les pièces montées, par les édifices de gâteaux et de fruits, par les pyramides de faïences et de vieux Saxe. On sent que, doués d'un robuste appétit, nos

(1) *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, t. II, p. 124. — Boire et prendre du tabac, c'est ce qui fait aujourd'hui le mérite de la plupart des jeunes gens... Dancourt, *le Chevalier à la mode*, I, 3. — Tu verras une femme toujours barbouillée de tabac... Le Sage, *Turcaret*, IV, 2.

ancêtres demandent, avant tout, des mets substantiels et variés, qu'ils n'ont que faire de ces trompe-l'œil et que, plus positifs, ils préfèrent la réalité à l'apparence.

Les légumes, en dehors des jours maigres, ne sont pas de mise à la table des gens de qualité. « La viande noire, dit La Bruyère, est hors de mode et, par cette raison, insipide (1). » Les poulets et les volailles forment, avec les entrées et les hors-d'œuvre, la base de ces copieux repas. Le dîner se compose de deux services, séparés quelquefois par un intermède musical. Le premier service comprend les potages, les entrées et les hors-d'œuvre ; le second, les rôtis, les entremets et les crêmes.

Chaulieu raconte que le duc de Vendôme, recevant le Dauphin en 1686, lui offrit 30 potages, 60 moyennes entrées, 132 hors-d'œuvre, 132 mets chauds, 60 entremets, 72 rôtis - formés de 134 pièces de gibier, 32 jattes d'oranges, 50 salades, 100 corbeilles de fruits crus et 500 soucoupes de fruits glacés. En lisant une telle énumération, on est tenté de s'écrier avec Harpagon : « Que diable ! voilà pour traiter une ville entière ! » et pourtant ces repas pantagruéliques n'étonnent point les contemporains. Louis XIV passait, en effet, pour le plus beau mangeur du royaume, et l'étiquette voulait que l'on conformât son estomac à celui du prince : « Le Roi, feu Monsieur, Mgr le Dauphin et M. le duc de Berry étaient de grands mangeurs, écrit la duchesse d'Orléans. J'ai vu souvent le Roi manger quatre pleines assiettes de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisseries et puis encore du fruit et des œufs durs (2). »

(1) *Caractères*, De la Mode.

(2) *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, t. II, p. 37.

Si la propreté est bannie de la toilette féminine, elle l'est aussi de la table. Nous avons peine à nous figurer le sans-gêne et le laisser-aller de ces grands personnages dont nous sommes tentés d'admirer à distance la politesse exquise et la suprême distinction. Ce qui nous frappe, dans cette société, si élégante pourtant et si raffinée, c'est l'absence complète des qualités les plus essentielles à la vie sociale, c'est le dédain pour tous ces menus détails auxquels nous reconnaissons aujourd'hui l'homme bien élevé. On ne change que trois fois d'assiettes, et, le plus souvent, la main remplace la fourchette et le couteau ; les nappes sont inondées de sauces, et, au dessert, les convives, un peu avinés, chantent, ou portent bruyamment la santé de l'amphytrion.

Vous vous souvenez du piquant portrait de Gnathon, dans les *Caractères* de La Bruyère, et de l'amusante description du repas ridicule dans les *Satires* de Boileau. Sans doute, les traits sont un peu grossis, et les détails un peu forcés ; mais l'exagération n'est qu'apparente, et, plus d'une fois, à Chantilly ou à Versailles, La Bruyère avait dû coudoyer l'étrange gentilhomme qui, raconte-t-il, « ne se servait à table que de ses mains, maniait les viandes, les remaniait, démembrait, déchirait, et en usait de manière qu'il fallait que les conviés, s'ils voulussent manger, mangeassent ses restes (1). »

L'usage des vins, pendant les repas, était peu répandu : le Roi cependant buvait du champagne à la glace ; mais, plus tard, sur les conseils de ses médecins, il remplaça cette boisson par du vieux bourgogne. On avait coutume d'absorber, avant le dîner, un verre de quinquina, et, comme digestif, une sorte de vermouth appelé *rossolis* C'était un vin d'Espagne, dans lequel on avait fait infuser de l'anis, du fenouil,

(1) *Caractères*... de l'Homme.

de l'anet, du chervis, de la semence de carotte, de la coriandre et du sucre candi. Ce singulier breuvage qui, paraît-il, venait de Turin, avait été recommandé à Louis XIV par un médecin italien, et les gens de qualité en avaient vite fait le complément indispensable de tout dîner bien servi. Il facilitait la digestion et remplaçait le café que l'on considérait alors comme un poison (1).

On le voit, nos ancêtres comprenaient autrement que nous le luxe de la table. Aujourd'hui, nous recherchons surtout la qualité des mets, l'élégance et la distinction des convives, l'occasion de nous créer des amitiés ou, tout au moins, des relations nouvelles. Eux ne voyaient dans un bon dîner que l'accomplissement d'une des fonctions nécessaires à l'homme : les convives devaient laisser au vestiaire toute fantaisie, tout esprit, pour faire largement honneur à la plantureuse cuisine de leur hôte.

La femme joue dans le repas un rôle un peu effacé : la gaîté bruyante des invités, leur liberté de langage, l'obligent au silence et la relèguent au second plan. Mais, une fois sortie de la salle à manger, elle reprend bien vite son empire. Chez elle, à la Cour, à la promenade, en visite ou au théâtre, elle redevient elle-même, c'est-à-dire la créature de choix, faite, suivant le mot d'une grande dame d'alors, Mme de Motteville, « pour servir d'ornement au monde et recevoir les adulations des hommes ».

Suivons-la donc dans son salon, et voyons-la présider sa petite cour. Dès l'entrée, un détail nous frappe : ce sont les révérences et les embrassades que l'on prodigue aux nouveaux

(1) « Je regrette d'apprendre que vous êtes habituée au café ; rien au monde n'est plus malsain. Je vois tous les jours des gens qui ont été forcés d'y renoncer, à cause des grandes maladies qu'il a causées... » *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, t. I, p. 129.

venus. Un invité s'avance : aussitôt, tout le monde se lève ; les hommes vont au devant de lui, tombent dans ses bras, le saluent avec fureur, au risque de froisser ses dentelles ou de déranger les boucles de ses cheveux. Les femmes, un peu moins expansives, tendent la main que le grand seigneur baise discrètement.

Ces révérences sont décrites dans *le Bourgeois gentilhomme :* « Apprenez-moi, dit M. Jourdain, comme il faut faire une révérence pour saluer une marquise. » — « Si vous voulez la saluer avec beaucoup de respect, répond le maître de danse, il faut faire d'abord une révérence en arrière, puis marcher vers elle avec trois révérences en avant et, à la dernière, vous baisser jusqu'à ses genoux (1). » Un écrivain, pour qui Boileau s'est montré trop sévère, Quinault, raille ainsi ces marques excessives de politesse :

« Va, tu sais peu le monde et la Cour, si tu crois
Qu'on puisse être marquis, jeune et sage à la fois.
Il faut être à la mode ou l'on est ridicule :
On n'est point regardé si l'on ne gesticule,
Si, dans les jeux de mains ne cédant à pas un,
On ne se sait un peu distinguer du commun (2). »

Mais les présentations sont terminées. Tous les invités sont assis en cercle et la conversation s'engage. Si notre grande dame est précieuse, si elle se pique d'écrire et de composer des petits vers, la littérature en fait tous les frais. On discute à perte de vue sur le dernier roman de M^lle^ de Scudéry ; on s'efforce de découvrir les mystérieux personnages que cachent les portraits du *Grand Cyrus* ou de la *Clélie ;* on se récite le dernier madrigal de Benserade, le plus récent sonnet de l'abbé de Pure ou la chronique rimée que vient de composer

(1) *Le Bourgeois gentilhomme,* II, 1.
(2) *La Mère coquette,* I, 3.

le poète Loret. Un écrivain à la mode, admis dans l'illustre aéropage, déclame, d'une voix tonitruante et fausse, une longue tirade dont les fougueux alexandrins font frissonner Philaminte et Bélise ; puis un petit abbé de cour, doucereux et parfumé, roucoule un tendre envoi à Climène ou à Philis, pendant qu'un jeune seigneur — un de ceux qui savent tout sans avoir rien appris — soumet à la docte assemblée une amoureuse charade ou une redoutable énigme.

Ces aimables coupeurs de cheveux en quatre se comprennent à demi-mot. Ils excluent du langage les expressions roturières et triviales : pour les suivre, il faut être initié, il faut s'être nourri, pendant de longues années, de l'*Astrée* ou de la *Carte du Tendre* et, volontiers, on leur dirait avec Esope, dans la pièce de Boursault :

« Il faut plus d'un an pour savoir votre style
Et pour les étrangers, à parler franchement,
Nul ne peut vous entendre, à moins d'un truchement (1). »

Toutes ces grandes dames savent l'italien, le latin, et beaucoup comprennent le grec ; elles sont philosophes, théologiennes, astronomes et physiciennes. Admiratrices de Pascal, de Descartes et de Malebranche, elles peuvent aussi bien discourir sur les tourbillons, sur la grâce ou sur la vision en Dieu, que sur la dernière tragédie de Pradon ou sur la querelle des sonnettistes. Elles lisent avec frénésie, et les traités les plus lourds sont d'une digestion facile pour leurs esprits avides de pédantisme et de savoir. D'ailleurs, elles sont bien de leur temps, et ne se font pas faute, entre *les Petites Let'res* et *le Discours sur la Méthode,* de savourer avec ivresse *le Mercure Galant* ou *la Gazette de Hollande*. Et puis, ce *Mercure Galant* n'est-il pas le plus littéraire, le plus moderne des journaux :

(1) *Les Fables d'Esope,* I, 7.

« On y trouve de tout, fable, histoire, vers, prose,
Sièges, combats, procès, mort, mariage, amour,
Nouvelles de province et nouvelles de cour ([1]). »

Par bonheur, toutes les femmes ne sont pas précieuses. Il en est beaucoup qui, tout en étant instruites, haïssent l'affectation et le pédantisme. Chez celles-là, la conversation revêt un autre tour. Les menus événements de la vie mondaine en forment la trame ; on ne parle ni grec ni latin, mais l'on déchire à belles dents tout ce qui n'a pas l'heur de plaire. On colporte les épigrammes acerbes ou les malignes chansons qu'aiguisent contre la Cour les disgraciés et les incompris ; on n'épargne ni le ministre au pouvoir ni la favorite de demain ; on répand sur tous et sur toutes ce léger persiflage, plus redoutable peut-être pour un gouvernement qu'une attaque virulente et raisonnée : « On joue chez moi, dit Mme Turcaret, dans la comédie de Le Sage, on s'y rassemble pour médire, on y lit des ouvrages d'esprit ([2]). »

La médisance est le péché mignon de la femme ; mais ce n'est pas sa seule distraction. Elle aime aussi la musique, les ballets, la danse et les cadeaux. En musique, elle s'en tient aux opéras de Lulli, dont elle apprécie fort les amoureuses mélodies. De plus, à certains jours, elle improvise chez elle de petits concerts où elle convie ses fidèles habitués. Le salon se remplit, et, au milieu du frou-frou des rubans et des soies, des artistes empruntés le plus souvent à l'Opéra, font gémir le clavecin ou la viole d'amour : « Mais, monsieur, il me faut de la musique trois jours de la semaine seulement, dit Angélique, *la bourgeoise à la mode,* dans la comédie de Dancourt ; les trois autres après-dîners, on jouera quelques

([1]) Boursault, *Le Mercure Galant,* I, 3.
([2]) *Turcaret,* V, 7.

reprises d'ombre et de lansquenet, qui seront suivies d'un grand souper, de manière que nous n'aurons qu'un jour de reste, qui sera le jour de la conversation ; nous lirons des ouvrages d'esprit ; nous débiterons des nouvelles, nous nous entretiendrons de modes, nous médirons de nos amies ; enfin nous emploierons tous les moments de cette journée à des choses purement spirituelles (1). »

Il n'est pas jusqu'à M. Jourdain qui ne veuille, lui aussi, imiter les petits maîtres. Il a un professeur de musique, et, comme les gens de qualité, il entend donner un concert le mercredi et le jeudi : « Il vous faudra trois voix, lui dit-on, un dessus, un haute-contre et une basse, qui seront accompagnées d'une basse de viole, d'un téorbe et d'un clavecin, pour les basses continues, avec deux dessus de violes pour jouer les ritournelles (2). » Mais M. Jourdain n'aime pas les fadaises ; il tient en horreur les bergères et leurs sentimentales romances ; aussi demande-t-il qu'on ajoute à cet orchestre... une trompette marine.

Comme la musique, le ballet est fort à la mode. De temps en temps, nos grandes dames ouvrent leurs salons aux premiers sujets de l'Opéra ou des Italiens ; elles y font exécuter une pastorale, une pantomime, quelquefois une scène mythologique, et, au Louvre, Louis XIV lui-même prend part au divertissement. Une collation coupe le concert et le ballet. Cette collation, qu'on appelle aussi un *cadeau,* est le plus souvent offerte par les invités eux-mêmes. Les courtisans de notre coquette, — ses flirts, dirions-nous aujourd'hui, — font apporter du champagne, des bassins d'oranges, des citrons et des confitures (3). Ils convient leurs amis à cette

(1) *Les Bourgeoises à la mode,* IV, 6.
(2) *Les Bourgeois gentilshommes,* II, 1.
(3) Voir Molière, *L'Avare,* III, 12.

petite fête. On se présente, on se salue, on se fait des révérences, et l'on grignote les friandises, pendant que les violons s'accordent ou que les danseurs changent de costume.

La musique, la danse et les cadeaux sont, après tout, des plaisirs innocents ; on peut, comme Molière, en souligner les ridicules ; mais il serait injuste de les condamner ou de les flétrir. Par contre, il est au XVII^e siècle une passion dont tous les moralistes déplorent la violence, c'est la passion du jeu. Les femmes elles-mêmes en sont atteintes, et, pour la satisfaire, elles ne reculent devant aucun compromis, disons le mot, devant aucune indélicatesse : « Des femmes à l'Académie ! s'écrie un personnage de Dancourt, il faudra donc du moins se garder de leur donner des jetons, car, au lieu de travailler au dictionnaire, elles joueraient à l'ombre ou à la bassette (1) ».

On joue partout, à la Cour, chez soi, dans les lansquenets publics, et il y en a un grand nombre, en particulier, au Palais Royal. Les jeux les plus usités sont le hoca, la bassette et le pharaon. Des fortunes entières disparaissent en quelques heures, et certaines femmes, assure la duchesse d'Orléans, recourent au vol pour combler les différences. Marais raconte, dans son journal (août 1722), qu'une nuit, la comtesse de Livry gagna trois cent mille livres au vicomte de Turenne. On peut voir, dans Tallemant des Réaux, le portrait d'une autre joueuse célèbre, M^me de Moncey : « Elle avait, dit Tallemant, un tel amour des cartes qu'elle découchait quelquefois deux ou trois nuits, et qu'il lui arriva même de suborner la servante des maisons où elle allait pour coucher avec elle et se trouver sous les armes dès le matin (2). »

(1) *La Femme d'intrigues*, I, 7.

(2) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, édit. Téchener, t. V, p. 388.

Quand la partie est terminée, il est d'usage, partout, même chez le Roi, de laisser quelque argent sur la table pour « payer les cartes ». C'est là un petit revenu dont profitent les grandes dames, et qui leur permet, sans bourse délier, d'ouvrir plus largement leurs portes.

Cette déplorable passion du jeu eut bientôt ruiné la noblesse, et, quand arriva la fin du règne, la misère fut grande. La France était épuisée par les guerres ; les coffres étaient vides ; la famine désolait les campagnes ; l'agiotage commençait à apparaître, et les grands seigneurs, appauvris et besogneux, durent songer à redorer leurs blasons. La noblesse d'épée fit place à la noblesse d'argent ; une société nouvelle s'éleva sur les ruines de l'ancienne, et Turcaret, le financier sans scrupules, devint à son tour le roi des ruelles et des salons. Ses millions le conduisirent à la Cour où il put étaler sa vanité de parvenu, sa mauvaise éducation, son faste arrogant et criard.

C'en est fait des beaux jours de Versailles, de l'exquise politesse, de la galanterie élégante et parfumée. Plus d'une femme regrettera, au siècle suivant, les splendeurs de cette vie mondaine. Car elle était séduisante la cour du grand roi, malgré son étiquette un peu étroite, sa gaieté de commande, ses préjugés et ses contraintes.

Louis XIV, au dire des contemporains, était le plus aimable des hommes et le plus courtois des souverains. Assez ignorant, s'il faut en croire Saint-Simon [1], il avait néanmoins le goût intelligent et sûr ; il aimait le monde et ses distractions, la musique, les ballets, les petits vers.

[1] « L'esprit du Roi était au-dessous du médiocre .. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant que les choses les plus connues d'histoire, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissance, de lois, il n'en sut jamais un mot. » Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Hachette, t. VIII, p. 83.

Quand la Cour était à Versailles, deux fois par semaine, les comédiens venaient y jouer. Les carrosses royaux allaient les chercher : ils étaient choyés, adulés, et un grand souper terminait la soirée. Les invitations étaient faites par séries : on se les disputait, et, certains jours, il fallait des prodiges de diplomatie et d'habileté pour obtenir un strapontin ou un tabouret.

Au Louvre, l'étiquette est sévèrement réglementée. Le Roi exige de ceux qui l'entourent une sorte de culte qui se traduit souvent par des démonstrations assez étranges : « Quand les grandes dames, surtout les princesses, passent dans la chambre du Roi, lisons-nous dans un écrit du temps, elles font une grande révérence au lit de Sa Majesté (1). » Seuls les princes du sang, les ducs et pairs, les marquis, assistent au petit coucher : c'est le moment le plus favorable pour approcher de Louis XIV, et les grands seigneurs en profitent pour solliciter les faveurs ou les emplois.

Par contre, les repas sont mornes et tristes. Le Roi, assis au milieu de la table, a à sa droite le Dauphin et le duc de Bourgogne, à sa gauche la Dauphine et le duc de Berry ; des gentilshommes servent et c'est à peine si quelques lambeaux de phrases viennent de temps en temps couper le silence solennel et glacial du vaste appartement (2). Les princesses du sang peuvent seules prétendre aux honneurs du verre à pied monté sur une soucoupe : les autres femmes doivent se contenter d'un verre simple. L'étiquette exige aussi que les filles d'honneur soient assises par terre et que les hommes restent debout devant le Roi. La différence des

(1) *L'Estat de la France en* 1697, t. I, p. 293.

(2) « Le soir, je soupe avec le Roi. Nous sommes cinq ou six à table ; chacun s'observe comme dans un couvent, sans proférer une parole ; tout au plus, un couple de mots dits tout bas à ses voisins. » Duchesse d'Orléans, *Correspondance,* t. I, p. 96.

sièges marque le rang des personnes : les unes ont droit au fauteuil ou à la chaise à bras, les autres ne peuvent réclamer qu'un pliant ou un tabouret. De là, de continuels conflits et de terribles froissements (1).

A vrai dire, la Cour rompt quelquefois avec le cérémonial et l'étiquette. Ainsi à Marly où, chaque année, Louis XIV va passer quelques mois, le ton est tout autre qu'à Versailles ou au Louvre : le Roi est plus familier, plus cordial, il aime à s'entretenir avec les plus humbles de ses sujets, s'intéresse à tout et n'a plus sur le front ce nuage de tristesse qui glace les courtisans (2).

C'est, pour une femme, un grand honneur que d'être invitée aux chasses de Marly. Elle s'y rend en carrosse. Comme le fauteuil et comme la chaise à bras, le carrosse ne reçoit dans ses parois dorées que les gentilshommes de la Cour et les dames de qualité. Il suppose, en effet, un personnel nombreux : cochers, laquais et pages, une écurie luxueusement montée, un train de maison confortable et

(1) « Le vieux Duc de Lorraine, quoi qu'il fût beau-père de feu Monsieur, n'a jamais eu, devant lui et devant sa sœur, qu'un tabouret. Monsieur aurait bien accordé une chaise à dos, et le Roi y aurait consenti, mais le Duc prétend être traité comme un électeur, et c'est ce que le Roi ne veut pas admettre. Monsieur avait proposé alors qu'on fît comme chez le Roi d'Angleterre, qui ne veut pas nous donner de chaises, tandis que nous prétendons y avoir droit ; alors qu'il nous reçoit, il s'asseoit sur un tabouret et nous en faisons de même, mais le Roi n'a pas voulu souffrir non plus cela, et alors, pour ne pas faire un affront au Duc, nous avons renoncé à un voyage projeté. » Duchesse d'Orléans, *Correspondance*, t. I, p. 42.

(2) « Vous ne sauriez croire combien cette maison de Marly est agréable ; la Cour y est, ce me semble, toute autre qu'à Versailles. Il y a peu de gens et le Roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre. Aussi tous ceux qui y sont, se trouvant fort honorés d'y être, y sont aussi de fort bonne humeur. Le Roi même y est fort libre et fort caressant. » Lettre de Boileau à Racine, 24 août 1687.

dispendieux. Dancourt, dans *le Chevalier à la mode,* décrit un carrosse ; il insiste complaisamment sur les deux gros chevaux gris pommelé à longues queues (1), sur le cocher à barbe retroussée, sur les six grands laquais plus chamarrés de galons que les estafiers d'un carrousel (2). Ces laquais, dont les livrées sont rouges ou feuille morte (3), sont de plusieurs classes : il y a le grand laquais, le moyen laquais et le petit laquais : c'est ce dernier qui porte la queue de la robe quand la dame de qualité se promène par les rues.

L'équipage d'un personnage de marque est, on le voit, assez encombrant. De plus, les rues de Paris sont peu larges : de là, des embarras de voitures qui, parfois, amènent des scènes fort piquantes. La bourgeoisie doit céder le pas à la noblesse de robe, qui doit elle-même s'incliner devant la noblesse d'épée. Mais, quand deux carrosses se croisent, il n'est point aisé de trancher séance tenante ces délicates questions de préséance. On raconte qu'un jour deux dames, se rencontrant dans une rue très étroite, s'obstinèrent à rester en place : il fallut appeler un garde qui, fort embarrassé, se tira d'affaire en faisant reculer les deux voitures. Le Sage, dans son *Diable boîteux,* met en scène l'épouse d'un trésorier général du consul des Indes qui, dit-il, « est devenue folle de dépit d'avoir été obligée de faire reculer son carrosse pour laisser passer celui d'une duchesse (4) ».

Aux cochers, aux laquais et aux pages, il faut ajouter les suisses. Tout chamarré de galons et de dorures, superbe et

(1) « Je voulais avoir chaise, et, peu après, carrosse,
Et, tous les chevaux noirs n'ayant pas de grands airs,
J'en eus de pommelés, comme les ducs et pairs. »
Boursault, *les Fables d'Esope,* IV, 3.

(2) *Le Chevalier à la mode,* I, 1.

(3) La Bruyère, *Caractères,* des Jugements.

(4) *Le Diable boîteux,* chap. IX.

hautain, fier de sa haute taille, de ses mollets postiches et de sa perruque bouclée, le suisse dédaigne les gens de l'office avec qui, du reste, il n'a que de lointains rapports. Sa mission consiste surtout à aller, le soir, attendre ses maîtres à la porte du théâtre : il fait avancer le carrosse et donne les ordres aux valets. Ce n'est là qu'une sinécure ; car, au XVII[e] siècle, la noblesse fréquente peu le spectacle.

A l'exception de l'Opéra, où il est de bon ton d'avoir une loge à l'année (1), et des Italiens où l'attirent les pantomimes et les ballets, la femme ne va guère au théâtre. Toutes les comédies nouvelles sont jouées à la Cour, et elle n'éprouve pas le besoin d'aller froisser ses riches dentelles au contact des gens de peu, dans une loge étroite et malpropre. Les salles de théâtre, en effet, ne sont que des granges ; l'atmosphère y est lourde et empestée par la désagréable odeur des chandelles de suif ; les siéges y sont durs et incommodes ; le parterre est composé de petits bour-

(1) Turcaret, IV, 5. — « Quatre heures sonnent, entrons à l'Opéra ; il nous faut au moins une heure pour traverser la foule qui en assiège la porte. — Vous parlez mal, me dit mon Siamois, on ne doit point dire la porte de l'Opéra, et l'on n'y doit entrer que par un portique superbe. — En voici l'entrée, lui répondis-je, en lui montrant du doigt un guichet fort sombre. — Et où donc ? s'écria-t-il. Je ne vois là qu'un petit trou dans un mur, par où on distribue quelque chose. Avançons ; que veut dire ceci ? Quelle folie ! donner un louis d'or pour un morceau de carton ! Mais je ne m'étonne plus qu'on l'achète si cher ; j'aperçois sur ce carton des caractères qui ont apparemment quelques vertus magiques. — Vous ne vous trompez pas tout à fait, lui dis-je ; c'est un passe-port pour entrer dans le pays des enchantements : entrons-y vite et plaçons-nous sur le théâtre. — Sur le théâtre, répartit mon Siamois. Vous vous moquez, ce n'est pas nous qui devons nous donner en spectacle, nous venons pour le voir. — N'importe, lui dis-je, allons nous y établir ; on n'y voit rien ; on y entend mal ; mais c'est la place la plus chère et, par conséquent, la plus honorable. » — Dufresny..., *Amusements sérieux et comiques,* 5e amusement.

geois qui égaient les représentations de leurs lazzis quelquefois un peu salés. Bref, quand on est habitué à toutes les douceurs de la vie, on est peu tenté d'aller s'enfermer, de quatre à sept heures du soir, à l'Hôtel de Bourgogne ([1]) ou même à la Maison de Molière.

Quelquefois pourtant, les gentilshommes vont applaudir ou siffler les pièces nouvelles. Ils se placent sur la scène ou même derrière les portants et, pendant les cinq actes, prennent plaisir à troubler les interprètes par leurs exclamations bruyantes ou leurs entretiens indiscrets : « Je soutiens, moi, dit un chevalier, dans une comédie de Dufresny, qu'une pièce ne vaut rien quand il faut de l'attention pour la trouver bonne ; je veux pouvoir causer, badiner, prendre du tabac à droite et à gauche, sortir au milieu d'une scène, rentrer à la fin d'une autre, et toutes les fois que je rentre, je prétends trouver quelque pointe d'esprit qui me réjouisse ([2]). »

Le spectacle terminé, on va souper, puis l'on se rend, vers minuit, au Cours-la-Reine. Les rues sont mal pavées ; les décombres envahissent les trottoirs, les quinquets sont éteints ; mais peu importe. Au risque d'être attaquées par les voleurs qui, au dire de Boileau, passé minuit, s'emparent de la ville ([3]), ou de voir leurs noms figurer dans

Les histoires de morts, lamentables, tragiques,
Dont Paris tous les ans peut grossir ses chroniques ([4]),

([1]) « Je ne saurais vous dire rien
Ni du théâtre Italien,
Ni de celui de la Molière,
Ils sont, selon moi, but à but ;
Et pour gens à grand caractère
Hors de l'Hôtel point de salut. »
Mme Deshoulières, *Lettre en chansons*, 1677.

([2]) *Le double veuvage...*, Prologue.

([3]) Boileau, *Sat.* VI.

([4]) Boileau, *Sat.* X.

nos grandes dames, suivies d'un nombreux équipage, se rendent à la promenade. Elles portent un masque de velours noir et, le plus souvent, marchent à pied, escortées de lanternes et de falots. Arrivées au Cours, elles s'arrêtent, elles se rencontrent, elles s'embrassent, se racontent par le menu les futiles incidents de la journée. Puis, quand les premières confidences sont achevées, quand on a finement critiqué la robe ballante de Mme la Présidente ou la fontange de Mme la Baillive, au milieu du bourdonnement des insectes, au milieu des nouvellistes qui crient leurs journaux [1], les violons commencent à grincer. Une estrade est dressée pour la danse, et l'on exécute, sous la pâle clarté des étoiles... et des lanternes, un menuet ou une pavane [2]. Au lever du jour, la troupe joyeuse se remet en marche : chacun regagne son appartement ou son hôtel ; épuisée de fatigue, tombant de sommeil, notre coquette va retrouver son lit où, jusqu'à onze heures ou midi, elle prendra des forces pour se livrer demain — ou plutôt aujourd'hui — aux mêmes distractions, aux mêmes plaisirs.

Telle est, entrevue par ses petits côtés, la vie mondaine au XVIIe siècle. Ces mœurs, ces usages, ces habitudes vous paraîtront sans doute étranges ; cependant, ne vous

(1) Dufresny, *Amusements sérieux et comiques*, 6e amusement.

(2) « On n'est point à la mode, dit *le Mercure Galant* du mois d'août 1714, si l'on n'a à présent un soufflet ou une carriole découverte pour aller se promener la nuit au Cours ; si l'on n'en profite pas jusqu'au jour du clair de lune, lorsqu'il y en a, ou si l'on ne fait pas provision de flambeaux lorsqu'il n'y en a pas. On m'a asuré que la mode viendrait bientôt de se passer de la lune et des flambeaux. Dès qu'on est arrivé au rond-point, qui est au milieu des allées du Cours, les dames, les demoiselles et les messieurs mettent pied à terre ; on y danse aux chansons ou au son des instruments qui s'y rendent ; on y joue à Colin-Maillard ou à d'autres jeux. Rien n'est plus galant que cette promenade. »

récriez pas. Songez plutôt à ce que, dans deux siècles, nos petits enfants pourront dire de nous. N'auront-ils pas lieu d'être surpris, eux aussi, quand ils connaîtront, par un roman de Bourget ou par un dessin de Gerbault, nos toilettes et nos modes ; quand ils nous verront esclaves d'un tailleur ou d'une couturière, soumis à un code de savoir vivre étroit et mesquin, assujettis à toutes les contraintes, bref, aussi enserrés dans les mailles de l'étiquette et du préjugé que pouvaient l'être, il y a deux cents ans, les gentilshommes ou les dames de la Cour ?

Et puis, sous ces flots de rubans, sous ces somptueuses dentelles battaient des cœurs héroïques, des âmes nobles et fortement trempées. Louis XIV eut ses défauts : il fut homme, mais il fut aussi un conquérant et un roi. C'est lui qui, perpétuant la politique des Henri IV et des Richelieu, fit de la France la première des nations. Grâce à lui, grâce aux capitaines qu'il sut former, nos armées, pendant plus d'un siècle, portèrent la victoire aux quatre coins de l'Europe. Tout pliait devant elles : la Flandre, la Franche-Comté, Strasbourg furent les étapes de leur marche triomphale. Dans un autre ordre d'idées, n'est-ce pas à Louis XIV que nous devons le radieux réveil des lettres, des sciences et des arts ? Toute la littérature classique procède de lui, et, si le XVIIe siècle n'a eu ni un Châteaubriand ni un Victor Hugo, n'a-t-il pas le droit de s'enorgueillir d'un Pascal, d'un Descartes, d'un Corneille, d'un Molière et d'un Bossuet ? Ce sont là des gloires assez pures pour que nous puissions, avec Voltaire, saluer respectueusement, « le siècle qui approche le plus de la perfection, » le siècle de Louis XIV.

---

# RAPPORT

SUR LES

# TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

## DE NANTES ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

## PENDANT L'ANNÉE 1894

PAR LE D[r] EUGÈNE LANDOIS

---

MESSIEURS,

Lorsque j'acceptais, il y a un an, fier et reconnaissant de vos suffrages, le poste d'honneur où m'appelait votre indulgence, je ne prévoyais guère l'écueil qui m'attend aujourd'hui dans la perplexité où me plongent à la fois le désir d'être complet en analysant vos travaux et la volonté bien affermie de ne point abuser de votre bienveillance.

Je veux compter sur son appui : l'abondance des matières, l'auditoire d'élite auquel je m'adresse, le souvenir de mes prédécesseurs sont moins faits pour m'encourager que pour accroître une légitime appréhension.

Votre mémoire est trop fidèle pour avoir oublié notre dernière séance du 4 décembre 1893. Une brillante Conférence de votre président, M. le D[r] Gourraud, sur une question pleine d'actualité : *Le Magnétisme,* séduisait vos esprits

et les entraînait avec lui dans le domaine du mystère. Il vous rappelait les ridicules expériences de Mesmer, les pratiques grossières des Fakirs de l'Inde, des Druides et des Prêtresses de l'antiquité ; il vous disait, en en faisant justice, l'œuvre malsaine des charlatans de passage, exploiteurs de la souffrance d'autrui et de la crédulité humaine, pour l'opposer, par un habile contraste, aux recherches vraiment scientifiques de l'Ecole de la Salpétrière et de son chef. J'ai nommé le regretté professeur Charcot et à sa suite toute une pléïade de savants, jaloux de bannir le merveilleux de faits positifs et naturels, avides de trouver dans l'hypnotisme et dans la suggestion sagement maniée une méthode de traitement rationnelle et bienfaisante pour la sauvegarde des alcooliques, des morphinomanes, des névropathes...... et des mauvais caractères, chose plus commune peut-être.

A ce discours, chaleureusement applaudi, succédait le rapport de votre secrétaire général, M. Emile Oger, qui joint, vous le savez, les qualités d'un esprit délicat au souci de l'élégance.

Par un privilège dont je me sentais indigne, vous aviez confié à mon inexpérience le soin de couronner vos lauréats et de consoler vos victimes. Enfin, je ne saurais laisser dans l'ombre le gracieux empressement d'artistes distingués. Remerciez-les tous de vous avoir charmés en assurant à votre sympathique attention les instants de repos qu'elle réclamait à bon droit.

Vous avez admiré dans M^lle^ Dhasty et dans M. Villette, l'expression servie par le timbre et la puissance, dans M^me^ Martineau-Gafé, le style et la virtuosité. Le talent de MM. Morin, Busson et Dorain achevait de rehausser l'éclat de cette brillante soirée.

Puisque je parle aux artistes, je ne veux pas oublier qu'en mainte occasion, cette année, nous avons fait appel à leur

concours et qu'ils nous l'ont offert, sans réserve chaque fois, avec un désintéressement complet, un bon vouloir sans égal, une courtoisie toujours parfaite. Nous ne sommes pas des ingrats et je les remercie tous avec le vif chagrin de ne pouvoir, sans sortir des limites qui me sont assignées, insister davantage et donner à chacun le tribut d'éloges qui lui appartient.

Au lendemain de cette solennité dont j'ai la douce mission d'éveiller le souvenir, vous vous réunissiez en assemblée générale pour procéder à l'élection de votre Bureau.

Vos acclamations unanimes portaient à la présidence M. Joseph Gahier, à la vice-présidence M. le Dr Ollive. Un élan de reconnaissance laissait à l'expérience et au zèle de MM. Viard et Delteil la garde des trésors de votre bibliothèque et le dépôt sacré de vos finances.

Quant à moi, j'étais trop heureux de compter sur la collaboration intelligente et dévouée d'un ami, M. Glotin, et de partager avec lui les périlleux honneurs du Secrétariat.

Si, dans l'exil cruel que vos Statuts réclament, MM. Gourraud et Oger emportaient le sincère témoignage de votre sympathie, au moins puisiez-vous dans de profonds sentiments de confiance un allègement à vos regrets. Cette confiance, M. Gahier la justifiait. Vous connaissiez ses titres et ses brillantes étapes. Esprit cultivé, il s'est plu à vous donner, à plusieurs reprises, ici même, les marques d'une érudition savante, d'une intelligence ouverte à toutes les questions, alliant toujours les séductions de la forme à l'intérêt du sujet qui l'occupe.

De lui vous saviez tout cela, n'est-il pas vrai, mes chers Collègues ? Vous ignoriez seulement l'activité persévérante qu'il allait déployer à servir votre cause et surtout sa modestie. J'avais à cœur de lui constituer un grief, en public, de cet excès de réserve et des scrupules d'âge qui faillirent

au lendemain du vote vous priver de sa jeune mais féconde direction.

Ainsi organisée, votre Société s'est vaillamment mise à l'œuvre. Je viens vous dire le résultat de ses efforts. Il est considérable. Nous avons accueilli 40 membres nouveaux : 37 titulaires et 3 correspondants.

Si les égards que je dois à mes auditeurs ne me l'interdisaient, j'aurais aimé vous les présenter tous.

Permettez-moi seulement de vous exprimer la joie que nous avons ressentie en ouvrant notre porte aux lauréats de nos derniers Concours : MM. Destranges, Blandel et Tyrion. Laissez-moi souhaiter la bienvenue à M. le Procureur Corentin Guiho, qui nous apporte avec l'autorité d'un magistrat intègre et d'un jurisconsulte éminent, des qualités d'historien récompensées déjà par M. le Ministre de l'Instruction publique.

La chicane perdrait-elle du terrain ? Pour le bonheur de l'humanité, nous voudrions le croire, à considérer le nombre d'avocats, d'avoués, d'arbitres, d'experts, de docteurs, licenciés ou étudiants en droit récemment admis dans notre sein ; à voir leur amour passionné des choses de l'esprit, des questions littéraires, philosophiques, sociales ou artistiques. Ce sont tous de fins lettrés, des dilettantes, amateurs des délassements choisis et de bon goût. Vos sections ont gagné là d'excellentes recrues.

Au milieu de cette étonnante prospérité, vous avez eu des tristesses.

La nomination de M. Lebeau à un grade supérieur vous a privés d'un galant homme et d'un esprit distingué.

Quatre de nos collègues ont envoyé leur démission à l'heure même où l'appui des nouveaux-venus vous permettait, dans une réforme sage, de réduire de moitié votre

cotisation annuelle et de compter désormais avec les impérieuses exigences de la fortune.

A côté des tristesses, vous avez eu les deuils.

A peine M. Gustave Caillé faisait-il son entrée parmi nous qu'il était enlevé cruellement. Dès le collège, il s'était signalé par un goût vif pour la littérature et les beaux-arts. Ce goût ne l'abandonna pas, et s'il vint tardivement à nous, c'est qu'un grand nombre d'associations savantes nous l'avait disputé jusqu'alors.

Deux mois s'étaient écoulés, qu'un de nos vétérans succombait à son tour. Nous perdions en M. Poirier le membre le plus assidu à nos séances, le plus épris des discussions archéologiques et scientifiques. C'était un homme d'étude : l'industrie lui doit l'invention de procédés nouveaux et d'appareils ingénieux

Il nous fallait d'autres épreuves.

Le 18 mai dernier, une longue maladie nous ravissait M. Lechat. Des voix plus autorisées que la mienne ont salué dans un suprême adieu son activité d'administrateur comme Maire de Nantes, sa largeur de vues comme industriel, son dévouement sans bornes à nos intérêts commerciaux et maritimes, son noble caractère et son inépuisable charité. Il nous appartient plus spécialement de rappeler la haute intelligence qui lui permit d'aborder en vainqueur le redoutable concours de l'Ecole normale, à côté de Challemel-Lacour, Sarcey, About, Taine et Prévost-Paradol.

Ce n'était pas assez. Une tombe allait encore se creuser pour le docteur Charles Rouxeau : des chagrins douloureux l'avaient brisé dans sa vieillesse au mépris de la vigueur et de l'énergie. Nos Annales pourraient vous dire son ardeur au travail et vous montrer, dans le discours qui clôtura sa présidence en 1866, sur l'*Influence de la femme,* tout le

développement d'un beau talent d'écrivain. Il est mort sur la brèche, ne comptant que des amis.

Jetons un voile funèbre sur ces désertions et ces deuils. Des renforts sont venus ranimer notre espérance et relever nos courages.

Telle fut votre pensée en instituant, sous une impulsion novatrice, ces Conférences qui devaient vous mériter les appréciations flatteuses de la presse et d'un public de choix.

Dès le mois de février, vous en inauguriez la série et, sûrs d'être entendus, vous demandiez à M. le Dr Guillemet de mettre une fois de plus à votre service le secours d'une élocution facile et de connaissances étendues. La variole sévissait parmi nous : l'étude du vaccin se trouvait toute posée. M. Guillemet l'aborda et, si vous l'aviez pris en traître, sa compétence sans rivale sut triompher du court délai de préparation qui lui était accordé. Il a su mieux que tout autre vous initier aux bienfaits de l'immortelle découverte de Jenner et vous prouver l'utilité des revaccinations.

Un hasard protecteur nous permettait sans tarder d'attirer près de nous, dans tout l'apparat de son costume national, un mandarin, secrétaire-interprète à la Légation chinoise. D'une spirituelle gaîté, d'une instruction remarquable, M. Ly-Chao-Pé enseigne et divertit. Les fines allusions, les anecdotes piquantes ont émaillé son récit et l'énumération des nombreux progrès accomplis en Chine depuis 1860 ne nous a point paru trop aride.

Que vous dirai-je, Messieurs, de la précieuse faveur qui nous valut d'entendre notre aimable Vice-Président, toujours prêt à payer de sa valeur quand il s'agit de faire plaisir. Il convenait à un professeur de médecine légale de s'écarter des sentiers battus et de nous intéresser à la Contagion du crime. M. le Dr Ollive en a cherché successivement la source dans les éducations vicieuses, les séjours à la prison, le

spectacle des exécutions capitales, les reproductions du théâtre et les descriptions des journaux : tout cela dans un langage correct et distingué, gardien fidèle des traditions académiques.

Laissons, si vous le voulez, les criminels à leurs remords pour suivre M. Gahier sur un terrain moins sombre : *La Réforme de Wagner*. Ce génie prodigieux ne pouvait rencontrer un orateur plus persuasif, un défenseur plus convaincu. M. Gahier rappelle tour à tour les injustes préventions qui accueillirent à son aurore l'auteur de *Parsifal,* les amers déboires de la première heure, le succès éclatant et définitif à Bayreuth.

Dans l'œuvre colossale du maître, il a fouillé tous les détails, insistant avec soin sur l'importance prépondérante de l'orchestre et sur le rôle du *leitmotive*. Je ne veux pas douter que son éloquence ait engendré des néophytes et rallié sous sa bannière l'aveuglement ou l'obstination.

Une audition wagnérienne complétait le charme de la réunion.

Les délicieux souvenirs que vous en emportiez ne pouvaient s'effacer en un jour. Une heureuse innovation allait les entretenir et vous rapprocher chaque année en de cordiales agapes.

Si vous avez ressenti quelque trouble en dérogeant à des coutumes solennelles, en secouant un joug ancestral sous le souffle d'un vent plus moderne, vous avez repris de l'assurance en songeant, avec Brillat-Savarin, que « l'homme d'esprit seul sait manger. »

Pendant que vos chefs se dépensaient ainsi, sans mesure, prenant à cœur de provoquer dans l'opinion un retour à votre égard, leurs bataillons n'étaient pas inactifs.

Votre Section d'Agriculture ne restait pas oisive et la sollicitude de M. Emmanuel Gahier, conseiller général, lui

procurait un mémoire sur l'établissement, à Nantes, d'une école vétérinaire, à l'exemple d'Alfort, de Toulouse et de Lyon. Les plus hauts intérêts en dépendent : ceux de l'élevage, de la consommation publique et du commerce international. Appelons de tous nos vœux cette urgente création qui doit, en augmentant le nombre des vétérinaires, rendre plus efficace leur surveillance éclairée.

L'infatigable chercheur que nous connaissons tous en M. Andouard, ne pouvait se laisser distancer. Son laboratoire est une mine sans fond ; les fouilles en sont fructueuses. M. Andouard nous tient, tous les ans, au courant de la situation du vignoble de la Loire-Inférieure : elle est pleine de menaces. Les conséquences d'une sécheresse inusitée se sont manifestées en 1894 et le territoire phylloxéré s'est accru de 174 hectares, la plus lourde perte que nous ayons subie dans le cours d'une année. Nos vignerons ont à résister aux envahissements de l'ennemi, à combattre sans trève dans le mildiou un dangereux adversaire que la canicule prolongée de 1893 avait réduit à l'impuissance... hélas! momentanée.

Les études de M. Andouard l'ont conduit à s'occuper de l'empoisonnement déterminé chez les bestiaux — et spécialement dans une grande porcherie des environs — par un nouvel aliment importé d'Amérique. Ce sont les résidus séchés et pulvérisés de la préparation de l'extrait de viande, produit riche en azote mais également riche en ptomaïnes vénéneuses.

Les gisements de l'île du Grand Connétable, à 27 milles au large, à l'est de Cayenne, ont fourni à ses expériences culturales et comparatives un phosphate d'alumine presque pur que s'assimilent rapidement les végétaux au profit de leur évolution.

Enfin sa compétence sur les altérations du cidre lui a fait

découvrir dans un gros bacille allongé le ferment de son amertume.

S'il me fallait entrer dans le détail, la Section de Médecine rendrait ma tâche insurmontable. Je me borne à vous laisser l'impression générale de sa direction, renonçant de m'attarder à des sujets mieux à leur place dans nos séances hebdomadaires.

Et puis, vous le savez : « Nul n'est prophète en son pays. »

Prophète, j'aurais pu l'être, pour prédire une médaille d'or à notre ami Chachereau, pour annoncer à mon cher confrère le docteur Attimont la croix de la Légion-d'Honneur, justes récompenses de leurs mérites et de leur dévouement.

J'ajouterai, pour M. Hervouët, que nous avons tous battu des mains quand les palmes académiques lui ont été décernées. C'est qu'il est resté l'un de nos inébranlables soutiens et s'est acquis des droits sacrés.

Comme de coutume, les affections nerveuses l'ont séduit et poussé à nous entretenir de la titubation cérébelleuse dans la maladie de Friedriech, à nous donner la relation d'une variété atypique de méningite tuberculeuse à détermination anormale uniquement constituée par le syndrome de Weber.

Lorsque le docteur Polo, notre actif président, conçut le projet d'instituer à nos réunions des essais de pathologie générale, il rencontra M. Boiffin pour traiter en maître « l'Asepsie, » M. Hervouet pour mettre au point et résoudre avec netteté, l'un de nos problèmes les plus compliqués et les plus difficiles : « l'Immunité. » Félicitons, au passage, M. Ollive d'une communication sur l'hystéro-traumatisme, M. Bonamy d'un fait de rougeole hémorrhagique, M. Dianoux de ses considérations sur l'emploi de la pilocarpine dans le rhumatisme, sur l'élévation thermique de la région sus-orbitaire dans l'éthylisme. N'oublions pas M. Chachereau et ses recherches sur la néphrite et l'albuminurie dans la grippe,

sur la glycosurie dans la période asphyxique du choléra. Encourageons M. Saquet à poursuivre par le massage la guérison des contractures, des névralgies et des crampes professionnelles.

J'avais hâte de vous dire que nos préoccupations se sont tournées de préférence vers l'hygiène publique, en visant la salubrité. D'abord, sur un désir de notre Président, les déclarations de maladies contagieuses auxquelles nous astreint la loi ne sont plus faites que sous enveloppe fermée. A la satisfaction de tous, l'enquête officielle qu'elles suscitent nous est communiquée tous les jours.

Je rappellerai, d'un mot, les controverses qui nous ont agités lors d'une récente épidémie : s'agissait-il d'influenza ou de fièvre typhoïde ? Des deux fléaux, peut-être... Pourtant, la première opinion a trouvé plus de crédit. MM. Hervouët, Ollive, Guillemet, Chachereau se sont faits ses champions nous apportant des cas minutieusement observés et défiant tous les doutes.

A peine le choléra venait-il de s'éteindre avec l'année 1893, que la variole nous frappait dans une brusque et perfide irruption. On revaccina aussitôt. Chacun de nous apporta sa statistique et la Société de médecine de la Loire Inférieure réclama pour Nantes, à l'unanimité de ses membres, un Institut de vaccination.

A l'heure présente, son devoir est d'exiger davantage. Le temps a marché. Le Congrès de Buda-Pesth a mis en lumière la méthode de Roux, célébré ses effets, dirigé tous les regards vers l'Institut Pasteur et les pavillons de diphtérie.

Sans retard, nous avons prié M. le Préfet d'appuyer nos vœux près du Ministre de l'Intérieur pour que tous les médecins soient munis à bref délai du sérum antidiphtéritique.

A M. le Maire de Nantes, à nos édiles, nous avons demandé de déléguer, à Paris, le Dr Rappin que désignaient ses apti-

tudes, d'étendre nos laboratoires et le champ de la bactériologie, de nous mettre en état de nous sauvegarder nous-mêmes.

Pareille ambition a été satisfaite. Des fonds sont déjà votés. Nous en remercions M. le Préfet, M. le Maire et la haute sympathie dont ils nous honorent. La décentralisation est à l'ordre du jour. Qu'on nous crée donc à la fois un Institut de vaccination et de sérothérapie.

A côté de la Section de Médecine, celle des lettres s'est distinguée par son ardeur.

En première ligne, je mentionnerai le zèle de M. Tyrion.

Il vous a lu le compte-rendu flatteur d'un ouvrage de M. Emile Bouchet, sur les *Maximes et Proverbes tirés des chansons de geste.*

Dans ce recueil, il a su voir derrière la compilation des anciens textes une étude approfondie des temps féodaux, rendre à nos vieux conteurs la paternité des adages que leur ont dérobé Molière, La Fontaine ou Boileau, partagé galamment l'indignation d'un auteur surpris de la façon cavalière dont le beau sexe était alors traité.

Ce fut lui qui voulut encore remercier M. Bouchet de la nouvelle publication dont il nous fit hommage : *Autour du Dictionnaire de l'Académie française.*

Il le fit avec à-propos et justesse, fier de combattre le bon combat, en tenant haut et ferme l'étendard des belles lettres.

Et M. Tyrion n'est pas seulement un critique érudit. Il est surtout poète. De charmantes pièces : *Le Chatelain, Clair de lune, Minuit, A quoi rêves-tu ?* et tant d'autres, sont là pour l'attester.

J'en détache, au hasard, sous forme de sonnet, un petit tableau de genre fort artistement crayonné :

L'AURORE.

L'étoile au firmament s'éteint, et l'Océan,
Qui réfléchit du ciel la pâleur indécise,
Déroule dans le vague une onde lourde et grise,
Et présente à nos yeux l'image du néant.

A peine si l'on voit quelque rocher géant,
Emerger de ces flots sans horizon. La brise
Ne ride plus la mer sombre que rien n'irise ;
Pas de clarté, nul bruit en ce goufre béant.

Empourprant l'Orient, soudain, l'Aurore a lui
Eclairant tout à coup une onde qui frissonne ;
Et des oiseaux de mer, le cri joyeux résonne.

La voile du pêcheur, là-bas, au large, a fui,
La mer, avec sa voix douce, indéfinissable,
Commence à chuchoter, rieuse, avec le sable.

Ajouterai-je que M. Tyrion aborde tous les genres avec un égal succès. S'il se joue dans le drame des difficultés de la mise en scène, il tourne lestement les levers de rideaux. *Au Cabaret* et *Raccommodement* ont pu vous en convaincre.

A l'occasion, il ne craint pas de jeter sur le papier ses notes de voyage avec une exactitude et une précision qui n'excluent jamais le pittoresque et le cachet. J'en ai retrouvé l'empreinte dans la relation de son *Excursion à Hœdic.*

Dans le travail comme dans la lutte, M. Blandel rivalise avec lui. Ce fut une satisfaction à son amitié, une jouissance à son âme de poète, de nous faire goûter le rêve de M. Courdil et l'expression des purs sentiments qui l'animent dans *Bouquet de Fiancé.*

Pour nous, ce fut un grand charme de rencontrer en M. Blandel un collègue prêt à nous prodiguer sans relâche les primeurs de sa pensée et le coloris de son imagination.

Son éloge n'est plus à faire. Vos médailles, Messieurs,

me le rendent superflu. Je veux vous dire seulement que ses compositions nouvelles ne le cèdent point aux premières.

Sa *Chanson jeune,* son *Rêve,* respirent la tendresse et M. Blandel possède un don magique pour en traduire les élans.

Une exquise fraîcheur et l'harmonie du rythme caractérisent ses *Triolets Carnavalesques* et sa bluette *Bouquetière,* dont Arlequin, Colombine et Pierrot font coquettement tous les frais.

Vous le jugerez mieux encore en écoutant :

### PÊCHEURS BRETONS.

SONNET.

Quand leurs bateaux s'en vont, perdus sur l'Atlantique
Sans voiles et sans mâts, ballotés par les flots,
Ils inclinent le front les rudes matelots
Et murmurent tout bas plus d'un pieux cantique !

Peut-être ils vont mourir loin du pays celtique
Où leurs rêves hardis de marins sont éclos
Et les veuves auront pour toujours des sanglots
En priant à genoux dans l'église rustique !

Qu'importe, vrais croyants, ils implorent leurs saints
Ceux qui du Dieu clément connaissent les desseins
Magloire, Anne d'Auray, le bon monsieur Saint-Yves !

Et l'ouragan souvent passe et ceux que la mort
Avait frôlés déjà de caresses furtives
Se retrouvent heureux au cher pays d'Armor.

La jeunesse avait montré l'exemple. Les aînés ont suivi.

Avec son rare secret de bien dire, M. Oger nous a communiqué quatre poésies de Mme Riom. L'une d'elles est à l'adresse de *Louis Jehenne.* On y devine, sous un souffle

énergique, une émotion poignante péniblement contenue que trahissent çà et là des accents d'enthousiasme :

Taisez-vous, chants des morts, c'est une Apothéose
Il est mort à vingt ans, pour la France, à Formose.

M. Marbeuf a lié pour nous une gerbe de sonnets ; les uns variés de genre, les autres d'un caractère religieux ou local intitulés : *Nantes, La Bretagne, Orvault.*

Une poésie : *La première Communion,* un long poème : *Liberté,* complètent son envoi où l'élégance et la dextérité à ciseler le vers s'affirment une fois de plus.

Le temps presse. Je termine par la prose. Un dévoué pionnier de l'archéologie, M. Saulnier, conseiller à la Cour de Rennes, a fait appel pour nous initier à son opuscule : *Le premier Président, Henry de Bourgneuf,* à la clarté d'exposition de M. Julien Merland, à son amour des choses du passé, à la haine qu'il professe pour les vandales et les démolisseurs.

Les attraits mystérieux de la graphologie nous ont été révélés par M. Mailcailloz. Elle est fondée sur cette croyance que, par sa matérialité même, sans s'occuper des idées qu'elle exprime, l'écriture d'un homme est le graphique de son caractère.

Un bon graphologue récolte avec adresse ses échantillons et ses modèles. Il sait les observer, en choisir les lignes typiques, négliger les variations accidentelles, s'appuyer avec circonspection sur les indications de la méthode rationnelle et déductive, concevoir en psychologue habile un portrait homogène, une personnalité vivante. Tel est l'abrégé de ces pages d'une tournure philosophique et d'une rédaction soignée.

La gracieuseté de M. Baranger vous a servi les prémices d'une intéressante étude : *L'Escrime à l'épée,* travail de

connaisseur, documenté sans pédantisme, écrit d'un style alerte où le trait et la verve viennent rompre avec à-propos l'enchaînement historique des faits et sa compagne obligée : la monotonie.

J'arrive à la nouvelle qu'un de nos membres correspondants, M. Ilari, avocat à la Cour de Rennes, nous a fait parvenir. « *Le Château de la Morte.* » C'est l'inconduite et la trahison d'un mari infidèle dissimulant les liens qui l'enchaînent ailleurs pour prétendre à la main de M[lle] de Cérol et mettre aux pieds de son innocence l'hommage d'un monstrueux amour. Pour la jeune fille, c'est l'outrage. La vengeance arme son bras et le rend meurtrier.

Il fallait une plume agile, experte à conduire un récit, pour sortir sans faiblesse d'une situation si scabreuse et mener à bien le dénouement.

Chemin faisant, je vous rappelle une critique de longue haleine sur les *Poètes allemands,* par M. l'abbé Blanlœil. La publication en est à peine ouverte par les drames de Schiller, et pourtant le début vous fait attendre impatiemment le reste, promettant aux gourmets un régal des plus fins.

Avec l'histoire des *Collèges funéraires à Rome,* par M. Glotin, j'achève l'exposé de vos travaux. Les puissants patriciens de Rome se construisaient de somptueuses sépultures quand un sénatus-consulte du règne de Nerva vint conférer aux affranchis et aux esclaves le droit de s'associer sans autorisation préalable, d'offrir en commun des sacrifices aux dieux et d'établir leurs « Columbaria, » sortes d'édifices à demi-souterrains dont les murs étaient creusés de niches pour contenir les urnes funéraires. Telle fut l'origine des Collegiati qu'entretenaient des cotisations mensuelles, qu'administraient des dignitaires hiérarchiques choisis en assemblée et rémunérés de leur peine dans un repas de corps où

ils recevaient double part. A l'exemple des païens et profitant des avantages de la loi, l'Eglise, au III$^{e}$ siècle, s'organisa en collèges. Telle est l'œuvre instructive de M. Glotin, un érudit que de patientes recherches ne savent pas rebuter.

Je viens de vous tracer, Messieurs, un résumé bien incomplet de vos travaux.

Ce coup d'œil rétrospectif a suffi, je l'espère, à vous montrer le progrès accompli. La crise était inquiétante. On vous reprochait d'être exclusifs et d'ignorer les aspirations du siècle. Vous avez éludé les critiques, modifié vos règlements, cherché dans de nouvelles recrues l'espérance et la vie, mérité par vos labeurs la restitution partielle d'une subvention que le Conseil municipal vous avait supprimée. Votre reconnaissance lui est acquise et le sera plus encore s'il vous la rend en entier.

Enfin, vos Conférences vous ont donné un regain de jeunesse. Elles sont le précieux talisman qui vous empêchera de vieillir comme le beau Pécopin de la Légende. Puisse ce talisman vous préserver du temps et défier ses injures!

---

# RAPPORT

DE

# LA COMMISSION DES PRIX

SUR LE

## CONCOURS DE L'ANNÉE 1894

PAR M. HYACINTHE GLOTIN,

SECRÉTAIRE ADJOINT

---

MESSIEURS,

Dès son origine, la Société Académique a pensé que, pour encourager les lettres, les sciences et les arts, un des moyens les plus efficaces était d'établir un concours annuel. En 1798, l'*Institut départemental des sciences et des arts, séant à Nantes*, (tel est le premier nom de notre Société,) décidait d' « indiquer, dans chaque classe des connaissances humaines, des sujets de prix » et « les autorités constituées *devaient être* invitées à proclamer, ou à distribuer, dans les fêtes publiques, ces prix et ces récompenses ». (1) Dans la série déjà longue de nos *Annales* nous trouvons depuis 1819 les rapports sur ces concours.

(1) Statuts de l'Institut départemental des sciences et des arts, séant à Nantes, Loire-Inférieure, approuvés le 9 fructidor an VI. — (A Nantes, de l'imprimerie de F. Berjou, imprimeur de l'Institut départemental.) — Pour le concours des prix, voir notamment les articles XVI, XXVII et XXVIII.

Ce soir, suivant cette tradition presque séculaire, votre secrétaire adjoint doit vous rendre compte du concours de 1894 : il se contentera de passer rapidement en revue les œuvres des divers concurrents, ne pouvant, vu leur nombre, consacrer à chacune que quelques lignes. Onze travaux, en effet, ont été soumis à l'appréciation de la Société Académique : ils comprennent un ouvrage imprimé en prose et dix manuscrits, dont sept en vers et trois en prose.

*Pervenche Lenoir,* tel est le titre de l'ouvrage imprimé. C'est une nouvelle élégamment écrite. Le style est facile, le récit plein de vie et de mouvement ; les descriptions sont tracées de main de maître. L'auteur montre qu'il connaît le cœur humain dans tous ses replis ; son but est de donner au lecteur un encouragement au bien, et tout, dans son œuvre, tend à développer l'originale épigraphe qu'il a choisie : « Les hommes sont comme les nèfles : pour s'amender et mûrir, il faut qu'ils soient mis sur la paille. (1) »
Votre Commission a cru devoir écarter cette nouvelle du concours. Si une récompense, en effet, peut être accordée, par exception, aux ouvrages imprimés, il faut, conformément à notre règlement, que ceux-ci traitent de travaux intéressant la Bretagne et particulièrement la Loire-Inférieure. *Pervenche Lenoir* ne lui a pas semblé remplir cette condition. Elle le regrette d'autant plus que M. l'abbé Dominique montre, dans cette étude de mœurs, qu'il lui serait aisé d'obtenir pour ses œuvres littéraires les récompenses que notre Société lui a déjà décernées pour ses œuvres scientifiques.

Pour les ouvrages manuscrits, au contraire, le champ

(1) *Gli uomini son come le nespole : per maturare voglion la paglia.* (Cesare Cantu, *Margherita Pusterla.*)

laissé aux concurrents est beaucoup plus vaste : aucune limite ne leur est fixée pour le choix de leurs sujets. Aussi, chaque année, de nombreux poètes ne manquent pas de nous soumettre leurs œuvres. Cette fois, ils sont au nombre de sept.

*Les Fleurs d'été* comprennent cinq poésies. Dans l'une d'elles l'auteur, en définissant *Le vrai bonheur du poète,* nous apprend qu'

Une corde en vibrant sur son luth lui répète
Qu'au riche appartient l'or, au poète les fleurs.

Votre rapporteur aurait été heureux de le couvrir, ce soir, de fleurs et même de lauriers. A son grand regret, il ne le peut. Ce n'est pas que notre poète manque d'originalité ! Son imagination est même souvent un peu trop inventive. *Tête et cœur,* un des morceaux du recueil, en donne un exemple évident. Ecoutez plutôt :

Une tête n'est rien quand elle est sans esprit.
C'est comme un grelot vide ou bien une clochette
Qui n'a pas ce qui sonne et qui cause le bruit.

Et plus loin :

La tête est une barque et le cœur un vaisseau.

Enfin, comme conclusion :

Un jour elle pourra servir de girouette !

Ne vous paraissent-elles pas quelque peu bizarres ces métamorphoses de la tête ? En maints endroits l'auteur de *Fleurs d'été* ne semble pas se souvenir que la clarté est la première de toutes les qualités ; certains passages sont presque incompréhensibles. Ajoutons que la forme ne rachète pas le fond. Aussi, malgré quelques bonnes strophes disséminées çà et là, votre Commission n'accorde aucune récompense à ce manuscrit portant la devise : « *Laboro pla-*

*cuisse* ». Dans un autre concours, espérons-le, le *labeur* de ce poète ne sera pas vain et saura *plaire* à ses juges.

Le second manuscrit a pour titre : *Essais poétiques*. Il se distingue par une certaine variété dans le choix des six pièces qui le composent. *Mon cinquième étage* contient quelques strophes assez bien rythmées ; dans *L'hiver* on remarque de jolies descriptions. Malheureusement, toutes les poésies du recueil ne peuvent mériter nos éloges ; souvent les idées ne sont pas clairement exposées. Beaucoup de personnes en voudront aussi quelque peu à l'auteur qui, dans *Ange blond,* ne craint pas d'affirmer qu'à trente ans,

> ......impitoyable arrive la vieillesse
> Avec son noir cortège et ses jours de tristesse ;

qu'après *trente hivers,*

> ......sous un corps tout cassé, languissant,
> Le pas mal assuré va devenir plus lent.

Faut-il également indiquer des métaphores qui semblent au moins exagérées ? Par exemple, *la neige.... qui, d'un manteau de deuil assombrit les climats*. En outre, les fautes de prosodie sont nombreuses ; on remarque parfois des expressions triviales, comme *prendre femme, ceux de son côté* pour signifier *ses partisans.*

Ce travail a donc été écarté. L'auteur, — le titre qu'il a choisi le prouve, — ne nous présentait que des *essais poétiques :* l'année prochaine, il nous donnera de véritables poésies que nous serons heureux de couronner.

*Speranza* comprend une seule pièce. C'est une élégie adressée à un père sur la mort de sa fille. Certes, nous y trouvons aussi des négligences et même des fautes : comment peut-on faire rimer *objets* avec *affligés ?* Mais, d'un autre côté, nous devons constater que cette poésie est écrite avec élégance et facilité ; le premier vers de chaque

strophe, répété à la fin de la même strophe, produit un gracieux effet. L'auteur sait toujours s'exprimer avec une grande délicatesse de sentiments ; *le cœur seul parle dans cette élégie,* sans recherche et sans affectation.

Le principal défaut de ce manuscrit est sa trop grande brièveté. Pour ce motif, votre Commission n'a pu accorder à son auteur qu'une mention honorable.

A l'auteur de *Pensées et souvenirs* nous ne pourrons reprocher d'être trop bref : car il soumet à nos suffrages onze poésies. Il puise son inspiration à diverses sources, chantant tour à tour Dieu, la religion, l'amour, la nature, l'enfance. Toujours les sentiments sont nobles et élevés. *Le premier baiser* et *Le dernier baiser* montrent un cœur qui sent vivement ; la naïveté et la tendresse enfantine sont délicatement exprimées dans la pièce intitulée *Mot d'enfant.* Ce poète, dans *La marguerite,* sait donner une forme nouvelle et gracieuse à une idée déjà vieille.

Nous devons toutefois constater que la quatrième strophe de cette dernière poésie contient un grave manquement aux règles sévères de la prosodie. L'auteur, certainement par inadvertance, ne craint pas d'employer successivement quatre rimes féminines, et cette faute, il l'a commise encore dans d'autres pièces. Pour compléter la mesure, il abuse des négations et des exclamations ; la répétition trop fréquente des mêmes mots et des mêmes membres de phrases produisent en plusieurs endroits un mauvais effet. Enfin, il aurait pu s'abstenir de certaines réminiscences homériques, comme :

.....l'aurore qui vient avec ses doigts de rose
Eblouir nos regards des clartés du matin.

Ces défauts, trop nombreux peut-être, ne retirent pas pourtant tout son mérite à ce recueil ; la médaille de bronze

qui lui est décernée, prouve au contraire qu'il présente une réelle valeur.

*La chanson du pays !* Votre rapporteur, en ouvrant le manuscrit portant ce titre, pensait lire une poésie lyrique inspirée par le plus pur patriotisme. Il se trompait : une longue succession de vers alexandrins s'est déroulée sous ses yeux. *La chanson du pays* est un drame en un acte.

Le soir de la fête patronale, trompant la vigilance de ses parents, Yvonne de Trémeur a quitté le vieux manoir qui l'a vue naître ; elle est allée seule sur la place du bourg assister aux spectacles des forains. Ces nomades ont enlevé la jeune enfant : toutes les recherches pour la retrouver ont été vaines. Dix ans se sont écoulés depuis ce triste événement. La marquise de Trémeur n'a pas longtemps survécu à la perte de sa fille et le vieux marquis demande chaque jour à Dieu la fin de son long et cruel martyre. A la date de ce douloureux anniversaire arrive au château un ami d'enfance d'Yvonne. André de Ploaret est actuellement officier de marine et a vaillamment combattu au Tonkin. Ce jour est aussi pour lui un jour de tristesse : car, depuis son jeune âge, il aimait Yvonne. Soudain une voix douce et mélancolique se fait entendre dans la cour du château. C'est une mendiante ; elle chante *la chanson du pays.* André la reçoit et veut soulager quelque peu sa misère. Son étonnement est grand, lorsque sous les haillons de cette pauvresse il reconnaît Yvonne. Quelques instants plus tard le marquis de Trémeur peut presser dans ses bras celle qu'il croyait à jamais perdue ; André, en obtenant la main d'Yvonne, voit se réaliser le plus ardent de ses désirs.

Tel est, à grands traits, le sujet de ce drame : il n'est pas nouveau, comme vous le voyez. Dans le récit, certaines circonstances paraissent invraisemblables ; des longueurs inutiles pourraient être supprimées. Le style est souvent

lourd ; les règles de la prosodie sont parfois violées ; l'auteur abuse des métaphores et des hyperboles. Nous n'aimons pas ces élans d'André qui, à la pensée d'Yvonne, s'écrie quelque part :

..........Splendide, je la vois,
Comme aux temps fabuleux des mystiques Gaulois
Tenant le gui sacré des austères prêtresses
Son front d'ivoire pur orné de blondes tresses.

Ailleurs, le marquis de Trémeur nous dépeint sa fille

Avec ses longs cheveux aux ruissellements d'or,
Ses grands yeux reflétant l'azur des flots d'Armor !

Toutefois, en général, l'action est bien conduite, l'intérêt suffisamment ménagé ; la facture du vers est toujours régulière. L'ensemble de l'œuvre montre chez l'auteur une réelle culture poétique. Aussi, une médaille de bronze récompense cette composition.

Avec *Transparences* nous revenons aux genres plus légers. Dans les onze pièces de ce recueil, l'auteur chante principalement la nature ; dans toutes il sait mettre de la couleur locale. *En marche, Hadjouni,* le *Chant de guerre* sont des morceaux à l'allure martiale ; les vers y sont bien enlevés. *Avril,* la *Ronde* sont de gracieuses idylles, pleines de fraîcheur et de gaîté. Dans les *Régates,* nous trouvons une jolie description en vers de ce sport nautique *L'algue* est une mélancolique rêverie :

**L'ALGUE.**

Brune ou verte, l'algue folle
Se balance doucement,
Déroulant sa robe molle
Au gré des flots et du vent.

Indécise banderole,
Flottant avec le courant,
Une lente farandole
Dans son tourbillon la prend.

Telle souvent ma pensée,
De quelque songe bercée,
Fuit dans un rêve incertain.

Eprise de tout mirage,
Aimant chaque espoir lointain,
Elle erre de plage en plage.

Notre poète est un amateur de roses : trop souvent, dans ses diverses pièces, il se sert de cette fleur comme *rime*. Il affectionne également la couleur rose, au point de nous parler de la *neige rosée,* de la *vieille liqueur d'or aux légers reflets roses*. Plusieurs vers sont d'un goût douteux, par exemple :

Les hyènes hurleront dans un joyeux festin.

Ailleurs :

Et les fleurs dresseront la tête pour nous voir !

Dans l'*Art poétique,* quelques reproches sont adressés à un auteur qui, décrivant le passage de la Mer Rouge par les Hébreux,

Met, pour *les* voir passer, les poissons aux fenêtres.

Votre rapporteur s'est demandé si l'auteur de *Transparences,* en faisant *les fleurs dresser la tête pour voir* passer deux amoureux, ne mériterait pas un peu lui aussi les critiques de Boileau.

Ces défauts, ainsi que des rimes faibles, quelques vers boiteux, n'ont pas fait oublier à votre Commission les qualités du manuscrit qui lui était présenté : car elle a décerné à son auteur une médaille de bronze.

Un poète doit être avant tout un créateur, un inventeur. Tel est le sens étymologique du mot *poète,* ποιητήσ ; les expressions de *trouvère* et de *troubadour* de notre vieille langue française ont la même signification. Cette qualité

créatrice, nous l'avons rencontrée dans les manuscrits précédents ; mais nous la distinguons surtout dans le recueil qui reste à examiner. C'est l'œuvre d'un véritable poète, d'un poète qui sait son métier.

Sept poésies de formes diverses sont réunies sous ce titre : *Des rimes*. A côté de sonnets élégamment rythmés se trouvent de gracieuses et charmantes pièces, comme *Berceuse* et *Autre berceuse*. *Coïncidence* est composée dans une forme très originale : par une combinaison habile, le deuxième et le quatrième vers d'une strophe deviennent le premier et le troisième vers de la strophe suivante ; et, malgré ce travail un peu mécanique, rien ne vient choquer l'oreille, le sens de la phrase conserve toute sa clarté. Certains passages du sonnet : *A un honnête homme* ont laissé soupçonner à votre rapporteur qu'il était dédié à un de ses collègues, aimé et estimé de tous, qui présidait, il y a deux ans, notre Société.

Quant à la forme, devons-nous mentionner quelques faiblesses dans les rimes, quelques négligences dans le style ? Parfois les qualificatifs sont un peu hasardés ; certaines expressions ne sont pas heureuses, comme *un chuchotement d'eaux vives sur les mousses,* mais ce ne sont que des imperfections.

Dans ce recueil, l'auteur montre partout sa tendance à s'affranchir des anciennes règles de la prosodie ; il s'en prend à son aise avec la césure et ne craint pas, dans *Berceuse,* d'employer seulement des rimes féminines. Il est donç de la nouvelle école, et la majorité des membres de votre Commission l'en a félicité. Tous ont remarqué dans ses poésies la richesse des idées, le coloris du style, la bonne facture du vers, la facilité de la versification. Vous distinguerez vous-mêmes, Messieurs, toutes ces qualités dans la *Ballade paimpolaise*.

## XLIX

### BALLADE PAIMPOLAISE.

Le vent qui tiédit souffle une embellie.
Dans le matin bleu, sur la mer jolie
Que les goëlands rasent en leur vol
Les pêcheurs d'Islande ont quitté Paimpol.
Au rythme du flot câlin qui les berce,
Ils s'en vont, songeant au lointain retour.
Et, comme un salut, la brise disperse
Les longs carillons des clochers à jour.

Verront-ils encor refleurir la lande,
Les marins partis vers les mers d'Islande ?
Sous le grand ciel morne aux neigeux linceuls
Comme ils auront froids, comme ils seront seuls !
Mais dans les vents fous, sur la mer méchante,
Vous leur chanterez l'espoir du retour,
Voix du sol natal. Dans leur âme chante,
O doux carillon des clochers à jour !

Près du flot, à l'heure où rentrent les voiles,
Deux à deux, jusqu'au lever des étoiles,
Les femmes aux yeux graves vont s'asseoir.
Et l'absent s'évoque en la paix du soir.
Mais la mer qui brame et le vent qui pleure
Disent longuement l'incertain retour,
Et vous sanglotez dans le gris de l'heure,
Dolents carillons des clochers à jour !

N'iront-elles plus, par les beaux dimanches,
Roses de plaisir sous leurs coiffes blanches,
Dans les genêts d'or, sous l'azur vermeil.
Au bras de l'aimé vaguer au soleil ?
De leur cher passé d'amour qui se lève
Leur rêve, ardemment, hâte le retour,
Oh ! versez un peu de ciel dans leur rêve,
Carillons bénis des clochers à jour !

Vous qui vous plaisez aux fêtes votives,
Vous, bonne sainte Anne, et vous, bon saint Yves,

Faites qu'aux marins sauvés du péril
Dans la lande en fleurs rie encore l'avril !
Ramenez au port la joie envolée.
Faites qu'aucun glas ne tinte au retour,
Et qu'ils sonnent clair, à toute volée,
Les gais carillons des clochers à jour !

La lecture de cette ballade suffit pour vous montrer le véritable talent poétique de l'auteur qui a choisi comme devise ce vers d'Alfred de Musset :

« Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre. »

Tous, vous approuverez la médaille d'argent grand module que votre Commission lui a décernée.

Dans toutes les littératures, la poésie a précédé la prose : la langue mesurée semblait seule digne d'être reproduite. En Grèce, c'est longtemps après Hésiode et Homère que l'on voit apparaître les premiers prosateurs. Au moyen-âge, les versificateurs sont fort nombreux en langue romane, et les écrivains en prose vulgaire sont excessivement rares. En consacrant aux poètes la première partie de son rapport, votre secrétaire adjoint a donc suivi cet ordre historique qui le conduit maintenant à parler des prosateurs.

Voici, d'abord, une étude sur *les grèves et la question sociale*. Certes, ce sujet prêtait à de longs et intéressants développements. La question sociale est à l'ordre du jour; tous s'en occupent ; les patrons et les ouvriers dans leurs congrès, les économistes dans leurs traités, les législateurs eux-mêmes dans les débats parlementaires en font l'objet de leurs préoccupations. Le travail, soumis à nos suffrages, ne répond pas à tout ce que son titre nous faisait espérer. L'auteur se contente d'exposer la théorie des grèves ; il reste dans les généralités, ne citant aucun fait pour prouver les affirmations qu'il avance. Ces faits pourtant sont nombreux et

l'on doit les exiger d'autant plus que la science sociale est avant tout une science de faits. Nous aurions aussi voulu trouver exposées et discutées dans ce travail les doctrines des principaux économistes sur les grèves et nous sommes obligés de constater qu'elles ne sont même pas indiquées. Bien plus, tout en se tenant aux généralités, l'auteur a commis de graves oublis : il ne parle pas de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels, loi dont l'influence a été considérable sur le mouvement gréviste ; il semble également ignorer la loi du 27 décembre 1892 sur la conciliation et l'arbitrage en matière de différends entre patrons et ouvriers. Ces documents législatifs demandaient à être étudiés avec soin : il fallait en déduire les avantages et les inconvénients. Faut-il signaler aussi quelques erreurs? La révolution de 1789 aurait, d'après l'auteur, donné naissance à la question sociale. Nous croyons, quant à nous, que son origine est bien plus ancienne : le jour où il y a eu des riches et des pauvres, des maîtres et des esclaves, des seigneurs et des serfs, des patrons et des ouvriers, la question sociale a existé.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que le travail dont nous nous occupons fût sans valeur : les idées émises paraissent généralement justes ; l'auteur montre exactement combien les grèves sont presque toujours dommageables non seulement aux ouvriers et aux patrons, mais encore à tous les consommateurs et producteurs. La démonstration de sa thèse est logiquement conduite ; le style est correct, malgré quelques expressions regrettables et même quelques solécismes. Sa conclusion conseillant l'entente mutuelle entre patrons et ouvriers doit être approuvée. Aussi, votre Commission, voulant encourager les études sociales et sachant gré à l'auteur d'avoir traité une question qu'elle avait spécialement indiquée pour le concours, est heureuse de lui accorder une mention honorable.

Les deux autres manuscrits sont consacrés à l'histoire. Le premier est une *Monographie de la commune de Pamiers (Ariège)*; c'est un travail consciencieux et très complet de 150 pages.

L'origine de Pamiers se perd dans la nuit des temps. Habitée d'abord par les Tectosages ou Volkes, peuple d'origine ibérienne, elle tomba sous la domination romaine et ensuite sous celle des Wisigoths. En nous racontant la légende de la vierge Natalène et le martyre de saint Antonin, l'auteur nous retrace les différentes phases de l'établissement du christianisme dans ce pays. Les invasions des Maures et plus tard, sous les comtes de Foix et sous les rois de France, les guerres religieuses trop souvent ensanglantèrent et ruinèrent cette cité. Aujourd'hui Pamiers est une sous-préfecture du département de l'Ariège et le siège d'un évêché. Toutes les diverses institutions de cette ville sont étudiées en détail : des chapitres spéciaux sont consacrés aux administrations civile et religieuse, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, ainsi qu'aux coutumes et à la langue du pays et à la biographie des Appaméens célèbres. En un mot, l'auteur a réuni et condensé dans une monographie tous les documents sur la ville de Pamiers que l'on trouvait épars dans des ouvrages beaucoup plus généraux : il les indique du reste dans un index bibliographique. Aussi, dans cette œuvre, nous ne trouvons aucun travail exclusivement personnel et nous devons en outre faire à l'auteur quelques observations. Pourquoi a-t-il réservé pour les derniers chapitres l'histoire de Pamiers ? Il paraissait plus logique de la placer dès le commencement, après le premier chapitre où il raconte l'origine de la ville. Pourquoi est-il complètement muet sur la Révolution ? Il lui eût été facile de trouver d'intéressants détails sur cette période dont l'étude est actuellement à l'ordre du jour.

Votre rapporteur, vous le pensez bien, n'est pas compétent pour juger s'il y a, dans ce travail, des erreurs au point de vue de l'histoire locale. Nous pouvons toutefois adresser à l'historien de Pamiers un reproche : pour éclaircir certains points discutés, au lieu de s'appuyer sur des auteurs spéciaux, de faire des recherches dans les archives, il préfère s'en rapporter à l'opinion de Larousse. Larousse n'est pourtant point infaillible surtout en matières historiques et religieuses !

Quant à la forme du travail, on pourrait citer quelques fautes de français, indiquer de nombreuses négligences dans le style : ainsi dans l'espace de quatre lignes, le verbe *habiter* est employé trois fois. Il y a également abus des phrases incidentes et souvent les conjonctifs *qui, que, où,* se suivent en de véritables cascades. Plusieurs passages, cependant, montrent que l'auteur, quant il le veut, sait fort bien manier la plume : la description de la vallée de l'Ariège en est une preuve.

Toutes les incorrections que nous avons signalées sont facilement réparables. Votre rapporteur souhaite donc que l'auteur ne s'en tienne pas à la lettre de sa devise : « *Quod scripsi, scripsi* ». Il voudra au contraire revoir son travail, y faire quelques modifications, rajeunir les statistiques qu'il a données et dont certaines remontent à 1886 : alors, bien des villes de France pourront envier à Pamiers une monographie semblable à celle que la Société Académique récompense ce soir d'une médaille de bronze.

Le manuscrit que nous venons d'analyser nous avait transportés bien loin, sur les rives de l'Ariège ; celui dont il reste encore à vous rendre compte, nous ramène sur les bords de la Loire. C'est là, Messieurs, une bonne fortune. Si notre Société, en effet, ne limite pas les sujets de ses concours, elle préfère cependant couronner les travaux

intéressant d'une manière spéciale notre région et, dans son programme annuel, elle recommande toujours les *Etudes historiques sur les diverses institutions de Nantes.* Son appel a été entendu cette année : six cahiers in-quarto comprenant environ 500 pages nous ont été présentés. L'auteur traite modestement cet important travail d'*Essai sur l'histoire de Nantes pendant les années* 1830-1835.

La ville de Nantes a toujours eu de savants historiens. Ses origines, discutées déjà par de nombreux archéologues, ont été de nouveau mises en lumière dans un ouvrage récent (1). Son histoire générale a été bien souvent écrite : faut-il citer Travers, Guimar, Guépin, Mellinet et d'autres encore ? Nous ne parlons pas des innombrables monographies sur des points spéciaux de notre histoire locale. Toutefois, malgré ces nombreux travaux, il y avait une lacune : l'histoire générale de Nantes depuis 1830 n'avait jamais été étudiée. En 1843, Mellinet était surpris par la mort et le treizième volume de *La commune et la milice de Nantes* restait inachevé. Guépin s'était arrêté à la révolution de Juillet : « Si nous n'avons point voulu continuer cette histoire au-delà de 1830, dit-il à la fin de son ouvrage (2), c'est que la dictature populaire, le Directoire, l'Empire et la Restauration sont des faits accomplis, tandis que le règne de la bourgeoisie commence à peine. » Et il ajoute : « D'un autre côté, lorsque l'autorité locale semble prendre l'initiative pour de grandes améliorations, nous avons cru qu'il était de notre devoir d'attendre ses actes pour la juger. — Nous l'avons vue constamment bienveillante et paternelle dans les mauvais jours ; nous espérons la trouver aux jours de paix

(1) L. Maître. — *Les villes disparues des Namnètes.*

(2) Guépin. — *Histoire de Nantes,* page 589.

progressive et hardie dans la voie des réformes de toute espèce. A d'autres donc le soin de raconter comment elle aura rempli cette double tâche ! »

L'auteur de l'*Essai sur l'histoire de Nantes* a-t-il voulu répondre à cette invitation ? Nous l'ignorons. Nous constatons seulement qu'il prend les faits politiques à l'endroit même où Guépin les avait laissés. Mais, d'autre part, le plan suivi est complètement différent et beaucoup plus étendu.

Les événements qui se succédèrent à Nantes aux débuts du règne de Louis-Philippe, eurent une grande importance au point de vue politique. Les partisans du régime qui vient de disparaître font entendre leurs protestations, tandis que, d'un autre côté, des orateurs donnent pleine carrière à leurs projets de réformes sociales. La Vendée commence à s'agiter ; bientôt le mouvement légitimiste augmente ; l'effervescence est grande dans la Loire-Inférieure et les départements voisins. Des troubles éclatent en divers lieux ; l'état de siège est proclamé (3 juin 1832). Trompant la vigilance des agents du Gouvernement, l'armée vendéenne s'est organisée peu à peu et le pays devient le théâtre d'une véritable guerre civile. Tandis qu'à Paris, la garde nationale protège le Pouvoir contre les émeutes républicaines, à Nantes elle seconde l'armée régulière dans sa lutte contre les Vendéens ; l'incendie dévore le château de la Pénissière et ses défenseurs meurent ensevelis sous ses décombres le jour même où les républicains succombent dans la capitale, derrière les barricades de Saint-Méry (5 et 6 juin 1832). Des mesures rigoureuses sont prises contre les conspirateurs carlistes ; ils sont traduits devant les cours d'assises du Loir-et-Cher et de la Loire-Inférieure. Enfin, Madame la duchesse de Berry est arrêtée à Nantes (7 novembre 1832) et Louis-Philippe, dans son message aux Chambres (22 novembre 1832)

considère cet événement comme « décisif pour la paix publique ». Toutefois l'état de siège n'est levé que le 10 juin 1833.

Tous ces faits sont mentionnés dans l'*Essai sur l'histoire de Nantes ;* mais l'auteur se contente d'en donner une simple énumération, d'en dresser pour ainsi dire un tableau synoptique. Bien des monographies ont été écrites sur cette période de notre histoire ; néanmoins, cette partie du travail devrait être plus développée : le lecteur aime trouver tous ses renseignements dans un même ouvrage. Au reste, le côté politique paraît être très secondaire pour notre auteur : il raconte seulement les événements sans les juger ni les apprécier, et il s'attache surtout à l'histoire des institutions locales. Il étudie minutieusement leur organisation, leur fonctionnement et leurs travaux. Des chapitres très documentés sont consacrés aux administrations civile, religieuse et militaire, au Tribunal et à la Chambre de Commerce ; des détails précieux sont donnés sur l'enseignement public et privé, l'agriculture, le commerce, l'industrie, la marine marchande. A côté des institutions publiques, les établissements privés sont passés en revue et l'auteur n'a pas manqué d'écrire d'intéressantes pages sur la Société Académique, la doyenne des sociétés nantaises. Des statistiques sur le mouvement de la population, le prix des denrées, etc..., complètent cet ouvrage.

Ce simple aperçu, Messieurs, vous montre l'importance du travail entrepris.

Tous ces renseignements, tous ces détails ont été, sans doute, puisés dans des collections de journaux, revues et autres publications, les registres municipaux, les archives des diverses institutions, etc... En indiquant ces sources, à la suite de chaque article, l'auteur aurait rendu un grand service à ceux qui voudraient approfondir d'une façon spéciale

l'histoire d'une institution déterminée : cette addition sera facile lors de la rédaction définitive de l'ouvrage.

Quant au plan suivi, l'auteur, surtout pour les années 1833-1835, mêle les événements politiques aux faits d'ordre purement local et privé. Il paraissait plus rationnel de les séparer, de passer en revue dans une première partie les événements politiques et d'étudier dans une seconde l'histoire des institutions permanentes publiques et privées, ainsi que certains faits particuliers à l'année, comme le choléra de 1832. Et, dans la partie politique, il fallait exposer les faits dans leur ordre chronologique, sans distinguer entre eux diverses catégories. En ne suivant pas exactement ce plan, même pour les années 1830-32, l'auteur s'est exposé à des répétitions inutiles et la succession des événements ne se présente pas toujours à l'esprit du lecteur avec toute la clarté désirable. Peut-être mentionne-t-il aussi des actes de l'autorité de trop peu d'importance, comme les mesures prises en mai 1833 contre les chiens enragés.

Ce sont des imperfections qu'il sera facile de corriger. L'auteur de l'*Essai sur l'histoire de Nantes pendant les années* 1830-1835 ne manquera pas, en effet, de revoir et de compléter son œuvre ; il voudra certainement poursuivre son étude pendant tout le règne de Louis-Philippe et même au-delà.

Pour le récompenser du travail déjà fait, votre Commission n'a pas hésité à lui décerner une médaille de vermeil grand module : elle est heureuse d'accorder cette année la principale distinction du concours à un ouvrage qui intéresse au plus haut point la ville de Nantes.

Tels sont, Messieurs, les divers travaux que votre Commission des prix a dû examiner. Certains, comme vous le voyez, présentaient une réelle valeur, et les juger, les

analyser était pour votre secrétaire adjoint une tâche au-dessus de ses forces. Vous trouverez sans doute que, dans son rapport, il s'est montré

Plus enclin à blâmer que savant à bien faire

et vous aurez raison. En agissant ainsi, il a prouvé une fois de plus que

La critique est aisée et l'art est difficile.

---

# CONCOURS DE 1894

## RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX LAURÉATS

### PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

**Médaille de vermeil grand module.**

M. Félix Libaudière, ingénieur des Arts et Manufactures. — *Essai sur l'histoire de Nantes pendant les années* 1830-1835.

**Médaille d'argent grand module.**

M. A.-M. Maurel, professeur à l'institution Livet. — *Des rimes,* poésies.

**Médailles de bronze.**

M. J. Cancel, instituteur-adjoint à Rezé-lès-Nantes. — *Monographie de la commune de Pamiers.*

MM. E. Sauvestre et P. Rozé, de Nantes. — *Transparences,* poésies.

Baron Gaëtan de Wismes. — *La chanson du pays,* drame en 1 acte, en vers.

Mlle Poulet, de Nantes. — *Pensées et Souvenirs,* poésies.

**Mentions honorables.**

M. A. Lagrange, répétiteur au collège de Libourne. — *Les grèves et la question sociale.*

M. C. Schwingrouber, de Reims. — *Speranza,* poésie.

# PROGRAMME DES PRIX

PROPOSÉS

# PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES

## POUR L'ANNÉE 1895

---

1re Question. — Etude biographique sur un ou plusieurs Bretons célèbres.

2e Question. — Etudes archéologiques sur les départements de l'Ouest.

3e Question. — Etudes historiques sur l'une des institutions de Nantes.

4e Question. — Etudes complémentaires sur la faune, la flore, la minéralogie et la géologie du département.

5e Question. — Des égouts : leur influence sur l'hygiène.

6e Question. — Etude sur les épidémies locales de diphtérie et sur les moyens de les combattre.

**7e Question. – Etude sur les lois relatives aux sociétés de crédit agricole et aux habitations à bon marché.**

**8e Question. — Etude historique et juridique sur les vignes à complant.**

**9e Question. — Monographie d'une commune du département de la Loire-Inférieure.**

---

La Société Académique, ne voulant pas limiter son Concours à des questions purement spéciales, décernera une récompense au meilleur ouvrage :

*De morale,*
*De poésie,*
*De littérature,*
*D'histoire,*
*D'économie politique,*
*De législation,*
*De science,*
*D'agriculture.*

Les mémoires manuscrits devront être adressés, avant le 20 août 1895, à M. le Secrétaire général, rue Suffren, 1. Chaque mémoire portera une devise reproduite sur un paquet cacheté mentionnant le nom de son auteur.

Tout candidat qui se sera fait connaître sera de plein droit hors de concours.

Néanmoins, une récompense pourra être accordée, par exception, aux ouvrages imprimés traitant de travaux intéressant la Bretagne et particulièrement le département de la Loire-Inférieure, et dont la publication ne remontera pas à plus de deux années.

Les prix consisteront en médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or, s'il y a lieu. Ils seront décernés dans la séance publique de novembre 1895.

La Société Académique jugera s'il y a lieu d'insérer dans ses Annales un ou plusieurs des mémoires couronnés.

Les manuscrits ne sont pas rendus; mais les auteurs peuvent en prendre copie, sur leur demande.

Nantes, le 3 décembre 1894.

| | |
|---|---|
| *Le Secrétaire général,* | *Le Président,* |
| Dr LANDOIS. | J. GAHIER. |

# EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

## des Séances générales & des Conférences publiques

### PENDANT L'ANNÉE 1894

---

*Séance du* 10 *janvier* 1894.

Allocution de M. le Dr Gourraud, président sortant.

Allocution de M. Joseph Gahier, président entrant.

Nomination d'une commission pour organiser des conférences publiques, le dimanche après-midi, dans la salle des Beaux-Arts.

*Séance du* 31 *janvier* 1894.

Admission comme membres résidants de MM. Lapuscinski, licencié ès sciences naturelles, et Blandel (rapporteur : M. Livet) ; de MM. Berthet, avocat, docteur en droit, Hoiry, licencié en droit, Perdereau, arbitre de commerce, et Favry, expert liquidateur (rapporteur : M. A. Leroux) ; de MM. Gustave Caillé et Dortel, avocat (rapporteur : M. Dominique Caillé) ; de M. Tyrion, rédacteur à la Préfecture (rapporteur : M. Delteil) ; de MM. Clément Poulain et P. Baranger, étudiant (rapporteur : M. Glotin) ; de MM. François Joüon, avocat, et Alexandre Vincent, avocat, docteur en droit (rapporteur : M. le Dr Joüon) ; de MM. Stanislas Gahier, avocat, et Morin (rapporteur : M. Oger) ; de MM. Guillet, Feydt, avocat, et

Rouillé-Destranges, critique musical (rapporteur : M. J. Gahier) ; de M. le Dr Guillou (rapporteur : M. le Dr Sacquet).

Admission comme membres correspondants de MM. Emmanuel Gahier, Conseiller général de Rougé, et Emmanuel Priou du Bocceret, de Guérande (rapporteur : M. Glotin).

Communications diverses.

*Conférence publique à la salle des Beaux-Arts, le dimanche* 18 *février* 1894.

*La vaccine,* par M. le Dr Guillemet, ancien président de la Société Académique, professeur à l'Ecole de Médecine.

MM. Busson, Garaud, Maréchal ont prêté leur gracieux concours pour la partie musicale.

*Conférence publique à la salle des Beaux-Arts, le dimanche* 4 *mars* 1894.

*Les progrès en Chine depuis* 1860, par M. Ly-Chao-Pée, mandarin de 5e classe, secrétaire-interprète de la mission chinoise à Paris, Officier d'Académie.

Mme M... G...., Mlle Coquard, MM. Bélédin, Busson, Morin et Poher ont prêté leur gracieux concours pour la partie musicale.

*Séance du* 7 *mars* 1894.

Lecture, par M. le Président, d'une notice nécrologique sur M. Gustave Caillé, membre résidant.

Admission comme membres résidants de MM. l'abbé Fourny, licencié ès-lettres, et Delhoumeau, étudiant (rapporteur : M. l'abbé Blanlœil) ; de MM. Panneton et Péquin (rapporteur : M. le Dr Guillemet) ; de MM. l'abbé Ricordel, Eon-Duval, avoué, et Miollet (rapporteur : M. A. Leroux) ; de MM. l'abbé Ménard et le chanoine Gendry (rapporteur :

M. Oger) ; de MM. Emile Thébaud, avoué, et Pinard, licencié en droit (rapporteur : M. J. Gahier).

Admission comme membre correspondant de M. Gondard, étudiant à Rennes (rapporteur : M. l'abbé Blanlœil).

Lecture, par M. l'abbé Blanlœil, d'une étude sur *les Poètes allemands*.

Lecture, par M. Oger, de poésies de Mme Riom.

Compte rendu, par M. Julien Merland, de l'ouvrage de M. le Conseiller Saulnier sur *le premier président Henry de Bourgneuf*.

Lecture, par M. Tyrion, d'une poésie : *Le châtelain*.

Lecture, par M. Blandel, de diverses poésies : *Les petits bretons, Les pêcheurs bretons, Le vieux pêcheur breton*.

Lecture, par M. Courdil, de diverses poésies : *Alors, L'attente*.

### *Séance du 4 avril* 1894.

Admission comme membre résidant de M. Mailcailloz (rapporteur : M. J. Gahier) et comme membres correspondants de MM. Palicot, avoué à la cour de Rennes, et Ilary, avocat à la cour (rapporteur : M. Oger).

Communication, par M. le Président, d'un rapport de M. Emmanuel Gahier, conseiller général, sur l'*Etablissement à Nantes d'une école vétérinaire*.

Lecture, par M. Oger, de poésies de Mme Riom : *Dans les Cévennes, A Louis Jehenne*.

Lecture, par M. Glotin, d'une étude sur *les collèges funéraires païens et chrétiens à Rome au IIIe siècle après J.-C.*

Lecture, par M. Baranger, de la première partie d'un travail sur *l'Escrime à l'épée*.

Lecture, par M. Oger, d'un poème de M. l'abbé Marbeuf, intitulé : *Liberté*.

Rapport de M. Tyrion sur les ouvrages de M. Bouchet, membre correspondant : *Maximes et proverbes tirés des chansons de Geste* et *Autour du dictionnaire de l'Académie française.*

*Conférence publique à la salle des Beaux-Arts, le dimanche* 8 *avril* 1894.

*La foule criminelle et la contagion du crime,* par M. le Dr Ollive, vice-président de la Société Académique, professeur à l'Ecole de Médecine.

Mlle Fleury, MM. Audrain, Clofulia et Maréchal, ont prêté leur gracieux concours pour la partie musicale.

*Conférence publique à la salle des Beaux-Arts, le dimanche* 29 *avril* 1894.

*Richard Wagner, sa vie, son œuvre, sa réforme musicale,* par M. Joseph Gahier, avocat, docteur en droit, président de la Société Académique.

D'importants fragments de *La Walkyrie* et d'autres œuvres wagnériennes sont exécutés avec le gracieux concours de Mme Martineau-Gafé, Mlles Baudry et Cabannes, MM. Baudin, Bentz, Séchez et Torrent de Blanxart.

*Séance du* 2 *mai* 1894.

M. le Président exprime les regrets que cause à la Société Académique le départ d'un de ses membres les plus distingués, M. Le Beau, nommé commissaire général de la marine, à Toulon.

Lecture, par M. le Président, d'une notice nécrologique sur M. Poirier, membre résidant.

Admission, sur le rapport de M. Julien Merland, de M. le procureur de la République, Corentin Guyho, comme membre résidant.

Lecture, par M. Baranger, de la deuxième partie de son travail sur l'*Escrime à l'épée*.

### *Séance du* 6 *juin* 1894.

Lecture, par M. le Président, d'une notice nécrologique sur M. Lechat, ancien maire de Nantes, membre résidant.

Compte rendu, par M. Blandel, du recueil de poésies de M. Courdil, membre correspondant, intitulé : *Bouquet de fiançailles*.

Lecture, par M. Oger, d'une saynète de M. Tyrion : *Raccommodement*.

Lecture, par le même, de poésies de Mme Riom.

Lecture, par M. Malcailloz, d'une étude sur la *Graphologie*.

Lecture, par M. Blandel, de diverses poésies.

Election de M. Tyrion, comme membre du Comité central (section des lettres), en remplacement de M. Le Beau.

Hommage à la Société de plusieurs ouvrages et brochures.

### *Séance extraordinaire du* 27 *juin* 1894.

Envoi d'une adresse à Mme Carnot, à l'occasion de l'horrible attentat dont M. le Président de la République a été victime.

### *Séance du* 14 *novembre* 1894.

Admission, comme membres résidants, de M. Rateau, compositeur (rapporteur, M. J. Gahier), et de MM. Broutelle et Begnaud, avocat, docteur en droit (rapporteur, M. A. Leroux).

Hommage à la Société, par MM. C. et G. de Wismes, de divers ouvrages et brochures.

Lecture du rapport de M. Tyrion, secrétaire, sur les travaux de la Section des Lettres, pendant l'année 1894.

Lecture, par M. le Dr Ollive, du rapport de M. le Dr

Couëtoux, secrétaire, sur les travaux de la Section de Médecine.

Analyse, par M. Glotin, d'un *Livre de raison d'un gentilhomme guérandais au XVIIIe siècle,* communiqué à la Société, par M. E. de Boceret, membre correspondant.

Lecture, par M. le Dr Guillou, d'un travail intitulé : *Paradoxe sur le patriotisme.*

Lecture, par M. Blandel, des sonnets : *Pêcheurs bretons,* le *Mal des villes,* etc.

*Séance solennelle tenue le 3 décembre 1894, dans la salle des Beaux-Arts.*

Discours du président, M. Joseph Gahier, sur la *Journée d'une dame de qualité au XVIIe siècle.*

Rapport du secrétaire général, M. le Dr Landois, sur les travaux de la Société pendant l'année 1894.

Rapport du secrétaire adjoint, M. Glotin, sur le concours des prix.

Mme Clévedé-Degage, Mlles Requier et Marthe Rigault, MM. Charle, de Lézardière, Donati, Monnié, Reisser et Vélasco, ont prêté leur gracieux concours pour la partie musicale.

*Séance d'élections du 5 décembre 1894.*

Sont élus :

Président.............. M. le Dr Ollive.
Vice-président.......... M. Dominique Caillé.
Secrétaire général...... M. Glotin.
Secrétaire adjoint...... M. le Dr Guillou.
Trésorier.............. M. Delteil.
Bibliothécaire-archiviste. M. Viard.

Bibliothécaire adjoint remplissant les fonctions de Secrétaire perpétuel, M. Joseph Gahier.

Le Comité central est ainsi composé :

M. J. Gahier, président sortant.

*Section d'agriculture, commerce, industrie et sciences économiques.*

MM. Léon Vincent, Perdereau, Francis Merlant.

*Section de médecine.*

MM. Samson, Chachereau, Landois.

*Section des lettres, sciences et arts.*

MM. Oger, Tyrion, Dortel.

*Section des sciences naturelles.*

MM. Jollan de Clerville, Gadeceau, Lapuscinski.

---

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

## Année 1895.

# LISTE DES MEMBRES RÉSIDANTS.

### Bureau.

| | |
|---|---|
| Président.............................. | MM. Dr Ollive. |
| Vice-président.............................. | D. Caillé. |
| Secrétaire général ........................ | H. Glotin. |
| Secrétaire adjoint........................ | Dr Guillou. |
| Trésorier.............................. | Delteil. |
| Bibliothécaire-archiviste.................. | Viard. |
| Bibliothécaire adjoint, remplissant les fonctions de secrétaire perpétuel.................. | J. Gahier. |

### Membres du Comité central.

M. J. Gahier, président sortant.

*Agriculture, commerce, industrie et sciences économiques.*

MM. Léon Vincent, Perdereau, Francis Merlant.

*Médecine.*

MM. Samson, Chachereau, Landois.

*Lettres, sciences et arts.*

MM. E. Oger, Tyrion, Dortel.

*Sciences naturelles.*

MM. Jollan de Clerville, Gadeceau, Lapuscinski.

## SECTION D'AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE ET SCIENCES ÉCONOMIQUES.

| | | |
|---|---|---|
| Andouard. | Libaudière (F.) | Poulain (Clément). |
| Cormerais. | Merlant (F.). | Renaud (Paul). |
| Cossé (Victor). | Panneton. | Mis de Ternay. |
| Delteil. | Péquin. | Viard. |
| Goullin. | Perdereau. | Vincent (Léon). |
| Le Gloahec. | Pilon. | |

### MEMBRES AFFILIÉS.

Gourraud, Merland (Julien).

## SECTION DE MÉDECINE ET PHARMACIE.

| | | |
|---|---|---|
| Attimont. | Gourraud. | Ménager. |
| Barthélemy. | Grimaud. | Montfort. |
| Blanchet. | Guénel. | Ollive. |
| Boiffin. | Guillemet. | Pérochaud. |
| Bonamy. | Guillou. | Poisson. |
| Bossis. | Hervouët. | Polo. |
| Bureau. | Heurtaux. | Porson. |
| Chachereau | Jollan de Clerville. | Raingeard. |
| Chartier. | Kirchberg. | Ronxeau. |
| Chevallier. | Laënnec. | Sacquet. |
| Cochard. | Landois. | Simoneau. |
| Couétoux. | Lefeuvre. | Samson. |
| De Larabrie. | Le Grand de la Liraye. | Teillais. |
| Dianoux. | Luneau. | Thibault. |
| Gauducheau. | Mahot. | Valentin. |
| Gergaud. | Malherbe fils | Viaud-Grand-Marais. |

## SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

| | | |
|---|---|---|
| Coquet (abbé). | Joüon. | Rauturau. |
| Gadeceau. | Lapuscinski. | |

### MEMBRES AFFILIÉS.

| | |
|---|---|
| Bureau. | Ménager. |
| Jollan de Clerville. | Viaud-Grand-Marais. |

## SECTION DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS.

Baranger.
Begnaud.
Berthet.
Blandel.
Blanlœil (abbé).
Broutelle.
Caillé (Dominique).
Delhommeau.
Dortel.
Eon-Duval.
Favry.
Feydt.
Follioley (abbé).
Fraye.
Gahier (Joseph).
Gahier (Stanislas).
Gendry (abbé).
Glotin.
Guillet.
Guyho (Corentin).
Hoiry.
Joüon.
Larocque.
Legrand.
Leroux.
Livet.
Mailcailloz (Alfred).
Merland (Julien).
Morel.
Oger (Emile).
Orieux.
Pinard.
Rateau.
Mme Riom.
Rouillé-Destranges.
Schwob (Maurice).
Thébaud.
Tyrion.
Vincent (Alexandre).

### MEMBRES AFFILIÉS.

Chachereau.
Chevallier.
Delteil.
Gadeceau.
Guillemet.
Hervouët.
Lapuscinski.
Libaudière.
Linyer.
Merlant (Francis).
Ollive.
Perdereau.
Poulain (Clément).

---

# LISTE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.

Dr Benoist, à Saint-Nazaire.
Dr Blaizot, à Doulon.
Emile Bouchet, à Orléans.
Delanney.
Dr Ecot, médecin militaire à Lyon.
Gahier (Emmanuel), conseiller général à Rougé.
Gondard, étudiant à Rennes.

Guillotin de Corson, chanoine, à Bain-de-Bretagne.

Hari, avocat à la Cour de Rennes.

Lagrange, répétiteur au collège de Libourne.

Dr Llénas, à la Martinique.

Dr Macasio, à Nice.

Marbeuf (abbé), curé de la Chapelle-sur-Erdre.

Marchand, rédacteur en chef du *Petit Courrier*, à Angers.

Palicot, avoué à la Cour de Rennes.

Priour de Boceret, à Guérande.

Saulnier, conseiller à la Cour de Rennes.

Shirtliffe, vétérinaire à Machecoul.

---

# TABLE




Nantes, imp. L. Mellinet et Cie, place du Pilori, 5.




# EXTRAIT DU RÈGLEMENT

## DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

---

La Société publie un journal de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société Académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* Ces Annales se composent des divers écrits lus à la Société ou à l'une des Sections. — La Société a le droit, après qu'une des Sections a publié un travail, de se l'approprier, avec le consentement de l'auteur. — Les Annales paraissent tous les six mois, de manière à former, à la fin de l'année, un volume de 500 pages in-8°.

Les *Annales* de la Société sont publiées par séries de dix années. — Le Règlement de la Société est imprimé à la tête du volume de chaque série, ainsi que la liste des membres résidants, classés par ordre de réception.

---

Le choix des matières et la rédaction sont exclusivement l'ouvrage de la Société Académique.

Le prix de la souscription annuelle est de :

5 francs pour Nantes ;
7 francs hors Nantes, par la poste.

Les demandes de souscriptions peuvent être adressées *franco* à MM. L. Mellinet et Cie, éditeurs et imprimeurs des *Annales,* place du Pilori, 5.

---